

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ALINE ET VALCOUR OU LE ROMAN PHILOSOPHIQUE DE SADE
UNE OBJECTION DE CONSCIENCE À LA TERREUR

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR
LUCA PERLUZZO-MASSAD

JANVIER 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Mon mémoire a été réalisé avec le soutien financier du FRQSC, dont je suis reconnaissant.

Les mots me manquent pour exprimer ma gratitude vis-à-vis de Geneviève Lafrance, ma directrice. Tranchante, systématique, mais jamais bourrue, elle a fait preuve d'une patience infinie à mon égard et elle a cru en mes capacités, parfois plus que moi-même.

Je remercie ma famille, tout spécialement mon père, qui a été mon premier lecteur.

Je salue chapeau bas François et François du Cercle Triangulaire très Précieux et très Chrestien de la Logosophie ou les Combattants Chercheurs de la Sagesse par le Verbe (le CTPCLCCSV).

Merci à mes amis, plus particulièrement à Ahmadou pour sa générosité, à Alexandra pour sa loyauté, à Ani pour sa bienveillance, à Anis pour sa gentillesse, à Arielle pour sa profondeur, à Emanuele pour ses enseignements, à Julien pour ses conseils, à Laïla pour sa ferveur, à Nicolas pour son authenticité, à Ofélie pour son écoute, à Serene pour sa confiance et à Temir pour son affection. Vos vertus, ici réparties comme chez de bonnes fées, qui a chacune son génie, les contiennent toutes.

Vous êtes quotidiennement présents dans mes pensées et je me considère extrêmement privilégié que vous soyez dans ma vie.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
INTRODUCTION : CHARENTON S'INVITE À LA SORBONNE	1
CHAPITRE I : LA PHILOSOPHIE PROPHÉTIQUE DE SADE	10
1.1 Ambiguïté politique de l'œuvre.....	10
1.2 Discours matérialiste et présence du sacré	22
1.3 La violence meurtrière.....	34
1.4 L'hédonisme prostitutionnel.....	44
CHAPITRE II : UN DRAME COLLECTIF DANS LA SPHÈRE DOMESTIQUE .	58
2.1 La tyrannie à deux visages	58
2.2 Le féminin à l'image de la France.....	74
2.3 L'expiation de Valcour.....	93
2.4 Aline et Valcour, une tragédie épique ou une épopée tragique ?	103
CONCLUSION : DOMPTER LE DRAGON, RÉCOLTER LE TRÉSOR.....	113
ÉPILOGUE : LE PARLEMENT DES DIEUX	119
BIBLIOGRAPHIE	124

RÉSUMÉ

Officiellement rédigé avant la Révolution française et publié au lendemain de la Terreur, en 1795, *Aline et Valcour ou le roman philosophique* de Sade contient un anachronisme apparent. Dans ses pages, une dénonciation du gouvernement conventionnel est présente, tantôt implicite, tantôt explicite, ce qui donne à penser qu'entre le moment où l'écrivain a achevé la rédaction de son texte et le jour de sa publication, l'auteur a dû retoucher certains passages. Michel Delon l'a supposé, mais d'après lui, seule la lettre XXXV, qui relate le voyage en Afrique de l'aventurier Sainville, a été modifiée. Une dénonciation de la Terreur se donne pourtant à lire dans l'ensemble du roman. Cette objection de conscience abstrait *le roman philosophique*, du moins en partie, de la réputation immoraliste de l'auteur. Le premier chapitre du mémoire convoque la théorie du désenchantement de Marcel Gauchet et les analyses de Daniel Arasse sur l'imaginaire de la Terreur pour montrer en quoi, malgré la présence du discours matérialiste athée pour lequel Sade est reconnu, un discours religieux donne à penser des événements qui seraient de l'ordre du sacrilège. Le second chapitre analyse en détail la représentation des protagonistes de l'œuvre pour montrer en quoi ces figures sont pensables comme des personnifications des forces et des enjeux qui ont prévalu durant l'histoire révolutionnaire. L'alliance des deux personnages libertins de l'œuvre donne à penser le copinage qui s'est établi entre le parlement et la haute finance sous la Convention nationale, tandis que les victimes féminines du roman évoquent le territoire français ainsi que les idées de nation et de mère patrie.

Mots clés : Donatien Alphonse François de Sade, *Aline et Valcour*, matérialisme, sacré, Révolution française, Terreur, Convention nationale.

Le blanc est un sorcier très puissant – dicton des féticheurs d’Afrique centrale
Uno tiene que sufrir para tu desenvolvimiento – Irían Lopez, babalawo cubain
All the kids will eat it up if it’s packaged properly – Kurt Cobain, rockeur

INTRODUCTION

CHARENTON S'INVITE À LA SORBONNE

L'œuvre de Sade est un scandale. La critique l'a reconnu et différents mécanismes de défense ont été érigés pour se protéger du traumatisme qu'elle occasionne. Un des mécanismes auxquels ont recouru certains lecteurs de l'œuvre sadienne a été de tenter de rendre justice, dans une sorte de syndrome de Stockholm, au vertige que suscite la violence décrite dans les lignes du sulfureux marquis. Georges Bataille¹ et Annie Le Brun² ont vu dans les récits de Sade un admirable défi lancé à Dieu et au monde. Ils ont interprété les crimes des scélérats qui y sont représentés comme la manifestation d'un principe de libération individuelle et collective. Les lectures de Bataille et de Lebrun ont en commun leur aspect vindicatif. Les deux écrivains ont cru avoir un accès privilégié à cette œuvre, avec laquelle ils sont entrés en dialogue et que les autres critiques n'auraient eu ni le courage, ni l'intégrité, ni la force morale d'embrasser. Bataille et Le Brun se sont faits les gardiens et les hérauts de l'œuvre sadienne. Ils se sont donnés pour mission de protéger l'héritage de cet auteur d'une critique qu'ils ont accusée d'avoir osé prononcer des insignifiances à son sujet³.

¹ Bataille propose une application des principes sadiens à une société en révolution permanente : « Sans complicité profonde avec des forces de la nature telles que la mort sous sa forme violente, les effusions de sang, les catastrophes soudaines y compris les horribles cris de douleur qui les suivent, les ruptures terrifiantes de ce qui paraissait immuable, l'abaissement jusque dans une pourriture infecte de ce qui était élevé, sans la compréhension sadique d'une nature incontestablement tonitruante et torrentielle, il ne peut y avoir de révolutionnaires, il n'y a qu'une écoeurante sentimentalité utopique. » Georges Bataille, *La Valeur d'usage de Sade*, Paris, Lignes, 2015 [1929], p. 30.

² C'est avec un lyrisme mêlé de révérence qu'Annie Le Brun fait de Sade l'écrivain du corps par excellence. Elle insiste sur la fulmination qu'elle perçoit dans l'écriture sadienne et sur l'effet volcanique produit sur le lecteur. Annie Le Brun commente ainsi sa lecture des œuvres de Sade : « l'horizon se brouilla brusquement pour prendre les couleurs d'une passion violente ». Annie Le Brun, *Soudain un bloc d'abîme, Sade*, Paris, Gallimard, « Folio », 2014 [1986], p. 9.

³ Dans son introduction à son édition critique des œuvres de Sade, Michel Delon rapporte les mots exaspérés de Bataille contre les commentateurs de Sade qui en ont édulcoré la violence : « Mais pourquoi ont-ils fait ça de Sade ? » Georges Bataille, *Le Bleu du ciel*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, t. III, 1971, p. 428, cité dans Michel Delon, « Introduction », dans Donatien Alphonse François de Sade, *Œuvres*, édition établie par Michel Delon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 2011

L'œuvre de Sade, lorsqu'elle n'est pas condamnée, apparaît devoir être préservée et justifiée.

Face à l'œuvre de Sade, il est difficile de faire l'économie d'un jugement de valeur. À l'heure de la *cancel culture*, il semble que la question de Simone de Beauvoir, « Faut-il brûler Sade⁴ », n'a jamais été autant d'actualité. L'œuvre sadienne pose la question métaphysique du mal. Dans l'« Essentiel à lire⁵ » d'*Aline et Valcour ou le roman philosophique*, l'unique roman par lettres de l'auteur, le locuteur sadien « invite [...] à juger [son roman] qu'après l'avoir bien exactement lu d'un bout à l'autre [...] ; l'homme impartial et juste ne prononcera [...] que sur l'ensemble » (AV, 389). La question d'un jugement juste d'*Aline et Valcour*, une œuvre qui fut revendiquée par l'auteur et de laquelle il attendait beaucoup⁶, est posée dès l'introduction du roman. Dans ce mémoire, nous tenterons une lecture d'*Aline et Valcour* en suspendant temporairement notre jugement de valeur à son sujet, jusqu'à ce que nous l'ayons « bien exactement lu d'un bout à l'autre ».

Pour se protéger du traumatisme que représente le scandale sadien, un deuxième mécanisme de défense, érigé de prétentions scientifiques, consiste à prendre l'œuvre

[1990], p. XLVIII. Michel Delon ajoute, au sujet d'Annie Le Brun, qu'elle a cherché à faire « table rase de la critique sadienne pour restituer au texte toute sa crudité ». *Ibid.*, p. XLIX.

⁴ Simone de Beauvoir répond à la question que pose son titre par la négative. Elle cherche à ne pas glisser vers un procès inquisitorial vis-à-vis de l'auteur, qui, d'après elle, rend un témoignage de la condition humaine d'une importance capitale, que la philosophe croit devoir considérer pour développer sa théorie féministe : « Sade a tenté de convertir son destin psycho-physiologique en un choix éthique ; et de cet acte par lequel il assumait sa séparation, il a prétendu faire un exemple et un appel : c'est par là que son aventure revêt une large signification humaine. » Simone de Beauvoir, *Faut-il brûler Sade ?*, Paris, Gallimard, 2011 [1955], p. 15.

⁵ Donatien Alphonse François de Sade, *Aline et Valcour ou le roman philosophique*, dans *Œuvres*, édition établie par Michel Delon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 2011 [1795], p. 389. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle AV, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

⁶ Dans l'« Avis de l'éditeur » d'*Aline et Valcour*, l'éditeur fictif écrit au sujet de sa publication : « Avec tant de droit à exciter la curiosité du public, avec un style pur, toujours fleuri, partout original ; avec la réunion dans le même ouvrage de trois genres : comique, sentimental et érotique, nous sommes bien sûrs que cette édition va nous être enlevée sur-le-champ ; demandée de toutes parts, parce qu'on connaît la plume de l'auteur, à peine en pourrions-nous répandre à Paris, et nous sentons déjà le regret de ne l'avoir pas multipliée davantage. Nous exhortons ceux qui n'auront pu s'en procurer des exemplaires à prendre un peu de patience, la seconde édition est déjà sous nos presses » (AV, 388).

de Sade comme un objet d'études littéraires parmi d'autres. L'auteur est alors réintégré dans son contexte historique. Michel Delon, dans son édition critique des œuvres de Sade, montre les emprunts de cet auteur à d'autres écrits qui lui sont contemporains. Il décèle certains discours que ses livres reprennent, qu'ils modifient à leur aise ou desquels ils se distinguent. Le texte sadien apparaît alors surdéterminé par un appareil critique sécurisant, voire rassurant, ce qui a pour effet de le vider de sa charge scandaleuse. Notre mémoire s'inscrit largement dans cette lignée.

Nous reconnaissons tout de même que l'œuvre sadienne est un scandale qui suscite des émotions bouleversantes, paradoxales et inattendues. La fureur maniaque de l'auteur échappe aux rationalisations de l'université. Des motivations irrationnelles animent les corps des personnages de Sade et, par contagion, les passions de celui qui le lit. La jouissance, le crime, la notion de dépense improductive chère à Georges Bataille⁷, le gaspillage, la destruction, la pulsion de mort irriguent les récits de l'auteur de leur courant saccageur, jusqu'à la négation absolue, là où même le langage est interdit. Dans notre mémoire, nous laisserons une certaine place à ce scandale, qui, en dépit de ses paradoxes (il s'agit de mettre froidement en mots certains thèmes tabous), s'encapsule dans une cohérence que nous tenterons de mettre en évidence.

Dans son édition critique d'*Aline et Valcour*, Michel Delon indique qu'au moment de sa publication cette œuvre fut « mal distingué[e] des autres productions de Sade et victime de l'ostracisme qui les frappait⁸ ». Jugé monstrueux dès sa réception, l'unique roman épistolaire de Sade a pris du temps à se faire remarquer par la critique.

⁷ Voir Georges Bataille, « La Notion de dépense », dans *La Part maudite, précédée de La Notion de dépense*, Paris, Minuit, « Reprise », 2011 [1933], p. 19-38. Bataille expose une économie paradoxale ayant pour finalité la perte plutôt que l'accumulation et le don plutôt que le profit, en faisant intervenir la valeur de prestige qui entoure la personne la plus à même de dépenser : « le luxe, les deuils, les guerres, les cultes, les constructions de monuments somptuaires, les jeux, les spectacles, les arts, l'activité sexuelle perverse (c'est-à-dire détournée de la finalité génitale) représentent autant d'activités qui [...] ont leur fin en elles-mêmes ». *Ibid.*, p. 23-24. Bataille base ses analyses sur la théorie du potlach du sociologue Marcel Mauss. Voir Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris, Presses universitaires de France, « Série Mauss », 2012 [1924], 241 p.

⁸ Michel Delon, « Notice [à *Aline et Valcour*] », dans *Aline et Valcour, op. cit.*, p. 1213.

Michel Delon ajoute que « les grands exégètes qui ont assuré la “modernité” de Sade ignorent *Aline et Valcour* pour lui préférer des œuvres [...] apparemment plus fortes ou plus sulfureuses⁹ ». Le discours sentimental de personnages réputés vertueux, auquel ce roman épistolaire accorde une grande place, lui donne une apparence moins sulfureuse que d'autres œuvres de Sade. Ce discours sentimental est toutefois confronté à un discours libertin d'un cynisme consommé, par lequel on reconnaît pleinement la plume de l'auteur.

Aline et Valcour présente la correspondance d'Aline et de ses protecteurs, échangée avec son amoureux Valcour. Le président de Blamont, le père d'Aline, entend marier sa fille à son vieil ami de débauche, le financier Dolbourg. Avec sa fille et des compagnons, Mme de Blamont, la mère d'Aline, se réfugie dans son domaine de Vertfeuille pour tenter de contrer les plans de son époux scélérat. Deux aventuriers, Sainville et Léonore, arrivés à Vertfeuille de manière impromptue, offrent à la compagnie de Mme de Blamont les récits de leur voyage chez les barbares africains du royaume de Butua. Après leurs longues tirades respectives (rapportées dans la lettre XXXV pour Sainville et dans la lettre XXXVIII pour Léonore), ils quittent Vertfeuille, alors que les plans du président de Blamont et de son ami financier se concrétisent. Mme de Blamont est tuée, empoisonnée par son époux. Les deux amis criminels violent Aline, qui se suicide pour sauver son honneur. À la suite de ces événements, Valcour finit ses jours dans une abbaye avec le portrait de sa défunte bien-aimée sur son cœur.

Peu de publications ont entrepris d'étudier en profondeur l'ensemble d'*Aline et Valcour*¹⁰. Depuis la monographie de Pierre Favre¹¹, la critique s'est surtout attachée à analyser l'épisode africain du voyage de Sainville et de Léonore dans les lettres XXXV

⁹ *Ibid.*

¹⁰ La critique a l'habitude d'étudier l'épisode africain d'*Aline et Valcour* séparément du récit français qui l'englobe. Sur ce problème et ses conséquences critiques, voir Mladen Kozul, « Épistolarité et narration dans *Aline et Valcour* », *SRAZ*, 36-37, 1991-1992, p. 239-250.

¹¹ Pierre Favre, *Sade utopiste. Sexualité, pouvoir et état dans le roman Aline et Valcour*, Paris, Presses universitaires de France, « Science politique », 1967, 106 p.

et XXXVIII, intercalées au centre du roman. Pierre Favre a comparé le gouvernement africain de Butua à celui de l'île utopique de Tamoé, tous deux présents dans la lettre XXXV. Selon Favre, Sade échoue dans cette missive à établir un programme politique viable. Contrairement à ce que pensait Georges Bataille de l'œuvre sadienne, il n'y a pas, selon Favre, de valeur d'usage possible de D.A.F. de Sade. Pour Favre, la valeur d'*Aline et Valcour* est davantage esthétique que pratique : il est impossible d'appliquer les principes politiques du roman à la réalité. Roger Mercier¹² a quant à lui analysé le voyage de Sainville et de Léonore dans les lettres XXXV et XXXVIII pour y trouver prétexte, chez Sade, à établir une philosophie morale relativiste. Quasi contemporain de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1793, le texte de Sade, paru en 1795 sous la Convention thermidorienne, montrerait l'échec de la philosophie à établir une morale universelle. Catherine Gallouët¹³ a également concentré son analyse sur le récit africain, en y décelant la présence d'un discours raciste semblable à ceux qui servirent à justifier l'entreprise coloniale européenne en Afrique. Christophe L. Miller s'est lui aussi penché sur *Aline et Valcour* de cette façon, en conceptualisant la manière fantasmatique, propre à l'Occident, d'appréhender l'exotisme africain, grâce à la notion d'africanisme¹⁴. Nous croyons pour notre part que la représentation de la barbarie africaine sert surtout de trompe-l'œil. Jean Claude Noël affirme en ce sens que le lecteur occidental scrupuleux est invité à s'y refléter comme dans le « miroir¹⁵ » de sa propre immoralité. Frank Lestringant fait remonter ce traitement réflexif de l'altérité exotique au chapitre « Des cannibales » des *Essais* de Montaigne. L'historien de la

¹² Roger Mercier, « Sade et le thème des voyages dans *Aline et Valcour* », *Dix-huitième Siècle*, 1, 1969, p. 337-352.

¹³ Catherine Gallouët, « Sade, noir et blanc : Afrique et Africains dans *Aline et Valcour* », *Lumen*, 24, 2005, p. 65-78.

¹⁴ Voir Christopher L. Miller, *Blank Darkness : Africanist Discourse in French*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1985, 264 p. La notion d'africanisme est une adaptation à l'Afrique du concept d'orientalisme propre à Edward Saïd. Voir Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, « La couleur des idées » 1997, 422 p.

¹⁵ Au sujet des figures exotiques qu'exploite le roman à des fins réflexives, voir Jean-Claude Noël, « L'Autre comme "prétexte" dans le genre viatique : le cas de Butua et de Tamoé dans *Aline et Valcour* de Sade », *Studii si cercetari filologice. Seria limbi Romanico*, 3, 2011, p. 79.

représentation du cannibale étudie toutefois l'épisode africain d'*Aline et Valcour* de manière isolée du reste de l'œuvre. Il avance d'ailleurs que c'est justement l'isolement géographique de la nation africaine décrite par Sade qui amènerait ses habitants à s'entredévorer, à défaut d'exercer leur domination sur des ennemis extérieurs¹⁶. Plus près de nous, Emmanuelle Sauvage¹⁷ a fait la comparaison entre l'épisode africain d'*Aline et Valcour* et ce qu'il advient des personnages français dans le reste du récit. Elle a observé que dans cette œuvre, indépendamment du climat sous lequel habitent les personnages, nul n'est moralement « tout blanc ni tout noir¹⁸ », ce qui revient à examiner à nouveaux frais le relativisme moral qu'avait déjà perçu Roger Mercier.

L'étude scientifique la plus approfondie d'*Aline et Valcour* consiste en un recueil d'articles dirigé par Michel Delon et Catriona Seth. Dans ce recueil, Christophe Cave a relevé que la barbarie est omniprésente dans ce roman : « la posture [...] de Montaigne, celle du renversement (le barbare, c'est nous), [y] est poussée [...] à son comble¹⁹ ». Adrien Paschoud²⁰ a conclu son étude d'*Aline et Valcour* sur une idée ouverte stipulant que l'épisode africain ne servirait pas seulement de révélateur à ce qu'il est advenu politiquement de la France à la fin de l'Ancien Régime ; il servirait aussi à illustrer la violence de la Terreur sous la Convention nationale. Cela ferait d'*Aline et Valcour* non pas un roman sur l'Afrique ni un roman du déclin de l'Ancien Régime, mais un roman de la Révolution française. Officiellement rédigé avant 1789, mais publié au lendemain de la Terreur, en 1795, le roman se lirait comme une prophétie de la Révolution.

¹⁶ Frank Lestringant, « Cruelle nature : De Pauw, Sade », dans *Le Cannibale. Grandeur et décadence*, Paris, Perrin, « Histoire et décadence », 1994, p. 250-274.

¹⁷ Emmanuelle Sauvage, « Sade et l'exotisme africain : images de Noirs », *Études littéraires*, 3, 37, 2006, p. 97-116.

¹⁸ *Ibid.*, p. 109.

¹⁹ Christophe Cave, « Barbarie », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Sade en toutes lettres. Autour d'Aline et Valcour*, Paris, Desjonquères, « L'Esprit des lettres », 2004, p. 141.

²⁰ Adrien Paschoud, « L'Afrique au prisme du romanesque sadien : l'épisode de Butua dans *Aline et Valcour* (1795) », *Dix-huitième siècle*, 1, 44, 2012, p. 291-306.

Dans l'« Avertissement de l'éditeur » des *Liaisons dangereuses*, une œuvre épistolaire publiée un peu plus d'une décennie avant *Aline et Valcour*, l'éditeur fictif écrit :

Notre avis est [...] que si les aventures rapportées dans cet Ouvrage ont un fond de vérité, elles n'ont pu arriver que dans d'autres lieux ou dans d'autres temps ; et nous blâmons beaucoup l'Auteur, qui, séduit apparemment par l'espoir d'intéresser davantage en se rapprochant plus de son siècle et de son pays, a osé faire paraître sous notre costume et avec nos usages, des mœurs qui nous sont si étrangères²¹.

Nous formulons l'hypothèse que la logique d'*Aline et Valcour* est totalement inverse. L'auteur fait paraître, sous le costume d'autres lieux et d'autres temps, des mœurs de la France révolutionnaire.

Notre mémoire se divisera en deux chapitres, composés de quatre sections chacun. Le premier chapitre sera plus théorique que le second, qui sera davantage axé sur une micro-lecture du texte. La théorie du désenchantement du monde de Marcel Gauchet²² sera convoquée dans le premier chapitre pour appuyer notre réflexion au sujet de la tension présente dans *Aline et Valcour* entre un discours matérialiste athée et un discours religieux. Dans la première section, nous exposerons ce que nous appellerons la philosophie prophétique de Sade. Nous mettrons en lumière le caractère sacrilège de la violence meurtrière que Sade dénonce chez ses contemporains lorsqu'il s'en prend en filigrane aux exécutants publics de la guillotine, cette « machine infernale ». Pour ce faire, nous nous appuyerons sur l'étude de Daniel Arasse, qui s'est demandé « [e]n quoi [la guillotine] est [...] abominable²³ ». Dans la deuxième section, nous rendrons compte plus en profondeur de la tension présente entre le discours matérialiste et le discours religieux énoncés dans le roman en nous penchant sur la

²¹ Choderlos de Laclot, *Les Liaisons dangereuses*, édition établie par Joël Papadopoulos, Paris, Gallimard, « Folio », 1988 [1782], p. 25.

²² Marcel Gauchet, *Le Désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2005 [1985], 457 p.

²³ Daniel Arasse, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, « Champs », 1987, p. 12.

place qu'ils accordent au sujet et sur les implications éthiques qu'ils comportent. Les troisième et quatrième sections traiteront de thèmes tabous : la violence meurtrière et l'hédonisme prostitutionnel, qui font l'objet d'une véritable fixation de la part de l'auteur dans l'ensemble de son œuvre. Nous mettrons en évidence que le discours matérialiste et le discours religieux ne considèrent pas le meurtre et la prostitution sous la même optique, mais qu'ils peuvent néanmoins tous deux servir de cadre discursif à ces pratiques. Nous verrons qu'en dépit de l'obsession de Sade pour le crime, l'auteur n'en traite pas seulement pour le plaisir pervers de corrompre son lecteur, mais aussi pour en accuser les acteurs de la Révolution française.

Le second chapitre se concentrera davantage sur les protagonistes français de l'œuvre et sur leur lien avec l'imaginaire révolutionnaire. Ces protagonistes seront présentés comme des personnifications de forces et d'enjeux politiques et sociaux qui ont prévalu en France sous la Convention. La première section traitera des acteurs tenant les rênes du pouvoir dans le roman. Nous verrons que le tyrannique président de Blamont peut être associé aux terroristes conventionnels. Le financier Dolbourg a la débonnaireté de Louis XVI et son entrée en scène rappelle l'exécution du roi. Le père d'Aline, un juge impitoyable, cherche à marier sa fille de force à son compagnon de débauche, le financier Dolbourg. Cette alliance illustre celle de deux pouvoirs : le cruel parlement et la haute finance hédoniste, qui exercent leur domination sur la France. La deuxième section étudiera les figures de la jeune Aline et de Mme de Blamont, sa mère, en tant qu'enjeux que des forces endémiques et extérieures cherchent à contrôler. Aline et les autres corps enfantins et féminins d'*Aline et Valcour* seront interprétés comme des métaphores du territoire et du corps social français. La mère d'Aline donnera à penser les idées de nation française et de mère-patrie. La troisième section analysera le personnage de Valcour, réduit à écrire clandestinement des lettres à son amoureuse. Nous associerons la figure de Valcour et celle de l'auteur préparant la publication de son roman sous la Révolution, comme une lettre qu'il prévoit publier pour le public français au lendemain de la Terreur. La quatrième section fera un retour sur l'épisode

africain des lettres XXXV et XXXVIII et le replacera dans le contexte du *Décret d'abolition de l'esclavage du 29 août 1793*, mis en vigueur par la Convention nationale le 4 février 1794, ainsi que dans celui de la conquête coloniale de l'Empire français qui se préparait.

Prenant le contrepied des idées reçues à propos de l'immoralisme de Sade, notre étude s'attachera à la complexité, voire à l'ambiguïté morale d'un roman dont l'auteur semble se désolidariser des violences qu'il décrit. Loin de se complaire dans la description des abjections qui parcourent les pages d'*Aline et Valcour*, Sade dénonce les violences révolutionnaires qui se profilent à l'arrière-plan de son roman. En proposant une telle lecture, nous entendons faire en sorte que l'auteur échappe, au moins partiellement, à la réputation sulfureuse et perverse dont la critique l'a affublé jusqu'à aujourd'hui.

CHAPITRE I

LA PHILOSOPHIE PROPHÉTIQUE DE SADE

1.1 Ambiguïté politique de l'œuvre

Dans l'« Essentiel à lire » (*AV*, 389) en introduction à *Aline et Valcour ou le roman philosophique*, une œuvre épistolaire « [é]crit[e] à la Bastille un an avant la Révolution de France²⁴ » (*AV*, 385) et mise sous presse en 1795, Sade avertit les lecteurs zélés de son temps qui auraient été tentés de lui chercher des tendances royalistes :

L'auteur croit devoir prévenir qu'ayant cédé son manuscrit lorsqu'il sortit de la Bastille [en 1789], il a été par ce moyen hors d'état de le retoucher ; comment, d'après cet inconvénient, l'ouvrage écrit depuis sept ans, pourrait-il être à l'*ordre du jour* ? (*AV*, 389, l'auteur souligne).

L'ordre du jour en question est celui instauré par la Convention, qui prend fin en octobre 1795, deux mois après la première impression du roman. Par sa volonté de prévenir ses lecteurs de l'inconvénient qui l'a empêché de retoucher son manuscrit depuis les insurrections jusqu'à ce qu'il ait été mis sous presse, Sade montre patte blanche auprès des citoyens qui auraient été tentés de le prendre en défaut sur le plan de la rectitude politique. L'italique qui marque l'ordre du jour indique néanmoins un désir de connivence avec un autre lecteur, plus avisé celui-là, que les éventuels délateurs de l'œuvre au Comité de salut public. La mention appuyée, mais contrainte, de l'injonction à marcher droit marquée par l'italique attire l'attention du lecteur, sollicite pour mettre en lumière un sens qui circulerait en dépit de la censure ainsi que des justifications qu'a dû produire l'écrivain dans son « Essentiel à lire » au moment de l'impression de son œuvre. Ce court paragraphe ressemble à un déni du caractère

²⁴ Si l'on en croit la page de titre.

politiquement subversif du roman par rapport au régime révolutionnaire. Il est à tout le moins marqué par l'anxiété d'un sujet qui assure à qui veut l'entendre qu'il est placé du bon côté de l'Histoire pendant que les têtes continuent de se faire trancher. Nous verrons que le même type de dispositif d'autoconservation d'un sujet politique hypothétiquement défiant (si l'on peut en juger par la caste aristocratique à laquelle appartenait Sade), mais qui fait en même temps des pieds et des mains pour paraître en phase avec les exigences du gouvernement conventionnel, peut filer la lecture du roman bien au-delà de l'« Essentiel à lire ».

Dans la notice à son édition critique d'*Aline et Valcour*, Michel Delon indique, en dépit de ce que tente de nous faire croire l'auteur dans son « Essentiel à lire », que le manuscrit a possiblement été retouché pour en orienter le ton au goût des conventionnels : « Les feuilles que Sade voulait corriger [...] sont vraisemblablement celles qui contenaient l'histoire de Sainville : il en infléchit en effet le contenu dans un sens républicain²⁵. » On pense, entre autres passages, à celui de la lettre XXXV où le voyageur Sainville s'exclame

France ! Tu t'éclaireras un jour, je l'espère : l'énergie de tes citoyens brisera bientôt le sceptre du despotisme et de la tyrannie, et foulant à tes pieds les scélérats qui servent l'un et l'autre, tu sentiras qu'un peuple libre par la nature et par son génie ne doit être gouverné que par lui-même (*AV*, 541).

Dans cet extrait, la mention de l'éclairement conjectural des Français est portée par une voix prophétique. Cette prise de parole appartient à l'objection de conscience. L'espérance eschatologique du jour à venir, en même temps qu'elle l'annonce, vise à encourager et à accélérer l'advenue de l'émancipation. D'après Sainville, la responsabilité, que devra tôt ou tard prendre en charge le peuple français, de disposer de lui-même incombe au droit naturel, donc à l'éthique. L'énergie qui brise et qui foule des pieds l'oppression scélérate du despotisme et de la tyrannie obéit à l'exigence de « physionomie mâle et sévère qui convient à une nation libre », à laquelle Sade a

²⁵ Michel Delon, « Notice [à *Aline et Valcour*] », dans *Aline et Valcour*, *op. cit.*, p. 1200.

affirmé qu'il voulait soumettre le ton politique de son œuvre²⁶. En note en bas de page de la tirade prophétique de Sainville, l'écrivain philosophe revendique sa propre importance visionnaire vis-à-vis des événements révolutionnaires : « Il ne faut pas s'étonner si [certains de ces] principes [contenus dans la tirade prophétique de Sainville], manifestés dès longtemps par notre auteur, le faisaient gémir à la Bastille, où la Révolution le trouva » (*AV*, 541). Cet énoncé renverse le rapport chronologique entre le prophétisme sadien, revu et corrigé (d'après Michel Delon) *a posteriori* des événements révolutionnaires, et la Révolution elle-même, qui apparaît presque comme la conséquence de la pensée de l'auteur. Sade se réclame de supposés pouvoirs surnaturels, qui (comme nous le verrons bientôt) auraient contribué à provoquer l'insurrection française venue le trouver en 1789, et ce, dès l'« Avis de l'éditeur [fictif] » qui précède tout juste l'« Essentiel à lire » : « La manière dont, écrasé par le despotisme ministériel, notre auteur prévoyait la Révolution, est fort extraordinaire » (*AV*, 388).

Le philosophe autoproclamé par le sous-titre de l'œuvre, « le roman philosophique » (*AV*, 385), adopte le rôle qui incombe au prophète, et ce, de deux manières : d'abord par son statut d'objecteur de conscience, ensuite par les supposés dons divinatoires surnaturels qu'indiquent ses facultés extraordinaires de prévoyance. Le verbe « prévoyait » de l'« Avis de l'éditeur », lexicalement adjacent au verbe « prévenir » de l'« Essentiel à lire » (*AV*, 389), donne l'idée que l'histoire de la Révolution française a d'abord été écrite dans *Aline et Valcour*, pour ensuite avoir été vécue réellement. Si l'on prend au sérieux le jeu que l'auteur nous propose, son intentionnalité en écrivant ce livre aurait eu le pouvoir d'accélérer par un effet papillon les événements historiques. Sade²⁷, dans la cellule de sa prison, fait de la magie. C'est

²⁶ Donatien Alphonse François de Sade, *Œuvres complètes du marquis de Sade*, Paris, Cercle du livre précieux, t. II, p. 490, cité dans *ibid.*, p. 1199. Cette information est rapportée par Michel Delon. Elle provient de la correspondance que Sade produit en 1794 pour justifier auprès de la veuve de son libraire exécuté la récupération de son manuscrit en vue de le retoucher.

²⁷ Par l'entité « Sade », nous entendons le locuteur de l'« Avis de l'éditeur [fictif] » et de l'« Essentiel à lire », qui introduisent le roman.

là les derniers retranchements auxquels il en est réduit pour se bercer d'un sentiment d'emprise sur la réalité. Marcel Gauchet définit la religion de la même manière que nous envisageons ici la magie. D'après lui, la première procède de la seconde : « La religion apparaît à peu près inévitablement comme la traduction intellectuelle [d'une] impuissance native, en même temps qu'un moyen pour surmonter indirectement par la pensée, en se l'avouant, une situation d'extrême dénuement²⁸. » L'auteur, dans son dénuement forclos, séparé du monde, jette des sorts de sa chambre et exerce son influence à distance. Il plie le réel, dans la répétition de son mantra dévastateur, par le sec travail de l'esprit d'une époque qui prend conscience d'elle-même par l'écriture²⁹.

Michel Delon, dans son commentaire sur les affres de la rédaction et de la publication de l'œuvre, utilise l'adverbe « vraisemblablement³⁰ » pour moduler son affirmation au sujet des modifications dans le ton républicain de passages du manuscrit. Ce souci d'honnêteté intellectuelle élude une autre interprétation du roman que celle qu'il en a faite. Adrien Paschoud a quant à lui observé qu'*Aline et Valcour* porte aussi parfois la voix d'une objection de conscience explicite et sans complaisance aucune vis-à-vis du régime conventionnel lui-même : « L'évocation de l'Afrique lointaine [y] sert de levier à une dénonciation de la Terreur jacobine³¹. » Il appuie ses propos sur une autre note en bas de page de la lettre XXXV. Celle-ci donne suite au passage, dans la même lettre, qui fait état de l'initiation de Sainville chez les cannibales du royaume théocratique de l'Afrique de Butua. La note utilise des termes empreints de reproches adressés au gouvernement terroriste, dont elle compare à demi-mots la violence

²⁸ Marcel Gauchet, *Le Désenchantement du monde*, *op. cit.*, p. 16.

²⁹ La question qui mêle Sade à la Révolution française et qui assigne à l'auteur « un rôle à l'échelle des processus de la conscience de masse » est relevée par Pierre Favre, qui trouve cette question « extrinsèque à l'œuvre ». Voir Pierre Favre, *Sade utopiste. Sexualité, pouvoir et état dans le roman Aline et Valcour*, *op. cit.*, p. 3-4, n. 2. Nous croyons pour notre part que la question qui lie le sadisme à la violence révolutionnaire n'est pas incidente et que les lignes d'*Aline et Valcour* interrogent le lien entre une voix prophétique qui objecte sa conscience chez le sujet sadien et les événements historiques qui lui sont contemporains.

³⁰ Michel Delon, « Notice [à *Aline et Valcour*], dans *Aline et Valcour*, *op. loc.*, p. 1200.

³¹ Adrien Paschoud, « L'Afrique au prisme du romanesque sadien : l'épisode de Butua dans *Aline et Valcour* (1795) », *op. cit.*, p. 303-304.

meurtrière (notamment par la mention du cannibalisme) à celle qui s'exerce à Butua. Il s'agit d'un commentaire des principes législatifs que le personnage de Zamé, le chef éclairé de l'île utopique de Tamoé, prodigue au voyageur Sainville, en plus de l'hospitalité de sa nation :

On attendait quelque chose d'humain [...] de notre première législature, et elle ne nous a offert que des hommes de sang, se disputant seulement sur la manière d'égorger leurs semblables. Plus féroces que des cannibales, un d'eux a osé offrir une machine infernale pour trancher des têtes plus vite et plus cruellement. Voilà les hommes que la nation a payés, qu'elle a admirés, et qu'elle a crus (*AV*, 662-663).

En dépit du déni de l'« Essentiel à lire » (*AV*, 389) et de la volonté qu'affiche Sade de se protéger de la répression des conventionnels en mimant le républicanisme, il y a donc dans *Aline et Valcour* la présence d'une voix plus contestataire que celle qui ressort du discours prophétique de Sainville, étant donnée l'époque où le roman a été mis sous presse. Cette voix remet en question une partie de l'entreprise révolutionnaire elle-même. Elle porte les qualités d'une objection de conscience qui ne s'en prend pas seulement au « despotisme ministériel » (*AV*, 388) de l'Ancien Régime qui tire à sa fin dans *Aline et Valcour* (dont les lettres sont datées du 3 juin 1778 au 17 mai 1779), mais aussi (et surtout) à la tyrannie terroriste. Nous faisons l'hypothèse que Sade, en dénonçant le despotisme des parlementaires d'avant le 14 juillet 1789, vise aussi, en filigrane, celui d'après. Il se le permet non seulement comme l'entend Adrien Paschoud, en posant un parallélisme entre le jacobinisme et les cannibales du royaume théocratique de l'Afrique de Butua, mais aussi en dressant un portrait peu flatteur de l'élite française de l'Ancien Régime déclinant, figurée sous les traits de libertins scélérats dans lesquels le lecteur peut reconnaître la signature du divin marquis.

Le blâmable président de Blamont porte bien son nom. Nous l'associerons à certaines représentations du gouvernement terroriste dans l'imaginaire français de l'époque. La triste histoire domestique qui implique la vente de sa fille Aline à son ami le financier Dolbourg métaphoriserait l'appropriation, avec la complicité de la caste

parlementaire, du territoire français (ainsi que la prise de contrôle du corps social³²) par la bourgeoisie financière montante, dont l'établissement du pouvoir a été accéléré par les insurrections de 1789 et par la mise à mort du roi en 1793. Nous avançons que l'auteur, en dressant un sombre portrait de l'Afrique et de l'Ancien Régime déclinant, détourne l'attention du lecteur quant à son objet de répulsion. En dépeignant l'épouvantail monarchiste et la grotesque animalité africaine, Sade accuse la Révolution.

Michel Delon esquisse un parallèle entre la figuration de l'Afrique de Butua et celle de la France :

La construction du roman établit des effets de symétries et fait entendre des échos entre la France plongée, selon Sade, sous le joug du despotisme parlementaire, incarné par Blamont, et le continent africain, écrasé par l'alliance des prêtres et des tyrans [...], ou la péninsule ibérique aux mains des moines et des inquisiteurs³³.

Dans ce commentaire sur la nature supposément inique des pouvoirs des parlements comparés à ceux des contrées visitées par Sainville et Léonore, qui complète celui d'Adrien Paschoud, Michel Delon mentionne la question religieuse à deux occasions. Y est soulignée la présence de prêtres en Afrique et d'une théocratie inquisitoriale en Europe méridionale. La question religieuse est toutefois éludée en France. Or la description de la France, si elle obéit à un effet de « symétrie » avec celle des autres

³² Dans la section qui lui sera consacrée au prochain chapitre, nous verrons que le personnage d'Aline désigne par métaphore le territoire français (ainsi que le corps social). La jeune fille y sera présentée comme un enjeu matériel, que des intérêts endémiques et extérieurs veulent accaparer et contrôler. Dans la même section, nous verrons que Mme de Blamont évoque la mère patrie ou la nation. Nous tentons ainsi de mettre au jour un système représentatif parmi les protagonistes de l'œuvre. Les forces qui meuvent les individus dans *Aline et Valcour* dépassent leur moi individuel. Ces forces affectent aussi des acteurs et des enjeux qui appartiennent au domaine collectif. Les personnages individuels, par leurs attributs stéréotypés, sont les représentants d'acteurs et d'enjeux collectifs. Ils les incarnent. Selon Daniel Arasse, le gouvernement révolutionnaire aurait utilisé une méthode semblable, quasi allégorique, pour élaborer sa théorie de la représentativité : dans une allocution que prononce le médecin républicain Pierre Jean Georges Cabanis au Conseil des Cinq Cents, « des liaisons se tissent entre pensées médicale et politique, entre image du corps physique et image du corps politique ». Daniel Arasse, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, op. cit., p. 78.

³³ Michel Delon, « Notice [à *Aline et Valcour*] », dans *Aline et Valcour*, op. cit. p. 1206.

régions décrites, devrait aussi inclure des manières de prêtres alliés à des tyrans, des moines et des inquisiteurs.

Nous faisons l'hypothèse que la fonction sacerdotale française est comblée par la haute-finance que personnifie le fermier général Dolbourg, appuyée par la caste parlementaire que représente le président de Blamont, qui endosse le rôle de juge sacrificateur. Nous tenterons de montrer que la domination que ces personnages exercent sur l'entièreté de la narration d'*Aline et Valcour* a les attributs économiques et sacrificiels de la théocratie. Nous mettrons en évidence les machinations qui allient en France deux pouvoirs sacrés : celui de l'argent, qui est créateur (dans le sens de productif) et débonnaire, et celui de la justice, répressif et sanglant. Ces pouvoirs, main dans la main, sont d'une charge immense sur la tête des sujets (mais aussi des citoyens) gouvernés. Que la domination théocratique des financiers et des parlementaires précède et suive les insurrections de 1789 ainsi que la mise à mort du roi en 1793 est rendu manifeste par la métaphore à laquelle a recours l'auteur dans une autre note en bas de page de la lettre XXXV pour rendre compte du despotisme ou, en d'autres mots, de la tyrannie : « Bannir les rois sans détruire le culte religieux, c'est ne couper qu'une des têtes de l'hydre ; la retraite du despotisme est le parvis des temples ; persécuté dans un État, c'est là qu'il se réfugie, et c'est de là qu'il reparaît pour renchaîner les hommes » (AV, 590). La présence de l'hydre donne l'idée d'une domination qui renaît sans cesse de sa propre mort et qui trouve son chemin, bon an mal an, pour brandir le sceptre et l'épée, en dépit de la croyance générale selon laquelle sa destruction ferait l'événement. Les notions de refuge et de réapparition rendent pensable et visible ce qui était tapi dans les alcôves de l'histoire politique et qui menaçait à distance d'exercer à nouveau, mais plus subtilement que naguère, la tyrannie jusqu'à son instauration manifeste. Si l'on file la métaphore de l'hydre, la fonction sacrée du roi, une fois que son meurtre a été consommé en 1793, s'est trouvée relayée et comblée immédiatement par la domination de la classe financière et par celle des parlementaires français, qui détenaient déjà les rênes de l'état au moment du déclin de l'Ancien Régime, c'est-à-

dire à l'époque où se situe l'histoire d'*Aline et Valcour*. L'ambiguïté de l'œuvre quant à l'ennemi qu'elle dénonce mérite qu'on s'y attache. La théocratie aurait mystérieusement survécu là où on ne la soupçonnait plus : chez les révolutionnaires, censés avoir hérité du rationalisme et de l'anticléricisme des Lumières.

Nous combinons les réflexions d'Adrien Paschoud à celles de Michel Delon pour avancer que la Terreur, telle que Sade la concevait, serait similaire au régime théocratique de l'Afrique de Butua, principalement décrite dans la lettre XXXV. Le portrait de cette Afrique ferait lui-même écho au parlementarisme français de l'Ancien Régime que représente le président de Blamont, allié secrètement à la classe financière figurée par le fermier général Dolbourg.

Dans la note en bas page de la lettre XXXV que cite Adrien Paschoud³⁴, la violence meurtrière qui sévit sous la Terreur est comparée à l'anthropophagie dont Sainville a été témoin lors de son voyage en Afrique. Les jacobins sont réputés « [p]lus féroces que des cannibales ». Dans cette note, Sade ne se cache pas pour affirmer que l'« humanité » attendue du gouvernement républicain a été déçue au profit d'une escalade de violence exponentielle. L'expression « hommes de sang » (*AV*, 662) renvoie aux lamentations désespérées de Sainville dans la lettre XXXV, lorsqu'il est mis au banc des accusés face à une idole du Christ en croix par les bourreaux de l'inquisition espagnole : « *j'étais devant un Dieu de paix et des hommes de sang* » (*AV*, 707, l'auteur souligne). Les syntagmes « égorger leurs semblables » et « [p]lus féroces que des cannibales » (*AV*, 662) évoquent, comme en Afrique de Butua, l'endémisme de la violence exercée. Le surplus de férocité marqué par l'hyperbole l'effet boule de neige qu'induit la tendance à « trancher des têtes plus vite et plus cruellement » (*AV*, 663), ce qui manifeste le caractère incontrôlable et inouï des massacres qui sévissent.

³⁴ Nous reproduisons le passage dont il est question, pour en faciliter l'analyse : « On attendait quelque chose d'humain [...] de notre première législature, et elle ne nous a offert que des hommes de sang, se disputant seulement sur la manière d'égorger leurs semblables. Plus féroces que des cannibales, un d'eux a osé offrir une machine infernale pour trancher des têtes plus vite et plus cruellement. Voilà les hommes que la nation a payés, qu'elle a admirés, et qu'elle a crus » (*AV*, 662-663).

Dans un autre passage de la lettre XXXV, qui concerne les Africains du gouvernement théocratique de Butua, la violence est hyperbolisée deux fois. Les habitants de cette région sont décrits comme « des peuples anthropophages, dont les mœurs et les cruautés surpassent en dépravation tout ce qui a été écrit et dit, jusqu'à présent, sur le compte des peuples les plus féroces » (*AV*, 554). Une hyperbole fait valoir que les relations que l'on s'apprête à lire au sujet de ces peuples n'ont jamais trouvé d'équivalent pour ce qui est de l'éloquence des horreurs qu'elles contiennent. Une autre hyperbole donne à penser le surpassement de cruauté attribuée à leurs mœurs elles-mêmes, quand on les compare à celles d'autres nations barbares. Quant à savoir qui est le plus féroce, du régime terroriste ou des Africains de Butua, on en est réduit à constater que le premier est plus féroce que les seconds, qui sont censés être les plus féroces de tous.

La guillotine, taxée de « machine infernale » (*AV*, 663), appartient à la fois au matérialisme par le substantif (nous y reviendrons) et au sacré par l'adjectif. Dans sa dénonciation des jacobins, Sade affirme que la guillotine est utilisée pour trancher les têtes « plus cruellement » (*AV*, 603). Pourquoi cette manière de condamner serait-elle plus cruelle que les autres types de mise à mort ? La condamnation sous la guillotine peut apparaître comme d'autant plus empreinte de cruauté qu'elle passe pour un exercice de philanthropie. Daniel Arasse a relevé les visées philanthropiques qui ont inspiré le génie de Guillotin :

Appareil affreux / mort douce ; Guillotin pouvait penser que sa proposition allait dans le sens des aspirations du milieu intellectuel et « philosophique » du moment : adoucir les peines, tout en maintenant la valeur d'exemple du châtement suprême³⁵.

Cette philanthropie appartient aux visées progressistes desquelles se réclamaient les instances révolutionnaires. Elle est le visage débonnaire de la tyrannie. Considérée éthique par ceux qui ont usé de la machine infernale dénoncée par Sade, cette façon

³⁵ Daniel Arasse, *op. cit.*, p. 21.

d'assassiner a été accompagnée d'une certaine sollicitude revendiquée par les exécutants à l'égard des condamnés à mort. Nous y voyons l'ajout d'une insulte à l'injure, quand on pense à la gravité des questions axiologiques que pose la peine de mort en elle-même, peu importe le degré de douleur qu'elle implique. Il s'agit-là du « piège redoutable de la raison philanthropique³⁶ ». Pour ce motif, Daniel Arasse frappe la guillotine du diagnostic de « [m]achine perverse³⁷ ». Entourée de considérations humanitaires, elle a été le produit obscène d'une « médecine qui propose, conçoit et, finalement, absout l'instrument à décapiter³⁸ ». En se dédouanant de sa propre violence par ce supposé progressisme, la guillotine fut empreinte d'un surplus de cruauté diabolique que l'adjectif « infernale » (*AV*, 663) accuse. Le « *Dieu de paix et [l]es hommes de sang* » (*AV*, 707, l'auteur souligne) de l'inquisition espagnole obéissent à la même surenchère de violence, à la fois psychologique et physique, par l'instrumentalisation de la figure du Christ pour justifier la torture inquisitoriale. Cette stratégie de domination exhibe deux visages en même temps, l'un débonnaire (celui de Jésus), l'autre répressif, sous les tenailles des théocrates.

Dans sa critique des jacobins, Sade mentionne la rapidité des exécutions. En plus de trancher les têtes « plus cruellement », la guillotine tranche les têtes « plus vite » (*AV*, 663). Cela rend compte de l'aspect sériel de l'enchaînement des vies humaines brisées. Même si son exécution est supposément adoucie, la créature unique et irremplaçable, pourvue d'une âme qui pourrait fonder la sacralité des vies individuelles, n'est ultimement pas considérée. Daniel Arasse indique que durant la période révolutionnaire, l'individualité du supplicié s'est trouvée confondue dans la masse des gens qui sont passés sous la guillotine : « Désormais, l'exécution devient répétitive³⁹. » La déshumanisation des suppliciés, par le caractère sériel et impersonnel

³⁶ *Ibid.*, p. 23.

³⁷ *Ibid.*, p. 13.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ *Ibid.*, p. 31. « La guillotine mécanise la mort et elle crée, de ce fait, une scandaleuse uniformité des sujets dans leurs morts » (*ibid.*, p. 76).

de leur traitement, rend possible l'enchaînement, sous le couperet, de leurs corps, appréhendés comme des choses sans âme. Daniel Arasse a noté que la guillotine, taxée à juste titre de « machine » (AV, 663) dans *Aline et Valcour*, répondait techniquement pour son concepteur à une vision matérialiste du corps humain, « [considéré] presque exclusivement comme un emboîtement technique de parties » : « le tranchant convexe [de la machine] constitue [...] la réponse techniquement satisfaisante au problème posé par les *enchevauchures* des vertèbres cervicales⁴⁰ ». L'emboîtement du corps humain rappelle la mécanique de la guillotine elle-même, dans laquelle le supplicié est enchevêtré et se confond.

Dans *Aline et Valcour*, les qualificatifs « admirés » et « crus » (AV, 663), imputés aux dirigeants qui promettent une liberté providentielle en tentant de donner du sens aux condamnations, entrent en conflit sémiotique avec la conception matérialiste du supplice. Ils rendent compte d'une flouerie, appuyée sur un culte de la personne. Cette manière d'idolâtrie comble le vide qu'a laissé la fonction sacrée du roi lorsqu'il a été mis à mort. Sade laisse entendre que les citoyens sont toujours victimes de la religiosité à caractère théocratique et sacrificiel qui était naguère projetée sur le représentant de Dieu sur terre. Elle trouve simplement un nouvel objet de vénération : celle-ci est subtilement transférée sur les instances révolutionnaires. Cette lecture rejoint les analyses de Daniel Arasse, qui a appréhendé la sérialité des exécutions non seulement dans sa banalité matérialiste, mais aussi sur un mode d'interprétation religieuse :

[L]a mort du roi, acte fondateur de la République, était investie par le sacré. La Terreur constituera, dans une large mesure, la répétition rituelle de ce sacrifice initial et la guillotine [...] a pu ainsi prendre toute l'allure de l'autel où se célébrait la nouvelle religion⁴¹.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 32, l'auteur souligne.

⁴¹ *Ibid.*, p. 95.

La présence de l'hydre théocratique, qui renaît sans cesse de sa propre mort, se fait sentir.

Écrire que les acteurs de la Révolution ont été « payés » (*AV*, 663), c'est évoquer une arrière-scène tragicomique, télécommandée par une classe financière occulte que l'anonymat préserve de la dénonciation. Les caractéristiques économiques qui animent la haute finance alliée au parlementarisme français peuvent être rattachées à celles, sacrificielles, du régime théocratique de l'Afrique de Butua. Dans la note de bas de page analysée, deux registres différents rendent possible l'écoulement de sang. Un premier registre s'ouvre sur la plénitude du sacré à l'aide du syntagme « hommes de sang » (*AV*, 662) qui fait écho à l'inquisition espagnole, de l'adjectif « infernale » (*AV*, 663) ainsi que du culte de la personne, que l'admiration et la croyance du peuple signalent. Un deuxième registre est rendu sensible par l'emploi d'un lexique plus prosaïque, avec des mots tels que « machine », « vite » et « payés » (*AV*, 663). Ces deux registres contradictoires, l'un religieux et l'autre profane, font parler deux voix qui font trembler le sens philosophique du texte : une première voix, théiste et animiste, se fait entendre ; une deuxième voix, athéiste et matérialiste, est aussi à l'œuvre. Dans les pages qui suivent, nous serons attentif au dispositif de désenchantement matérialiste de la sacralité par lequel le texte banalise et rend possible la violence. Nous emprunterons pour cela à Marcel Gauchet sa conception du désenchantement : « L'expression a chez Weber une acception strictement définie – ‘l'élimination de la magie en tant que technique de salut’ ». En la reprenant dans un sens beaucoup plus large – l'épuisement du règne de l'invisible – nous ne pensons pas la dénaturer⁴². » Par l'analyse d'éléments du texte qui en portent l'aura, nous tenterons de montrer que les règnes de l'invisible et du sacré (donc du religieux) ainsi que l'exercice de techniques magiques sont toujours d'actualité dans notre corpus.

⁴² Marcel Gauchet, *op. cit.*, p. 10.

Voici ce que l'« Avis de l'éditeur » annonce au sujet de l'Afrique : « Notre auteur seul a pénétré ces climats barbares. » La pénétration obéit là à une polysémie (qui n'est pas celle à laquelle on s'attend de Sade). Elle renvoie aux explorations de Sainville et Léonore et aux descriptions qu'ils rapportent de leurs voyages respectifs « au centre de l'Afrique » (*AV*, 387). Elle peut aussi évoquer le don d'un esprit particulièrement pénétrant, celui de l'auteur, qui nous révèle que le climat social sous la Terreur est comparable à une théocratie africaine qui s'ignore.

1.2 Discours matérialiste et présence du sacré

De deux choses l'une : ou Sade est le pervers clinique d'une tradition critique complaisante qui jubile de la basse envie de voir se jouer des scènes d'horreur devant ses yeux ou, à la manière de Machiavel, en prenant sur lui-même la tâche ingrate de mettre au grand jour les rouages du système d'oppression de son époque, le seigneur joue cartes ouvertes et donne du même coup les outils à ses subalternes pour qu'ils puissent le subvertir. « L'Avis de l'éditeur » nous indique que les intentions de l'auteur sont édifiantes et qu'elles vont dans le sens d'une moralisation. C'est par dévouement à l'humanité que le philosophe s'y plaint du « *danger d'aimer les hommes [et du] tort de les éclairer* » (*AV*, 388, l'auteur souligne). Nous entendons une fois de plus prendre au sérieux le jeu que Sade nous propose. On peut s'imaginer que son coup de pinceau, lorsqu'il s'agit de décrire ses propres personnages de scélérats, frémit lui-même de ce qu'il vient tout juste d'exécuter. L'« Avis de l'éditeur » nous le donne à penser : « les couleurs effroyables dont l'auteur s'est servi pour peindre le vice ne manqueront pas de le faire détester » (*AV*, 387). L'écrivain n'entend donc pas seulement tendre un miroir à l'esprit des furieux et des égarés. Il déclare vouloir créer, au meilleur de son art, la figure repoussoir par excellence, la laideur morale à son état le plus prononcé chez des personnages qui avilissent l'humanité jusqu'à lui infliger une blessure narcissique. Notre interprétation du rôle prophétique que Sade s'attribue dans ses écrits fait porter à sa parole le poids d'une révélation. Dans les troisième et quatrième sections

de ce chapitre, il sera principalement question de meurtre et de prostitution, des thèmes d'une gravité égale à ceux de la Bible. La fréquentation de l'œuvre de Sade nous expose sans cesse à ces sujets. Nous traiterons des conditions discursives et logistiques qui rendent possibles les pratiques du meurtre et de la prostitution dans *Aline et Valcour*. Nous tenterons de montrer par ailleurs que ces pratiques sont toutes deux soumises au règne de l'invisible et du sacré et qu'elles ont recours à des techniques magiques pour s'exercer. Marcel Gauchet a pourtant cru que l'Occident s'était dégagé du surnaturel depuis son passage à la modernité grâce à la « formation [...] d'une société sans plus besoin de religion⁴³ ». Nous verrons que chez Sade, réputé pour son athéisme, les questions délicates du meurtre et de la prostitution, qui regardent obligatoirement la morale, ne puisent pas leur source dans un système religieux qui poserait une dichotomie tranchée entre un principe bienveillant et un principe malicieux. C'est plutôt le type de relation que le sujet religieux entretient avec la divinité qui détermine le visage bienveillant ou malicieux qu'adopte celle-ci. Afin de mettre cela en évidence, la présente section s'attachera à montrer que le sens « philosophique » d'*Aline et Valcour ou le roman philosophique* obéit à un principe de contradiction⁴⁴.

Un dispositif de désenchantement du monde et d'oblitération de la sacralité de la vie est décelable dans le texte du fait du discours matérialiste qui s'y donne à lire. Nous verrons que ce discours est plus souvent qu'autrement convoqué pour donner les allures de la rationalité aux pratiques du meurtre et de la prostitution. Les scélérats sadiens doivent justifier leur jouissance rationnellement avant de passer à l'acte. L'auteur nous invite très souvent dans ses pages à faire l'épreuve d'un discours théorique en mesure de tout justifier. Bien que le meurtre et la prostitution échappent aux seules considérations de la raison, l'abuseur qui convoque la théorie pour légitimer

⁴³ *Ibid.*, p. 31.

⁴⁴ Comme l'a observé Michel Delon à ce sujet, « [t]ous les discours des Lumières défilent dans le roman philosophique : ils sont confrontés les uns aux autres, mis en opposition avec les pratiques qu'ils justifient. Il n'est pas question pour Sade d'en tirer une morale définitive. » Michel Delon, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », dans *Aline et Valcour*, *op. cit.*, p. 1207.

ses actes cherche à mettre chaque sujet, témoin ou victime, à distance du caractère traumatique de ses abus. Ainsi banalisée et secondée par un discours théorique implacable, l'entreprise prédatrice humaine est ouverte à la fructification... jusqu'à son moment de vérité.

Jean Deprun commente ainsi la théorie matérialiste qui ressort généralement de l'œuvre sadienne : « sous son double aspect d'athéisme et d'apsychisme, le matérialisme de Sade procède des Lumières les plus radicales⁴⁵ ». Le « a » privatif de ces notions opère une « double éviction : celle de l'âme et celle de Dieu⁴⁶ ». La négation matérialiste de l'âme, lorsque les implications de cette conception sont poussées jusqu'au bout, n'accorde à l'être humain aucune dignité particulière en tant que créature unique et irremplaçable dans le cycle naturel des générations et des corruptions. L'être humain est appréhendé comme un corps sans âme, au même titre que les autres animaux et que les plantes. Le philosophe La Mettrie est réputé pour avoir systématisé, avant Sade, une philosophie matérialiste :

Les divers états d'âme sont [...] toujours corrélatifs à ceux du corps. Mais pour mieux démontrer toute cette dépendance et ses causes, servons-nous ici de l'anatomie comparée ; ouvrons les entrailles de l'homme et des animaux. Le moyen de connaître la nature humaine, si l'on n'est éclairé par une [*sic*] juste parallèle de la structure des uns et des autres⁴⁷ !

Pour La Mettrie, l'esprit humain procède de son corps. Le philosophe a recours à une naturalisation de l'être humain et à une matérialisation de son esprit pour soutenir son propos. Il évoque indifféremment l'ouverture des entrailles de l'homme et celle des animaux. Il trouve dans les objets de cette double dissection un dénominateur commun : la nature. Que cette nature soit humaine ou animale, il soumet à son investigation un même objet de connaissance. Au même titre que les autres éléments naturels, le corps humain, dans cette philosophie, est désacralisé. La question de la

⁴⁵ Jean Deprun, « Sade philosophe », dans *Aline et Valcour*, *op. cit.*, p. LXIV.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Julien Offray de La Mettrie, *L'Homme machine*, Leyde, Elie Luzac fils, 1748, p. 21.

profanation du cadavre par la dissection n'est pas abordée par le philosophe. Avec Sade, un pas supplémentaire est franchi, qui désacralise non seulement la dépouille humaine, mais le corps vivant lui-même, auquel il est désormais justifiable d'attenter, puisqu'il n'est que matière organique. Dans cette optique, l'être humain, toujours décédé de mort naturelle (même lorsqu'il est assassiné), sert tôt ou tard, quand vient le temps de disposer de son cadavre, d'engrais à la terre qui se régénèrera de ses restes. Aucune forme de conscience ne demeure après le décès de l'être humain ainsi considéré. Les individus de toutes espèces, quand ils périssent, sont relégués dans l'oubli de ce que nous sommes tenté d'appeler une fosse commune métaphysique.

Dans la lettre XXXV, un transfuge portugais nommé Sarmiento sert d'instituteur pour enseigner les mœurs de l'Afrique de Butua au voyageur Sainville. Son discours rend compte de ce que nous entendons par fosse commune métaphysique, une idée qui implique la disparition de la subjectivité consciente au moment de la mort, suivie un jour par celle de son souvenir de sur la surface de la terre :

[C]onvainquons-nous donc que la nature se passerait aussi bien de nous, que de la classe des fourmis ou de celle des mouches ; et que d'après cela, nous ne sommes nullement obligés à la servir dans la multiplication d'une espèce qui lui est indifférente, et dont l'extinction totale n'altérerait aucune de ses lois (*AV*, 589).

Dans cet extrait, Sarmiento naturalise l'humanité, qu'il compare aux « fourmis » et aux « mouches », des animaux qu'il semble considérer comme point nécessaires à l'équilibre des lois naturelles et comme des plus vils. Il prononce presque la tautologie ontologique qui consisterait simplement à dire que l'être est. Son discours s'en tient à témoigner de l'existence du monde, immuable quant à ses lois. Au constat de ce qui a été, de ce qui est et de ce qui sera pour toujours, Sarmiento oppose l'instant fugitif de la vie humaine. En raison de la supposée « indifférence » de la nature aux conditions et aux particularités des destinées individuelles, l'idée métaphysique qui implique que les êtres humains soient pourvus d'âmes qui entretiennent une relation avec une divinité qui les prend en charge de manière personnalisée est abandonnée. On assiste à une mise

à plat de l'expérience humaine ramenée à son plus petit dénominateur, trouvé dans une nature impersonnelle. La relation surnaturelle entre le sujet religieux et la transcendance est interrompue. Jean Deprun relève une pareille prise de position matérialiste dans le naturalisme de Buffon. Nous y lisons à sa suite un fantasme de déflagration qui a pu inspirer le système philosophique athée pour lequel Sade est célèbre : « que tous [les êtres vivants] fussent frappés de mort au même instant, les molécules organiques ne laisseraient pas de survivre à cette mort universelle⁴⁸ ». Les parties constitutives du vivant, une fois leurs éléments désorganisés par la mort, sont brassées dans le grand creuset de la nature, qui se régénère de ses restes en une fructification plus complexe et plus abondante. L'importance que la créature humaine accorde à sa propre subjectivité de même que ses angoisses existentielles devant la mort sont considérées froidement par le matérialisme comme des questions qui ne regardent pas la science, qui n'aurait qu'un silence impersonnel à offrir au corps du mourant qui s'en retourne à la poussière.

Dans la lettre LII, le raisonnement du président de Blamont se déploie dans toute sa finesse pour tranquilliser Dolbourg, qui éprouve des problèmes de conscience à collaborer au projet de prostitution d'Aline. Il use de l'argument matérialiste pour dédramatiser l'inceste qu'il se propose de commettre avec son ami auprès de sa fille :

[J]e te vois d'ici entouré de prêtres, te prouvant que le diable est là qui t'attend, et toi, frémir, pâlir, faire des signes de croix, abjurer tes goûts, tes amis, puis partir comme un imbécile. Et pourquoi seras-tu comme cela ?... C'est que tu ne t'es point fait de principes, je t'ai dit, c'est que n'écoutant que tes passions sans raisonner leur cause, tu n'as jamais eu assez de philosophie pour les soumettre à des systèmes qui pussent les identifier dans toi ; tu as sauté par-dessus tous les préjugés sans essayer d'en détruire aucun ; tu les as tous laissés derrière toi, et tous reparaitront pour te désoler, quand il n'y aura plus moyen de les combattre. Infiniment plus sage, j'ai étayé mes écarts par des raisonnements ; je ne m'en suis pas tenu à douter, j'ai vaincu, j'ai déraciné, j'ai détruit dans mon cœur tout ce qui pouvait gêner mes plaisirs... Faudra-t-il les quitter ? Je serai fâché de les perdre sans me repentir de les avoir aimés, et m'endormant en paix dans le sein

⁴⁸ Buffon, *Œuvres complètes*, Flourens, Garnier, t. 1, 1853-1855, p. 675, cité dans Jean Deprun, « Sade philosophe », dans *Aline et Valcour*, *op. cit.*, p. LXVIII.

de la nature, j'ai accompli sa volonté, me dirai-je, j'ai suivi ses inspirations ; ce que j'ai fait lui plaisait, sans doute, puisqu'elle en éveillait en moi le désir... Et quelle frayeur m'inspirerait donc la fin de mon existence ? Dois-je craindre d'être puni pour avoir cédé mollement sous le joug si flatteur des lois qui m'entraînaient !... (*AV*, 1008-1009).

Dans les taquineries du président placées en tête de cette argumentation, Dolbourg est préfiguré comme l'âme débonnaire et religieuse, chargée de hantises et de culpabilité, qu'il se révélera à mesure qu'avancera le roman. L'existence métaphysique du « diable » est raillée, car le président est trop intelligent pour croire à ces chimères, contrairement au financier, qui est un « imbécile ». Dans cet extrait, le lieu commun de la ruse du diable voulant que plus on est cognitivement performant, moins on croit à son existence se donne à lire. Le président de Blamont a « des principes », une « philosophie », « des systèmes ». Il a analysé les préjugés qui auraient pu l'empêcher de commettre ses écarts. Il réfléchit et agit en fonction de ses « plaisirs » et des « goûts » de son ami, dont l'hédonisme apparaît comme une visée indépassable. Le président est « sage ». Il raisonne au sens grec pour arriver à ses buts irrationnels. Par la rationalisation, le juge de Blamont banalise les exactions qu'il commet en ayant recours à l'argument matérialiste, qui naturalise le rapport de prédation propre au cycle de vie et de mort. Dans la neuvième lettre, le président jouit d'avance de s'en prendre à sa propre famille dans des termes zoologiques : « c'est l'agneau sous la dent du lion... » (*AV*, 419). C'est de cette manière que le juge de Blamont rend naturelle la prédation entre êtres humains. Le magistrat se perçoit comme un maillon dépourvu de subjectivité dans l'enchaînement causal des lois naturelles qui l'entraînent. Il est totalement soumis à leur déterminisme horizontal. Dans la lettre LII, il adopte le discours matérialiste selon lequel l'apparition de la créature dans l'infini du processus organique est accidentelle et l'arrache momentanément au néant :

[T]out finit avec moi... tout s'éteint quand mes yeux se ferment, et les moments qui doivent suivre l'apparition que j'ai fait ici-bas, seront semblables à ceux où mon existence était nulle ; je ne dois pas plus frémir pour ce qui suit, que je ne devrais trembler pour ce qui précédait : rien n'est à moi, rien n'est de moi (*AV*, 1009).

Dans ce passage, l'intelligence du président, celle qui naît de ses principes et de ses raisonnements, traite son apparition sur terre comme un court épisode qui intervient dans sa condition de non-être éternel. Puisque sa subjectivité était inexistante avant sa naissance, il y a fort à parier que sa conscience retournera à ce même état d'évanouissement après sa mort. La Mettrie a une réflexion semblable au sujet du sommeil :

L'âme et le corps s'endorment ensemble. À mesure que le mouvement du sang se calme, un doux sentiment de paix et de tranquillité se répand dans toute la machine ; l'âme se sent mollement s'appesantir avec les paupières et s'affaïsser avec les fibres du cerveau : elle devient aussi peu à peu comme paralytique, avec tous les muscles du corps. Ceux-ci ne peuvent plus porter le poids de la tête ; celle-là ne peut plus soutenir le fardeau de la pensée, elle est dans le sommeil, comme n'étant point⁴⁹.

La Mettrie a recours à l'argument de la perte de conscience causée par le sommeil pour avancer que l'âme humaine procède du corps. Le philosophe matérialiste fait dépendre les états d'âme de la physiologie, qui annihile les fonctions spirituelles pendant le sommeil. Par extension, la conscience humaine peut être comprise comme un court épisode d'état d'éveil à l'intérieur d'une temporalité d'éternel évanouissement. Dans *Aline et Valcour*, le président n'a pas à craindre la menace de quelque arrière-monde que ce soit, ni les conséquences de son passage sur terre. Celles-ci sont nulles lorsqu'il les considère dans la vaste étendue du temps perpétuel. « Rien n'est à moi, rien n'est de moi » signifie que l'instant de l'incarnation qu'a vécue le président de Blamont compte pour peu dans la globalité du processus organique. Le juge se dégage de son imputabilité en se décentrant par rapport à la création, et ce, après avoir été le centre du monde sociopolitique français toute sa vie. La révolution copernicienne est pervertie. Il s'agit d'une banalisation de ses exactions, qui du point de vue de l'absolu, s'avèrent effectivement nulles. Le magistrat se considère en tant que corps apsychique. Il s'imagine qu'aucune forme de conscience ne lui subsistera. Ce sont les lois de la nature, sourdes et aveugles à la condition de la créature humaine, qui ont commandé

⁴⁹ Julien Offray de La Mettrie, *op. cit.*, p. 11-12.

son existence et les travers qui la caractérisent : « toujours guidé par une force aveugle, que m'importe ce qu'elle m'a fait suivre ? » (*AV*, 1008-1009).

La relation que le sujet entretient avec la divinité est pourtant d'une grande efficacité dans *Aline et Valcour*. Ce n'est pas parce que Sade est le théoricien de l'athéisme qu'il est athée. Nous verrons bientôt que ce n'est pas non plus parce que l'explicitation du discours matérialiste domine chez lui les monologues des roués, qui le convoquent pour justifier leurs prédatons, que nous ne pouvons pas aussi déceler dans son œuvre la présence de magie sacrificielle, d'animisme et de théisme religieux. Les discours matérialiste et religieux travaillent conjointement le sens philosophique de notre corpus.

Nous verrons que les subjectivités des personnages ont un poids énorme sur leur destin. Il leur arrive ce qu'ils demandent à la divinité⁵⁰, en bien et en mal, dépendamment de ce qui les habite ou de ce qui les hante. Il y a dans *Aline et Valcour* une loi de l'attraction qui agit, d'après laquelle est tissé le fil du destin des personnages. La subjectivité de chaque protagoniste est quasi absolue. Par leurs seuls souhaits, verbalisés par écrit dans les relations épistolaires du roman, ils ont la puissance de faire apparaître nécessaire ce qui pourrait nous sembler à première vue contingent : leur statut de vainqueur ou de victime dans l'histoire. Les personnages écrivent d'avance leurs réussites et leurs échecs, pour les vivre dans un second temps. Ce qui est anticipé s'avère exact. Dans la section précédente, nous avons traité de la supposée prévision de Sade, qui, en scellant le destin de la France dans son roman, aurait fait advenir la prise de la Bastille où il était enfermé et, par le fait même, aurait concrétisé son désir de libération d'entre ses murs. Les personnages de l'œuvre sont eux-mêmes les auteurs prophétiques de leur survie ou de leur débâcle. La performativité du Verbe, avec un V majuscule, opère tout au long du texte dans l'économie de ceux qui s'en tirent aux

⁵⁰ Nous avons choisi de désigner la divinité au singulier. Dieu ne fait qu'un dans notre corpus, bien qu'il s'y révèle de manière protéiforme. Le visage qu'il manifeste, bienveillant ou malicieux, dépend de la relation que le sujet religieux entretient avec lui.

dépens de ceux qui y restent. Le discours matérialiste, en insistant sur la valeur accidentelle de la créature supposément insignifiante vis-à-vis de l'amplitude et de l'impersonnalité des lois naturelles, ne parvient pas à déposséder le sujet de la puissance de matérialiser sa volonté de vie ou de mort par la performativité créatrice de son Verbe.

Un exemple remarquable de la performativité de la parole se trouve dans la lettre XXXV, lorsque Sainville profère un vœu destructeur en apprenant que Léonore s'est fait enlever alors qu'il l'avait quittée quelques heures dans une auberge à Venise : « Puisse le Ciel m'anéantir et m'écraser à l'instant avec [la république de Venise], si je ne retrouve pas celle qui m'est chère... ». Le vœu est exaucé immédiatement par le Ciel, qui tombe sur la tête du sujet verbal et qui ajoute un nouveau malheur à celui d'avoir perdu sa bien-aimée : « À peine ai-je prononcé ces mots, que je suis entouré d'une troupe de sbires » (*AV*, 537). La formule « à peine ai-je prononcé ces mots » installe un lien de causalité avec ce qui précède, qui contient lui-même le marqueur de temps « à l'instant ». La profération manifeste son résultat dans le monde de manière immédiate. L'autoprophétisme de Sainville, qui souhaitait son propre anéantissement et son écrasement, se concrétise par l'apparition de la répression légale et des représentants de Venise. Le vœu proféré, qui inclut la destruction de Venise elle-même, tombe sur Sainville seul, dont la subjectivité pèse moins lourd que la nation contre laquelle il peste. Le retour des choses s'avère là ironique. Le sujet reçoit ce qu'il a demandé au Ciel (qui le prend en quelque sorte au mot), mais pas dans le sens où Sainville l'entendait.

Dans la lettre XXXV, le voyageur invoque, positivement cette fois et à deux reprises, « un Dieu pour les amants » (*AV*, 531, 549) afin qu'il exhausse sa prière de se réunir à Léonore et qu'il veille sur son couple. Nous observons que quand le désir est prononcé en termes positifs (contrairement à ce qui est le cas dans la formulation précédente de Sainville, qui impliquait qu'il « ne retrouve pas celle qui [lui] est chère »), les attentes du sujet et la réponse du monde, bien que celle-ci soit repoussée

dans le temps, coïncident finalement. Par son invocation sans détours du Dieu des amants, l'aventurier n'a qu'une idée en tête : se lier à nouveau à celle qu'il aime. C'est ce que les explorateurs obtiennent au terme de leur séparation forcée. Ils éprouvent le « bonheur [de se] retrouver enfin après tant de traverses » (*AV*, 722). Cet exemple met en évidence la performativité du Verbe de Sainville, qui entretient une relation avec le « Dieu pour les amants », dont la réponse coïncide finalement avec la volonté pleine de foi du voyageur et se traduit par les retrouvailles des amoureux. La condamnation du Ciel qui est tombée sur la tête de Sainville à Venise et la miséricorde du Dieu pour les amants qui a exaucé ses prières traduisent deux visages d'une même divinité protéiforme, dont les métamorphoses, bienveillantes ou malicieuses, dépendent de la qualité du Verbe que profère le sujet qui l'invoque.

Cette logique qui ordonne les destinées des protagonistes sème le chaos dans les prémisses du discours matérialiste, d'après lequel les circonstances du monde préexistent au sujet et agissent indépendamment de sa volonté. Nous avons déjà vu que Marcel Gauchet a taxé la logique magique, qui accorde une toute-puissance à l'esprit du sujet religieux, de « moyen pour surmonter indirectement par la pensée, en se l'avouant, une situation d'extrême dénuement⁵¹ ». Un pareil sentiment de toute-puissance sous-tend les cultes de magie sacrificielle qui sont ritualisés sous le régime théocratique de l'Afrique de Butua. Le transfuge Sarmiento explique à Sainville les tenants et aboutissants de la théologie des dévots de cette nation : « [leur idole] a créé tout ce que nous voyons, [elle] peut le détruire à son gré, et [...] c'est pour prévenir cette destruction qu[e les prêtres de Butua] arrosent sans cesse ses autels de sang » (*AV*, 592). Le verbe « prévenir » rappelle l'esprit extraordinairement prévoyant par l'annonce duquel Sade fait la promotion d'*Aline et Valcour* dans son « Avis de l'éditeur » (*AV*, 387-388) ainsi que le souci de prévention autoapologétique que nous avons relevé dans son « Essentiel à lire » (*AV*, 389). La relation que les prêtres de Butua entretiennent avec leur idole se situe à l'intérieur du paradigme de la crainte d'une

⁵¹ Marcel Gauchet, *op. loc.*, p. 16.

catastrophe à venir, qu'ils cherchent à prévenir. L'intention derrière leurs pratiques de magie sacrificielle en est une de conjuration de la destruction. En tentant de nier la catastrophe, les officiants se situent d'emblée dans le registre catastrophique. C'est peut-être parce qu'ils ont des fantasmes de déflagration refoulés qu'ils sont compénétrés de la colère de leur idole et de la catastrophe qui pourrait en résulter. En témoigne l'acte manqué qui précipite, par les sacrifices eux-mêmes, l'avènement de la catastrophe qu'ils voulaient éviter. Il s'agit d'un cercle vicieux de violence diabolique, ce qui nous est donné à penser par l'allitération « arrosent sans cesse ses autels de sang », qui fait entendre le sifflement du serpent dont l'idole de Butua est une effigie. Nous en concluons que la divinité de notre corpus ne prête pas l'oreille à l'alambiquage de la formulation doublement négative, c'est-à-dire, pour le cas qui nous occupe actuellement, aux contorsions qu'implique la conjuration d'une catastrophe. Par l'entremise des prêtres sacrificateurs, la divinité répond par la destruction à la pensée obsédante d'une catastrophe qui gît sous son déni superficiel.

Les pratiques de magie sacrificielle du monarque de Butua, Ben Mâacoro, obéissent à la même logique emberlificotée. Sarmiento raconte à Sainville que le roi « a passé [...] toute la nuit en débauche [et qu']il va s'en purifier ce matin par un sacrifice où s'immoleront six victimes » (*AV*, 580). La purification du monarque doit lui permettre de conjurer le sentiment de souillure que sa « débauche » lui procure. En sacrifiant d'innocentes victimes, le monarque Ben Mâacoro reproduit paradoxalement la souillure qu'étaient déjà censées impliquer les débauches desquelles il souhaitait se purger⁵². Les victimes qui « s'immolent » au pronominal se font sujettes de leur propre sacrifice. Un simple geste du doigt paraît suffire au tout-puissant monarque africain pour tuer à distance ses victimes.

⁵² Cette purification, qui passe paradoxalement par la souillure du sang, rappelle le discours hygiéniste des révolutionnaires pendant la Terreur, qui ont prétendu opérer une saignée dans le corps social français pour le revigorer : « avec la Terreur, la guillotine est devenue l'instrument qui régénère le peuple en son corps collectif. Par ses amputations, elle complète les épurations. » Daniel Arasse, *op. cit.*, p. 128.

Dans la deuxième lettre du roman, Aline use du lexique sacrificiel pour décrire le marché qu'est en train de conclure son père pour la donner à son ami le financier Dolbourg : « le sacrifice entier de tous mes sentiments doit être fait à ses caprices » (AV, 394). Les désirs irrationnels du président s'appêtent à être comblés par la destruction des sentiments d'Aline, une destruction qu'elle appelle un sacrifice. Dans la troisième lettre, Valcour utilise lui aussi le lexique sacrificiel pour parler des indignes procédés du président de Blamont envers sa fille : « le barbare, il vous sacrifie... et à quoi ? à son ambition, à son intérêt » (AV, 397). L'ambition et l'intérêt du président barbare, qui obéissent à une certaine rationalité, nécessitent le sacrifice de sa fille pour être satisfaits. Le comportement du juge de Blamont envers Aline, qui est ainsi poussée au suicide (et qui se tue donc au pronominal), est chargé de la même aura surnaturelle que celle qui entoure les rituels de magie sacrificielle qui ont cours sous le régime théocratique de l'Afrique de Butua.

Au moins deux angles de vue contradictoires coexistent dans notre corpus. Un premier postule que l'empire de la nécessité matérielle préexiste au sujet, dès lors perçu dans une situation de décentrement par rapport à un monde impersonnel qui le dépasse et dans lequel il est jeté accidentellement. C'est la position matérialiste du président de Blamont, lorsqu'il pense l'indifférence des lois naturelles par rapport à la subjectivité humaine pour banaliser ses exactions. Un deuxième angle pose la prééminence du sujet, qui possède non seulement une puissance déterminante sur la forme, bienveillante ou malicieuse, qu'adopte le divin dépendamment de la relation qu'il entretient avec lui, mais aussi une force de déstabilisation sur la matière, dont il peut transformer les états grâce à la performativité de son Verbe, à plus forte raison lorsque ses pratiques obéissent à une économie sacrificielle⁵³.

Dans *Aline et Valcour*, le matérialisme est convoqué pour justifier des pratiques meurtrières et prostitutionnelles. Nous avançons que les sujets qui ont recours à cette

⁵³ Ces catégories théologiques sont remplies par les fonctions religieuses de l'invocation et de l'offrande.

philosophie éprouvent, par l'affirmation de leurs désirs et par leurs comportements, le même sentiment de toute-puissance sur le monde que celui que leur concéderait la magie. Si cette toute puissance n'est pas magique, c'est parce qu'elle n'est pas reconnue comme telle et qu'elle ne convoque pas le lexique religieux pour s'exercer. Le président de Blamont ne donne pas le nom de sacrifices aux exactions qu'il commet. C'est son entourage qui en parle en ces termes. Les pratiques irrationnelles du meurtre et de la prostitution sont dans ce roman des techniques de magie sacrificielle qui s'ignorent, rationalisées et rendues naturelles par le discours matérialiste en dépit de leur caractère surnaturel.

Dans les deux sections suivantes de ce chapitre, nous analyserons dans le détail la tension que rend sensible le discours matérialiste lorsqu'il rationalise les pratiques du meurtre et de la prostitution pour les justifier. Nous observerons que celles-ci, en dépit des légitimations qui les secondent, s'appuient sur des techniques de magie sacrificielles pour s'exercer. Nous tenterons de montrer que ces pratiques sont aussi soumises au règne de l'invisible, dont Marcel Gauchet a cru, depuis l'ère moderne, et pour le meilleur, la société occidentale débarrassée.

1.3 La violence meurtrière

Dans l'Afrique de Sade, un proto-matérialisme est à l'œuvre. Il se donne à lire lorsque des êtres humains s'entredévorent en toute banalité. Cette façon de manger ses semblables s'apparente à la prédation des bêtes féroces. Elle implique donc une naturalisation du mode d'existence de l'espèce humaine en tant qu'ensemble de corporalités aspsychiques. Nous verrons que cette naturalisation réduit aussi la vie au statut de simple marchandise.

Dans la lettre XXXV, qui rapporte le voyage de Sainville en Afrique, la terrible nation Jaga, voisine du royaume de Butua, est représentée en train d'exécuter ses prisonniers de guerre de cette façon : « Quatre de ses gens les dépecèrent, et on les distribua tout sanglants à la troupe ; il n'y a point de boucherie où un bœuf soit partagé

avec autant de vitesse, que ces malheureux le furent à l'instant par leurs vainqueurs » (AV, 551). Cette comparaison avec le bétail de boucherie implique que les victimes tuées et cannibalisées par les Jagas ne sont pas considérées par leurs bourreaux en tant que créatures uniques et irremplaçables à l'intérieur de la globalité du processus organique. Au contraire, ces victimes sont appréhendées par leurs vainqueurs de manière impersonnelle. Elles sont considérées comme des corps apsychiques, intriqués dans le mécanisme général d'un monde matériel lui-même réputé indifférent à leurs agissements. Les victimes des Jagas sont déshumanisées par leur bestialisation. La violence meurtrière est rendue possible pour le bourreau par un dispositif de distanciation et de désensibilisation préalable qui oblitère le caractère traumatique de sa pratique, qui l'aurait autrement fait s'identifier à sa victime. Daniel Arasse a relevé, dans les arguments philosophiques de Guillotin, le souci de prévention du traumatisme des exécutants publics qui devaient opérer l'instrument de son invention. Une distanciation physique et psychologique est décrite, qui prétend aider ceux à qui sont déléguées les basses besognes à accomplir leur macabre travail :

Délivré de son corps à corps monstrueux avec le supplicié, le bourreau n'a plus qu'à être le déclencheur d'un processus mécanique, un "horloger méticuleux" (M. Foucault) dont le rapport au corps de la victime est médiatisé, neutralisé par l'impersonnalité de la machine⁵⁴.

Cela nous rappelle le geste à distance du monarque Ben Mâacoro, relevé dans la section précédente lorsqu'il fut question de ses rituels de magie sacrificielle. La performativité de ce geste à distance, sous l'instigation duquel « s'immoleront [par elles-mêmes] six victimes » (580), se donne à penser par le verbe au pronominal de la citation, qui crée l'effet d'une violence meurtrière impersonnelle. Daniel Arasse relève que le récit royaliste de la mort de Louis XVI prête une semblable manière de mourir au roi, qui « s'offre de lui-même en victime expiatoire au sacrifice⁵⁵ ». L'adjectif « monstrueux » dont se sert Arasse pour qualifier le corps-à-corps entre le bourreau et le supplicié

⁵⁴ *Ibid.*, p. 22.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 96.

appartenait, sous l’Ancien Régime, à la sacralité dans ce qu’elle a de commotionnel. Les condamnations à mort étaient traumatiques pour le bourreau lui-même, qui en a été délivré sous la Convention par le protocole de déclenchement à distance de la guillotine auquel il devait se conformer. Le processus mécanique qualifié par Sade de « machine infernale » (*AV*, 663) médiatisait le lien du bourreau avec la victime par une technologie qui calquait son mécanisme sur une conception matérialiste du corps humain, ce qui eut pour conséquence de désacraliser la violence meurtrière que l’instrument rendait possible⁵⁶. Cette violence meurtrière peut néanmoins être considérée comme donnant lieu à des sacrifices humains, comparables à ceux qui sont offerts par les prêtres de Butua à leur idole. La tension entre la technique froide et clinique de la guillotine et l’archaïsme de sa violence meurtrière, qui dépasse le strict cadre de la raison scientifique, a d’ailleurs été mise en évidence par Daniel Arasse : « C’est au prix d’une hideuse boucherie qu’elle [la guillotine] met abstraitement à mort et elle est ainsi le lieu d’une tension extrême entre la rationalité de sa technologie et la sauvagerie sanglante de sa fin⁵⁷. » L’avancée permise par la médecine ne saurait résoudre, autrement dit, le problème économique-théologique du sacrifice humain.

Pour en revenir à *Aline et Valcour* et aux victimes des Jagas⁵⁸, nous observons qu’une parcelle d’humanité leur est concédée : en leur accordant le statut de « malheureux » (*AV*, 551), le texte sollicite la compassion du lecteur. Là transparaît le sacré. Cela dit, les proies des Jagas sont généralement considérées en troupeau anonyme. Ce mode d’appréhension globalisant est une stratégie de distanciation propre

⁵⁶ D’après Daniel Arasse, lorsque Louis XVI a été exécuté, un phénomène d’aplatissement de son unicité souveraine s’est produit, une unicité désormais intriquée dans la mécanique d’un instrument qui avait déjà été utilisé : « Le fait même que Louis XVI soit décapité machinalement constitue [...] un *exemple* très fort, une négation irréfutable de l’exception royale [...] : la machine reste la même ; poteaux, madriers, tranchoir ont déjà servi. ». Voir *ibid.*, p. 91. L’auteur souligne.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 13. Daniel Arasse insiste sur la « valeur “baptismale” de l’immolation du tyran [Louis XVI]. La mort du roi est plus que l’abolition de la royauté, [révolutionnaires et royalistes la considèrent] comme un véritable sacrifice fondateur [dans le] sens religieux. » *Ibid.*, p. 89.

⁵⁸ Nous reproduisons le passage dont il est question : « Quatre de ses gens les dépecèrent, et on les distribua tout sanglants à la troupe ; il n’y a point de boucherie où un bœuf soit partagé avec autant de vitesse, que ces malheureux le furent à l’instant par leurs vainqueurs » (*AV*, 551).

au discours matérialiste, qui n'accorde aucune sacralité à l'abattage des animaux. Le cannibalisme des Jagas est aussi banalisé par le caractère sériel de l'opération. La « vitesse » (*AV*, 551) d'exécution de leurs prisonniers renvoie à celle qui a cours à l'ombre de la machine infernale. Daniel Arasse a noté le paradoxe qu'engendre la rapidité technique de l'instrument : « Dans l'instantanéité de son acte, la guillotine donne très précisément à voir l'invisible de la mort en son instant même, précis et indécidable⁵⁹. » Le règne de l'invisible que Marcel Gauchet a décrété comme étant chose du passé est donc toujours d'actualité à l'ère moderne, sous la menace incommensurable de la mort des guillotins : « Le théâtre de la guillotine culmine en un instant d'invisibilité⁶⁰. » Le mécanisme instantané de la machine fait régner l'invisible de la mort sur la population française, par un effet d'intimidation et par la « valeur d'exemple du châtement suprême⁶¹ ».

Dans le cannibalisme des Jagas, nous observons un même dispositif d'oblitération de la violence meurtrière que sous la guillotine. Une violence absolue est là aussi occultée par l'efficacité technique de la boucherie, tout en étant perceptible en creux de l'ellipse dont la rapidité du processus d'abattage à la chaîne donne l'effet. Ce processus est comparable au caractère affairé de l'entrepreneur, producteur et débinaire, qui rend possible le commerce rentable et hédoniste de la boucherie.

Au sujet des autres espèces animales, le discours de Zamé est révélateur : « Ce n'est point par aucun principe religieux que nous nous abstenons de viande ; c'est par régime, c'est par humanité : pourquoi sacrifier nos frères, quand la nature nous donne autre chose ? » (*AV*, 618). L'affirmation de ce chef éclairé est paradoxale. Elle pose la question du religieux en la niant par la formule « Ce n'est point par aucun », puis use du lexique du sacrifice intrafamilial pour parler de l'alimentation carnivore, ce qui est bel et bien parler en termes religieux. « Ce n'est point par aucun principe religieux »

⁵⁹ Daniel Arasse, *op. cit.* p. 49.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 62.

⁶¹ *Ibid.*, p. 21.

pourrait tout aussi bien vouloir dire « c'est par quelque ». Dans ce passage, il semble que mettre à mort un animal relève bel et bien du sacrifice, mais cela est partiellement oblitéré par la formule doublement négative « Ce n'est point par aucun » et par l'explication « c'est par régime, c'est par humanité ». Il est à noter que lorsque les personnages de la compagnie de Mme de Blamont mangent cette « autre chose » que la « nature » leur prodigue sans besoin de faire de sacrifices, comme dans la dixième lettre, le contenu de leurs plats est décrit : « l'on sert des fruits, des glaces, des sirops ou quelques vins d'Espagne et des biscuits ». Dans la même lettre, quand Aline écrit à son amoureux qu'elle dévore un repas plus consistant, probablement carné, son menu est passé sous silence : « on fait un excellent dîner, et d'autant plus ample, que c'est le seul repas où l'on se mette à table » (*AV*, 421). La règle dramatique des bienséances externes agit en tant que dispositif d'occultation de la charge sacrificielle qui hante les pudiques protégés de Mme de Blamont lorsqu'ils mangent de la viande. L'impersonnalité du pronom « on » dont use Aline pour décrire ses habitudes alimentaires la désolidarise, sous le regard de Valcour, de la vilénie de ce qui pourrait n'être considéré par ailleurs que comme un strict besoin biologique (se nourrir).

En creux de ces stratégies discursives d'occultation du caractère sacré de l'alimentation carnivore (chez Zamé) et d'oblitération de sa violence (chez Aline), nous percevons à la suite de René Girard la présence d'un interdit qui lie la violence au sacré. Dans le passage suivant de la lettre XXXV, comme dans celui qui concerne le cannibalisme alimentaire des Jagas, il y a une mise à distance et une désensibilisation face au traumatisme qui pourrait naître de pratiques nutritives anthropophages. Sarmiento explique à Sainville que la « nourriture ordinaire » des habitants de Butua « est le maïs, quelques poissons quand le commerce leur en apporte, et de la chair humaine ; ils en ont des boucheries publiques » (*AV*, 592). La logique de ce cannibalisme procède d'une marchandisation qui, avant d'être celle des êtres humains, est celle des poissons. La mise à mort de l'animal est mise à distance par l'échange commercial qui le fait circuler. Le poisson est considéré comme une simple

marchandise offerte à la fructification. Le piscivore n'assiste pas directement à la mise à mort de la bête. La mention de la consommation du « maïs » banalise plus encore le cannibalisme en le rendant « ordinaire ». La plate énumération que prononce Sarmiento met sur un pied d'égalité le végétarisme et l'anthropophagie, en présentant la nature comme une source profane d'alimentation, indifféremment exploitable. L'anthropophagie s'appuie sur une bestialisation ainsi que sur une marchandisation de l'être humain, ce qu'indiquent les boucheries publiques. La déshumanisation de l'homme, qui passe par sa bestialisation, par sa réification et par la naturalisation du rapport de prédation avec ses semblables, se trouve dès lors banalisée. Elle devient partie intégrante de sa quotidienneté la plus triviale.

C'est sur la violence meurtrière que l'auteur semble concentrer sa réflexion éthique. En note en bas de page de la lettre XXXV, le locuteur sadien écrit que « le philosophe [...] admet peu de crimes et ne tue point » (*AV*, 552). Pour Zamé, le meurtre est le crime qui doit être puni le plus sévèrement. Le législateur de Tamoé se défend de vouloir condamner le meurtrier à mort, ce qui signifierait « double[r] le mal sans l'arrêter, et surtout sans le réparer » (*AV*, 674). Pour s'en prévenir, mais pour se purger tout de même de la souillure meurtrière, Zamé propose le bannissement :

[J]e [...] donne [au meurtrier] une pirogue où sont placés des vivres pour un mois ; il y monte seul, en recevant l'ordre de s'éloigner et de ne jamais aborder dans l'île sous peine de mort ; il devient ce qu'il peut, j'en ai délivré ma patrie et n'ai pas sa mort à me reprocher ; c'est le seul crime qui soit puni de cette manière : tout ce qui est au-dessous ne vaut pas le sang d'un citoyen (*AV*, 674).

Par le bannissement et par l'abandon du meurtrier livré à lui-même, Zamé se défend du traumatisme qui pourrait naître de la condamnation à mort dans laquelle cet exil consiste *de facto*. La valeur de peine de mort de ce bannissement est occultée par les revendications progressistes du chef, qui permet au paria, au gré d'une clémence discutable, de devenir « ce qu'il peut ». Le législateur ne se reproche pas la mort par le bannissement du meurtrier, ce qui est une manière de s'en décharger. Le verbe « délivrer » évoque le mouvement d'expulsion qui anime l'économie du chef dans un

registre hygiénique. Il n'est question de « sang » qu'à la fin de la citation. La religiosité transparait sous ce signe ; il semble qu'à cet instant Zamé admette la valeur sacrificielle de sa loi d'extrême exception, qui requiert la mort du meurtrier. L'impression ainsi créée entre en contradiction avec la volonté d'emblée affichée par le législateur, qui déclare se garder de redoubler la violence meurtrière, préférant « arrêter le mal » et « le réparer ». La valeur suprême que Zamé accorde au sang signale un point aveugle, un angle mort dans sa conscience : il ne peut pas envisager de ne pas sacrifier le meurtrier, mais il refoule habilement la charge de hantises et de remords qu'entraînerait la perpétration de ce meurtre. Les mécanismes de défense que Zamé sollicite pour ne pas s'apitoyer sur sa victime rappellent la médiation qu'expérimente « l'horloger méticuleux⁶² », qui n'a qu'à enclencher le mécanisme de la guillotine, sans plus s'engager dans le « corps-à-corps monstrueux⁶³ » qui identifiait, sous l'Ancien Régime, le bourreau au supplicié.

Dans le passage de la lettre XXXV qui suit immédiatement celui qui traite du cannibalisme platement alimentaire des Jagas, un autre aspect de l'anthropophagie pratiquée par ceux-ci se donne à lire. Alors que la première manière de manger ses semblables obéit à un mouvement d'absorption alimentaire centripète, qui relève des strictes fonctions biologiques, une autre façon procède d'un mouvement contraire d'expulsion centrifuge, ouvert sur l'extériorité du cosmos et sur la plénitude du sacré :

[I]ls redressèrent [un] arbre qu'ils avaient arraché, le fixèrent dans le sable, y lièrent un de ces malheureux vaincus, qui leur restait, puis se mirent à danser autour, en observant à chaque mesure, d'enlever adroitement, d'un fer dont ils étaient armés, un morceau de chair du corps de ce misérable, qu'ils firent mourir, en le déchiquetant ainsi en détail [...]. Ce morceau de chair s'avalait cru, aussitôt qu'il était coupé, mais avant de le porter à la bouche, il fallait se barbouiller le visage avec le sang qui en découlait. C'était une preuve de triomphe (*AV*, 552).

Dans ces lignes, de nombreux signes de sociabilité ritualisée encadrent l'écoulement de sang. L'élévation totémique d'un mat fait écho à la verticalité de la machine

⁶² *Ibid.*, p. 22.

⁶³ *Ibid.*

infernale. La danse mesurée et le déchiquetage en détail, qui raffinent la cruauté de la scène en la parant d'une esthétique macabre, l'avalement de viande humaine, d'autant plus transgressif qu'elle est crue, le barbouillage des visages indiquant la souillure morale ainsi que le triomphe défiant et jubilatoire à l'apogée du rituel donnent à celui-ci une aura surnaturelle ouverte sur l'extériorité du cosmos et sur la plénitude du sacré. Notre analyse de ce passage rejoint les observations de Frank Lestringant. Dans *Le Cannibale : grandeur et décadence*⁶⁴, l'historien de la représentation du cannibale a fait la distinction entre deux types d'anthropophagie. La première consiste à manger son semblable pour combler le besoin strictement biologique de se nourrir. La seconde est nimbée d'une couche de sens symbolique, comme le rituel auquel donne lieu la boucherie des Jagas.

Dans la note en bas de page qu'analyse Adrien Paschoud pour traiter de la dénonciation du jacobinisme dans *Aline et Valcour*⁶⁵, les signes de sang, d'égorgeement, de férocité, de cannibalisme et de cruauté laissent en plan la question de la ritualité religieuse qui aurait servi de contexte cérémoniel à la violence meurtrière des révolutionnaires. Des signes nimbés d'une aura de sacralité transparaissent pourtant dans cet extrait, qui n'est pas dépourvu du lexique propre aux rituels de magie sacrificielle dont l'auteur use abondamment. Comme nous l'avons déjà observé, l'emploi du syntagme « machine infernale » (*AV*, 663) pour désigner la guillotine est un parfait exemple de la mise en tension que donne à lire le roman entre un discours matérialiste et un discours religieux. Un semblable tremblement sémiotique entre matérialisme profane et religiosité du sacré est décelable dans les passages relatifs au cannibalisme des Jagas, qui implique l'exécution de malheureux prisonniers de guerre. Après avoir été réduite à des considérations strictement alimentaires, la boucherie est associée à un

⁶⁴ Frank Lestringant, *Le Cannibale. Grandeur et décadence*, *op. cit.*, 319 p.

⁶⁵ « On attendait quelque chose d'humain [...] de notre première législature, et elle ne nous a offert que des hommes de sang, se disputant seulement sur la manière d'égorger leurs semblables. Plus féroces que des cannibales, un d'eux a osé offrir une machine infernale pour trancher des têtes plus vite et plus cruellement. Voilà les hommes que la nation a payés, qu'elle a admirés, et qu'elle a crus » (*AV*, 662-663).

rituel de magie sacrificielle. En note en bas de page de ce passage particulièrement sensationnaliste de la lettre XXXV, l'auteur établit un nouveau parallèle entre les Jagas et la nation française :

On recule d'effroi à ce récit ; il est affreux, sans doute, mais si c'est un crime que d'être vaincu, chez ces barbares, pourquoi ne leur est-il pas permis de punir alors les criminels par ce supplice, comme nous punissons les nôtres, par des supplices à peu près semblables ? Or, si la même horreur se trouve chez deux nations, l'une, parce qu'elle y procède avec un peu plus de cérémonie, n'a pourtant pas le droit d'invectiver l'autre. Il n'y a plus que le philosophe, qui admet peu de crimes et qui ne tue point, qui soit fondé à les invectiver toutes deux (*AV*, 552).

Cet extrait contient une objection de conscience plus contestataire que celle, à tendance républicaine, portée par le prophétisme de Sainville analysé dans la première section de ce chapitre. L'éclairement dont le penseur Sade semble vouloir faire profiter ses contemporains fait feu de tout bois. Il lance une diatribe contre les exécutions publiques en 1795. En dénonçant l'atrocité des « supplices » de l'Ancien Régime, l'auteur écorche les condamnations toutes récentes qui ont été permises sous la Convention. Le terme « cérémonie » n'est pas innocent. Il renvoie au caractère religieux de ces mises en scène tragiques⁶⁶. L'« affreux » et l'« horreur » des mises à mort évoquent le sacré dans ce qu'il a de commotionnel. Le cérémoniel masque en France la violence meurtrière, comme c'est le cas du rituel des Jagas, mais il le fait mieux encore, par un raffinement plus élaboré des codes sociaux qui entourent la violence et qui la rendent tolérable en la parant d'une esthétique. Par l'emploi d'un même lexique cérémoniel pour évoquer le cannibalisme rituel des Jagas et la pratique des condamnations à mort en France, l'extrait signale que les tenants de la peine capitale, tous lieux et toutes époques confondus, utilisent des techniques de magie sacrificielle pour trouver leur salut et soumettent la population de leur nation, témoins comme victimes, au règne invisible de la mort.

⁶⁶ Daniel Arasse avance que « l'ensemble des opérations visuelles qui entourent le fonctionnement de la guillotine constitue, à proprement parler, un *rituel* ». Voir Daniel Arasse, *op. cit.*, p. 146. L'auteur souligne.

Dans les parages de l'extrait que reproduit Adrien Pashoud pour analyser la dénonciation sadienne des jacobins, Zamé dresse un parallélisme entre l'exécution des criminels en Europe et les sacrifices humains constitutifs des mœurs des nations supposément moins civilisées :

La rigueur des peines, poursuit ce vieillard, est une des choses qui m'a le plus révolté dans vos gouvernements européens [...]. Les Celtes justifiaient leur affreuse coutume d'immoler des victimes humaines, en disant que les dieux ne pouvaient être apaisés à moins qu'on ne rachetât la vie d'un homme par celle d'un autre ; n'est-ce pas le même raisonnement qui vous fait égorger chaque jour des victimes aux pieds des autels de Thémis ? [...] À mesure que les Celtes se policèrent et que le commerce des Romains, en les assouplissant d'un côté, leur enlevait de l'autre cette âpreté de mœurs qui les rendait féroces, les victimes destinées aux dieux ne furent plus choisies ni parmi les vieillards, ni parmi les prisonniers de guerre ; on n'immola plus que les criminels, toujours dans l'absurde supposition que rien n'était plus cher que le sang de l'homme, aux autels de la divinité ; en achevant votre civilisation, le motif changea, mais vous conservâtes l'habitude : ce ne fut plus à des dieux altérés de sang humain, que vous sacrifiâtes vos victimes, mais à des lois que vous avez qualifiées de sages, parce que vous y trouviez un motif spécieux pour vous livrer à vos anciennes coutumes, et l'apparence d'une justice qui n'était autre dans le fond que le désir de conserver des usages horribles auxquels vous ne pouviez renoncer (*AV*, 663-664).

Les strates sous-jacentes aux institutions légales qui policent l'Europe relèguent dans l'oubli leur « fond », entaché par la pratique de l'immolation humaine. Une même logique paradoxale (qui présuppose la colère vengeresse de la divinité et perpétue la catastrophe par la tentative de la conjurer) anime les usages des anciens Celtes et ceux des Africains de Butua, ce qui lui donne le caractère de l'universalité. Le reproche « vous conservâtes l'habitude » adressé à Sainville, le représentant français sur l'île, donne l'idée d'un atavisme sacrificiel, en vigueur depuis toujours, malgré la prétention d'exercer la justice avec l'achèvement de la civilisation européenne. Cet atavisme trouve satisfaction dans les « usages horribles » auxquels s'adonne l'être humain lorsqu'il fait couler le sang de ses semblables, avec ou (depuis peu) sans motifs religieux. L'habitude de sacrifier aux institutions légales plutôt qu'à la divinité soustrait au monde une bonne mesure de son ouverture sur l'extériorité du cosmos et sur la

plénitude du sacré. Le transfert de la sacralité des « dieux altérés de sang humain » aux « lois [...] qualifiées de sages » rend compte du désenchantement des forces qui transcendaient l'homme de l'âge agreste, devenues inopérantes. Le vide laissé par l'éviction des dieux est suppléé par une révérence portée à la nation et aux lois, des notions tout aussi abstraites que celle du divin, mais prosaïques, impersonnelles et décolorées en comparaison des dieux altérés de sang humain. La platitude prosaïque de ces notions s'abat sur la population, dont la vie ne relève plus que de la contingence des décisions politiques, puisqu'on la somme de ne plus entretenir de relation avec quelque divinité que ce soit, surtout pas avec celle dont la voix rendrait pensable une correction des comportements de la nation et des lois. Les termes d'« autels de Thémis », qui décrivent les institutions légales européennes, conservent pourtant tout de leur caractère religieux, cérémoniel et sacrificiel, en dépit du désenchantement qui accompagne l'achèvement de la civilisation européenne.

Par le relevé dans *Aline et Valcour* des signes nimbés d'une aura cérémonielle, nous avons mis en évidence la valeur religieuse de la violence meurtrière qui s'y exerce et son caractère sacrilège. Dans la section suivante, qui clora le premier chapitre de notre mémoire, nous soumettrons au même exercice le thème de la prostitution, une pratique qui se révèle elle aussi surnaturelle dans *Aline et Valcour*, c'est-à-dire soumise au règne de l'invisible dans la mesure où elle s'appuie sur des techniques de magie sacrificielle pour s'exercer.

1.4 L'hédonisme prostitutionnel

Dans *Aline et Valcour*, la caste financière que représente Dolbourg obéit à des lois irrationnelles identiques à celles animant l'économie sacrificielle propre au culte théocratique de l'Afrique de Butua dans la lettre XXXV. Cette caste est critiquée par Zamé, le chef éclairé de l'île utopique de Tamoé, chez qui Sainville prend du repos après son séjour en Afrique. Sous l'instance de son père, Zamé a voyagé en Europe pendant ses années de formation. Dans la lettre XXXV, il raconte à Sainville son

voyage de jeunesse, lors duquel il s'est instruit auprès d'« [un] financier [qui l]e dirigeait dans la levée des impôts [et qui lui] développait le système atroce de n'engraisser que soi de la substance du malheureux » (*AV*, 625). La dénonciation par Zamé du financier, qui veut « n'engrais[s]er que soi de la substance du malheureux », démonte la rationalisation de l'extorsion du « malheureux » en révélant le fondement « atroce » du « système » qui prétend justifier la cannibalisation de sa « substance » au nom d'une logique intéressée. Il en coûte à l'autre, en pure perte, pour que le « soi » produise du profit. Ce coût sacrificiel de l'autre surdétermine la logique intéressée du soi : il en est la condition de possibilité.

Nous aurons l'occasion, dans le prochain chapitre, de développer plus amplement notre propos sur la charge sacrée qui hante l'aura du richissime fermier général Dolbourg. Le rôle néocléricale de ce financier est caché. Cela se discerne en creux du fait qu'il n'écrit aucune des soixante-douze lettres du roman. Voici en quoi consiste son emploi du temps le plus significatif auprès de son compagnon magistrat, le président de Blamont. Nous tirons cette information des aveux de la duègne Dubois dans la lettre XXI, qui a déjà travaillé pour les deux scélérats :

Ils ont [...] un sérail composé de douze petites filles, dont la plus âgée n'a pas quinze ans, et que l'on renouvelle à raison d'une tous les mois. Les sommes qu'ils dépensent à cela [...] sont énormes, et quelque riches qu'ils puissent être, [il est inconcevable] que leur fortune n'y soit déjà pas épuisée (*AV*, 466).

Dans cet extrait, les libertins obéissent à une économie de la perte d'argent, de foutre et de sang. Les dettes physiques et morales animent leurs mouvements vitaux : ils sacrifient. Cela s'accorde avec le deuxième principe de la thermodynamique, celle de l'univers entropique, stipulant que l'énergie de la matière se diffuse, à partir d'un état d'organisation, vers un état de désorganisation continue. Dans la lettre XXXV, le transfuge portugais Sarmiento théorise à sa manière cette loi de la nature pour justifier la sodomie : « Je le demande, est-il raisonnable de penser que si les vues de la nature tendaient à ce que rien ne fut perdu, elle consentirait à perdre autant ? » (*AV*, 586). Dans le passage de la lettre XXI qui fait état des activités secrètes des libertins, la source du

renflouement de leurs coffres reste un mystère. Il n'est question dans cette citation que de perdre. La main invisible d'une chimie qui postule que rien ne se perd ni ne se crée serait donc fantaisiste. Dans l'univers en expansion, tout se perd. Blamont et Dolbourg vivent (et nous vivons avec eux) dans un monde qui obéit à une économie de la dilapidation et du gaspillage. Cette économie, en d'autres mots, est sacrificielle. Elle part du centre et s'écoule vers le périmètre. Le sérail de petites filles des libertins a pour unique but l'écoulement de foutre. Ce principe chapeaute toute la narration par la préséance axiologique des délectations charnelles ou, pour être plus précis, de la pédocriminalité. Dans sa préface à *Sade utopiste* de Pierre Favre, Jean de Soto a mis en évidence que les délectations charnelles sont chez Sade une valeur économique principale, qui détermine tous les autres échanges qui lient entre eux les personnages. Jean de Soto écrit que dans *Aline et Valcour*, « [l]a politique est subordonnée à l'érotique⁶⁷ ». Dans le sérail du président de Blamont et de Dolbourg, le renouvellement d'une petite fille par mois obéit à une périodicité qui est celle du sang qui se déverse. Ce renouvellement rend compte de la dévaluation des victimes une fois qu'elles ont été consommées. Les libertins les considèrent comme de simples marchandises vite périmées et remplaçables dans une chaîne sérielle toujours plus complexe et intéressante. Le président de Blamont et le financier Dolbourg se purgent de ces restes orduriers par le sang afin de renouveler la production de leur foutre.

Dans l'extrait suivant de la lettre XXXV, le transfuge portugais Sarmiento donne un tour guidé à Sainville des appartements les plus retirés du monarque Ben Mâacoro. Il lui explique la taxinomie qui classifie les victimes anonymes de ses procédés :

Tout en causant, Sarmiento me promenait de chambre en chambre, et je vis ainsi la totalité du palais, excepté les harems secrets, composé de ce qu'il y avait de plus beau dans l'un et l'autre sexe, mais où nul mortel n'était introduit. [...] Toutes les femmes du prince, continua Sarmiento, au nombre de douze mille, se divisent en quatre classes. [...] Il [Ben Mâacoro] forme la troisième classe depuis

⁶⁷ Jean de Soto, « Préface à [*Sade utopiste*] », dans Pierre Favre, *op. cit.*, p. VII.

seize ans jusqu'à vingt ans ; celles-là servent aux sacrifices : c'est parmi elles que se prennent les victimes immolées à son dieu. La quatrième classe enfin renferme tout ce qu'il y a de plus délicat et de plus joli depuis l'enfance jusqu'à seize ans. C'est là ce qui sert plus particulièrement à ses plaisirs [...] (AV, 559).

Le nombre de « douze mille » femmes du monarque de Butua relève du superflu et du somptuaire, donc encore une fois d'une économie du gaspillage. La dernière classe, la plus raffinée et la plus délicate, celle qui tient probablement sa cour dans les harems secrets les plus retirés du prince, donne encore à imaginer que les délectations charnelles et la pédo-criminalité sont des valeurs économiques principales. La mention de harems secrets laisse planer la même ambiance d'occultisme que dans le sérail de Dolbourg et de Blamont. L'emploi du démonstratif « ce », lorsque Sarmiento parle des femmes et des enfants qu'utilise Ben Mâacoro pour ses plaisirs, en les désignant par les syntagmes « ce qu'il y a de plus beau » et « ce qu'il y a de plus délicat », réifie la vie des victimes du prince. Dans *Aline et Valcour*, d'un bout du monde à l'autre, une élite théocratique pédophile dépense le foutre et sacrifie par le sang. Elle s'endette physiquement et moralement par la prostitution et par le meurtre rituel. Elle obéit à un mouvement de gaspillage, qui s'accorde avec la loi de l'univers entropique et de l'économie sacrificielle.

La lettre XXVI fournit un exemple des motivations hédonistes de l'élite financière. Le président de Blamont y laisse entendre que son ami n'a d'autres souhaits que d'absorber en toute tranquillité de la nourriture, de s'enivrer et de faire couler le foutre : « Tranquillise-toi donc, Dolbourg, je te le répète ; bois, mange... et dors, je réfléchirai sur tes plaisirs, et sur notre tranquillité mutuelle » (AV, 503). La faculté de réflexion du président est mise au service de son ami financier pour calmer la culpabilité qu'il éprouve à commettre des sacrifices. En faisant usage de la raison, le juge de Blamont seconde le jouissif Dolbourg, comme il le lui fait observer : « N'es-tu pas trop heureux d'avoir un *second* tel que moi, un ami qui ne te laisse d'autres soins que celui de cueillir les fruits de tous les forfaits dont il veut bien se couvrir pour ton bonheur ? » (AV, 503, l'auteur souligne). Le terme « *second* », appliqué au président,

fait aussi allusion au droit de cuissage de son ami financier sur sa propre fille. Dans la lettre XXXV, le droit de cuissage des prêtres de Butua est exposé par Sarmiento à Sainville : « Un époux mépriserait sa femme, si elle lui donnait ses prémices ; elles appartiennent de droit aux prêtres ; eux-seuls doivent flétrir cette fleur imaginaire, à laquelle nous avons la folie d'attacher tant de prix » (*AV*, 586). La préséance qu'a le personnage néoclérical de Dolbourg sur le corps d'Aline est conforme aux mœurs des prêtres de Butua. Le terme « prémices » évoque la pratique religieuse qui consiste à faire le don à une divinité des premières moissons récoltées. Dans la lettre XXVI, le président propose à Dolbourg de « cueillir » les « fruits de tous les forfaits ». Une même métaphore botanique sert à désigner l'enjeu qui mobilise les prêtres africains et le financier Dolbourg.

Pour ajouter de la saveur à ses projets prostitutionnels, le président de Blamont prétend brasser des affaires incestueuses, ce qu'il indique dans la lettre LII écrite à son ami financier : « Heureux époux de toute ma famille, je t'aurai fait goûter le plaisir des dieux : il ne te reste plus que ma femme. » En note en bas de page, après le mot « dieux », l'éditeur fictif précise qu'il s'agit d'une « [a]llusion aux incestes multipliés des divinités du paganisme » (*AV*, 1009). Dans ces passages, les pratiques prostitutionnelles du président de Blamont et celles de son ami sont à nouveau associées à la religion et au sacré. L'allusion à l'inceste de droit divin du président renvoie aussi à la lettre XXXV, déjà analysée, où il est question de la violence endémique des jacobins, « se disputant seulement sur la manière d'égorger leurs semblables ». Les conventionnels y sont réputés « [p]lus féroces que des cannibales » (*AV*, 662-663). L'inceste, l'égorgement des « semblables » et le cannibalisme ont ceci en commun que les bourreaux qui pratiquent ces abus s'en prennent à leur environnement matériellement et symboliquement le plus rapproché. Frank Lestringant évoque à juste titre l'image transgressive de « l'anthropophage [...] incestueux⁶⁸ ». L'activité incestueuse du président de Blamont, qui agresse sa propre famille, peut être

⁶⁸ Frank Lestringant, *op. cit.*, p. 65.

rapprochée de la violence du gouvernement républicain qui s'attaque à ses propres habitants sous la Terreur. La première section du prochain chapitre illustrera plus amplement les liens que l'on peut tisser entre la figure du président de Blamont et ce qui se disait dans le discours social au sujet du gouvernement terroriste sous la Convention.

Valcour condamne fermement, dans la troisième lettre, le projet du président de Blamont et de son ami Dolbourg, lorsqu'il apprend le triste sort que les scélérats réservent à sa bien-aimée. C'est contre la réduction de la jeune fille au statut d'objet d'échange que l'amoureux s'indigne le plus rageusement. Le projet de mariage contre lequel il doit lutter est à ses yeux « [u]n pacte mercenaire et vil, un trafic honteux de fortunes et de noms, qui n'enchaînant que les personnes, laissent les cœurs à tout le désordre du désespoir et du dépit » (*AV*, 397). Les termes « pacte » et « trafic » renvoient au sujet plus général de la traite de personnes. Le verbe « enchaînant » se rapporte lui aussi au champ lexical de l'esclavage. Dans ce passage, il semble à première vue que le meurtre soit hors sujet. Les libertins ne prévoient pas pour l'instant tuer Aline ; ils ont intérêt, au contraire, à la maintenir le plus longtemps en vie possible afin d'en jouir sur une longue période. À ce sort, Aline préférera le suicide. Les abus du président et de son ami auront raison de la jeune fille. Dans un passage de la deuxième lettre, le magistrat explique le peu de respect qu'il a pour les prétentions de Valcour au titre de gendre : « je ne veux pas donner ma fille à un homme qui n'a rien » (*AV*, 393). Dans cet extrait, la volonté du président de Blamont est prononcée en termes négatifs. Il ne veut pas échanger sa fille contre « rien ». Nous avons vu que quand le désir est prononcé en termes négatifs dans le texte, la réponse du monde surprend les attentes conscientes du sujet verbal. L'étroitesse du désir vénal du président, qui ne dit « rien » de ce qui l'intéresse chez sa fille lorsqu'il prononce le vœu qui la regarde, voue paradoxalement Aline à rien, c'est-à-dire au néant de la mort.

Nous avons observé que la marchandisation de l'être humain permettait au bourreau de se distancier émotionnellement face à sa victime lorsqu'il s'agissait de

l'assassiner. Si, d'une part, les forfaits produisent des fruits (dans la mesure où la violence meurtrière permet l'hédonisme prostitutionnel), l'hédonisme prostitutionnel, avec ce qu'il implique de réification et de marchandisation de l'être humain, pave d'autre part la voie à la violence meurtrière, puisque le prostituteur pourrait ne plus faire la distinction, lorsqu'il considère la prostituée qu'il utilise, entre la destruction d'un bien matériel profane et celle d'une vie humaine. La marchandisation d'Aline la prive de sa subjectivité. Poussée dans ses derniers retranchements, Aline se suicidera et ne fera par-là qu'accomplir le mouvement de sa réduction au statut d'objet jusqu'à sa négation absolue. On peut toutefois interpréter le suicide de la jeune fille comme un ultime effort, paradoxal et tragique de sa part, de reprise de souveraineté sur son corps.

Dans notre section sur la violence meurtrière, nous avons analysé des extraits d'*Aline et Valcour* montrant que le discours matérialiste opère un désenchantement du monde et prive l'expérience humaine de son ouverture sur l'extériorité du cosmos et sur la plénitude du sacré. On se souviendra que les Africains de Butua ont « des boucheries publiques » de chair humaine et qu'ils en consomment, en toute trivialité, comme s'il s'agissait d'une nourriture « ordinaire » (AV, 592). Nous analyserons dans les pages qui suivent d'autres passages du texte qui témoignent du désenchantement qu'opère le discours matérialiste, un désenchantement qui rend banale et possible la pratique de la prostitution. Celle-ci implique en Afrique⁶⁹ un appareil cérémonial et des prêtres. Les projets incestueux du président de Blamont s'inspirent quant à eux de la mythologie païenne pour se concrétiser. La prostitution dans *Aline et Valcour* suppose en effet l'exercice de techniques de magie sacrificielle lorsqu'il s'agit, en dernière instance, de cueillir les prémices de vierges et de dépenser du foutre.

⁶⁹ Dans la chronologie d'*Aline et Valcour*, la prostitution se produit d'abord dans un contexte religieux. Elle fait ensuite l'objet d'une désacralisation, par la vénalité du commerce qu'elle implique en France. D'après le transfuge Sarmiento dans la lettre XXXV, l'Afrique de Butua est « dans l'enfance de toutes nos sociétés », ainsi qu'un « peuple encore dans le sein de la nature » (AV, 593). Elle sert de modèle pour topographier les archaïsmes de la prostitution française, dont le caractère religieux est oblitéré par les institutions de la civilisation européenne, y compris par ce qu'il est convenu d'appeler un mariage de fortune, tel que celui qui est imposé à Aline.

Dans la treizième lettre, Aline s'insurge contre le libertinage de Dolbourg, son promis :

cet homme a une maîtresse ! et si cela est, pourquoi veut-il m'épouser ?... Mais entendez-vous de telles mœurs ? D'où vient [*sic*] prendre une femme alors ? C'est donc un meuble qu'on achète ?... ah ! j'entends, on a cela dans sa chambre, comme un magot sur sa cheminée... » (*AV*, 425).

L'effarement d'Aline face à la volonté de Dolbourg de l'épouser tout en maintenant son train de vie libertin l'amène à observer qu'elle est considérée de manière impersonnelle par le financier, comme une femme parmi d'autres. Le financier nie l'expérience subjective de la jeune fille pour la réduire au statut de corps apsychique. Cela est illustré par la référence d'Aline au « meuble que l'on achète » et au « magot » (un bibelot), que l'on pose sur la cheminée comme un trophée. La jeune fille refuse d'être identifiée à ces objets. Elle revendique une âme.

Dans la lettre XXIII, le financier Dolbourg et le président de Blamont surprennent Aline au lit. Entré cavalièrement dans la chambre de la jeune fille, le financier se permet des attouchements sur son corps :

Mademoiselle, permettez, a dit Dolbourg en écartant une des mains dont Aline cherchait à cacher ce que son père venait de découvrir... permettez, monsieur votre père trouve bon que je regarde tout ceci comme mon bien, et il est assez judicieux pour ne vouloir pas conclure le marché que je n'aie reconnu s'il n'y a point de fraude... Ces bagatelles-là se voient sans difficulté... bon, si c'était... mais pour cela... nous en voyons tant... (*AV*, 475).

Le verbe « permettez » à l'impératif est une civilité employée pour la forme dans le but d'agir sur le corps d'Aline, et ce, sans sa permission. Dolbourg s'autorise à écarter les défenses d'Aline pour palper son corps. Le terme « bien » réifie la jeune fille en la réduisant à un statut de marchandise. Cela se confirme par la référence au « marché » qui occupe les deux libertins. La « fraude » évoquée lorsqu'il est question du corps d'Aline maintient le lexique utilisé dans le registre commercial. Il importe aux roués de prévenir tout défaut de fabrication du matériel qu'est censée être la jeune fille. Une fois de plus, le corps d'Aline est considéré de manière impersonnelle et dans une chaîne

sérielle par Dolbourg, comme celui d'une jeune fille parmi d'autres. Le financier admet d'ailleurs en voir « tant ».

Toujours dans la lettre XXIII, les propos du président de Blamont au sujet de son ami financier sont rapportés en ces termes : « Dolbourg n'a plus de biens, c'est le plus heureux des hommes, il en est déjà à son troisième veuvage » (*AV*, 478). Dans cet extrait, le président de Blamont trahit le manque d'empathie de son ami, qui considère ses anciennes épouses de manière impersonnelle comme des « biens », dans une indifférence, voire dans un bonheur qui fait glacer le sang. Un soupçon pèse sur Dolbourg, dont les trois veuvages ne sont peut-être pas le fruit du hasard. D'après ces exemples, l'hédonisme prostitutionnel de Dolbourg, qui appréhende ses partenaires comme des marchandises dont il se détache une fois qu'elles lui apparaissent obsolètes, pose un enjeu éthique aussi important que celui du meurtre, puisqu'il l'implique et l'induit.

Il n'est certes pas étonnant de trouver chez Sade un lexique mercantile pour décrire les pratiques des scélérats libertins. Qu'en est-il du discours amoureux que Sainville entretient vis-à-vis de Léonore ? Échappe-t-il au registre marchand ? Rien n'est moins certain, du moins lorsqu'on analyse cette saillie de la bouche du voyageur dans la lettre XXXV : « Le Ciel m'est témoin que j'avais respecté [...] la vertu de celle dont je voulais faire ma femme ; j'aurais cru diminuer le prix que j'attendais de l'hymen, si j'avais permis à l'amour de le cueillir » (*AV*, 533-544). Pour Sainville, en dépit de l'incalculable valeur qu'il accorde à Léonore, l'hymen de sa bien-aimée a un « prix », qui fluctuera à la baisse une fois que l'amoureux l'aura payé. En appréciant Léonore, le voyageur la dévalue du même coup et la réduit au statut d'objet d'échange. Il s'agit pour Sainville de « cueillir » l'hymen, ce qui renvoie au culte des « prémices » et de la « fleur » (*AV*, 586) propre aux usages des prêtres du royaume théocratique de Butua. Sainville évoque d'ailleurs le Ciel à témoin de ses supposés sentiments de révérence pour Léonore. Dans le discours de l'aventurier amoureux, les lexiques

marchand (« le prix ») et religieux (le « Ciel » et la cueillette des prémices) sont convoqués dans la même phrase, faisant trembler le sens du texte.

Valcour s'insurgeait contre les procédés commerciaux qui motivaient les deux libertins vis-à-vis de son amoureuse. Il utilise pourtant lui-même un langage similaire pour parler de sa relation avec la jeune fille lorsqu'il se plaint à elle dans ces termes : « moi, renoncer au charme de vous posséder un jour ! » (*AV*, 397). C'est avec grande amertume que Valcour se résigne à ne pas devenir le propriétaire d'Aline, à ne pas la « posséder », ce qui trahit une volonté de réification et de contrôle du corps de la jeune fille, comme si elle était un bien. Cela n'empêche pas Valcour, dans la quatrième lettre, de s'adresser à elle dans un registre religieux : « vous êtes fille d'un dieu, ou plutôt vous êtes un dieu vous-même » (*AV*, 398). Nous observons une fois de plus le principe de contradiction qui file notre analyse, qui fait coexister un discours matérialiste et un discours religieux (si du moins on en juge par la surévaluation d'Aline par Valcour, qui relève de l'idolâtrie). Un fétichisme de la marchandise se donne ainsi à lire.

La lettre XXXVIII relate l'intégration de Léonore à une communauté bohémienne espagnole. Aux yeux de Brigandos, le chef des Bohémiens, la prostitution serait acceptable dans le contexte particulier où un viol aurait pu être commis du fait de l'intempérance d'un homme. L'échange monétaire qu'implique la prostitution aurait alors pour effet, chez la victime, de mieux absorber le choc d'une agression sexuelle qu'elle allait subir de toute manière. Brigandos intervient comme Salomon et interpelle une femme et son agresseur que cette question concerne : « Chrétienne [...], [...] si cet homme s'y était pris comme il fallait, tu te serais rendue pour deux pistoles, [il te donne] le double [...], deviens la femme de cet homme-là, et ne lui refuse aucune de tes faveurs... » (*AV*, 859-860). L'interpellation « Chrétienne » tourne en dérision le registre religieux, qui est censé inspirer de la gravité. Dans cet extrait, la femme considérée comme chrétienne du fait de sa pauvreté se rendrait à « cet homme-là » pour « deux pistoles ». Le lexique de la reddition est employé pour marquer l'ascendant du prostituteur sur la femme prostituée. Cette relation, bien qu'elle ne soit pas vécue sous

un rapport équitable, serait tout de même préférable, pour la prostituée, à la menace de viol, qui n'est pas en soi dénoncée par Brigandos. Le chef des Bohémiens explique le viol comme une maladresse de la part de l'homme, ce qu'indique le syntagme « si cet homme s'y était pris comme il fallait ». Il aurait été plus adroit pour l'homme de traiter sa victime en prostituée plutôt que de l'attaquer. Le personnage de Brigandos, bien qu'il ne partage pas l'opinion de Valcour au sujet de la prostitution, apparaît généralement comme un chef bon et avisé, un redresseur de tort et un protecteur amoureux de la vertu de Léonore. Fidèle au relativisme qui caractérise sa plume, Sade module les admonestations de ses personnages au sujet de la prostitution, qui, prise sous un certain angle, celui qui permet d'éviter le viol, apparaît salutaire. Il s'agit d'une des rares défenses de la prostitution par un personnage d'*Aline et Valcour* qui, bien qu'il ait des traits de délinquant, apparaît le plus souvent vertueux. L'extrait suivant de la lettre XXIV, adressée par Valcour à Déterville, trouve alors tout son sens : « ce n'est que par de légers maux que les plus grands se suspendent ; ainsi que de certains insectes qui nous gênent et dont néanmoins l'utile existence nous empêche d'être incommodés par de plus venimeux » (*AV*, 496). Une résignation se fait sentir dans ce discours où est affirmée la nécessité du mal sur terre. La gravité de « maux » qui pourraient survenir s'allège lorsque ces maux en empêchent de plus grands. En observant dans la nature la présence de « certains insectes » gênants, Valcour naturalise le mal. La prostitution d'Aline n'en implique pas moins son viol ainsi que son suicide. Cette logique du moindre mal ne s'applique donc pas pour elle. Dans ce cas, la prostitution, par la marchandisation de la vie qu'elle opère, pave la voie à la violence meurtrière.

Dans une note en bas de page de la lettre XXXV, le locuteur sadien prend en charge la dénonciation de la prostitution et répond à l'argument du mal nécessaire de Valcour :

Ne dit-on pas pour excuse de la tolérance de[s] maisons [closes], que c'est pour empêcher de plus grands maux et que l'homme intempérant, au lieu de séduire la femme de son voisin, va se satisfaire dans ces cloaques infects ? N'est-ce pas une chose extrêmement singulière qu'un gouvernement ne soit pas honteux de rester

quinze cents ans dans une erreur aussi lourde, que celle d'imaginer qu'il vaut mieux tolérer le débordement le plus infâme, que de changer les lois ? Mais qui compose les victimes de ces lieux horribles ? Les sujets qu'on y trouve ne sont-ils pas des femmes ou des filles primitivement séduites par l'avarice ou l'intempérance ? Ainsi, l'État permet donc qu'une partie des femmes ou des filles de sa nation se corrompe pour conserver l'autre ; il faut l'avouer, voilà un grand profit, un calcul singulièrement sage ! (*AV*, 652).

Dans cette note, l'argument de Valcour est réfuté. L'illégitimité de la prostitution y semble indiscutable. Les « cloaques infects », la honte, l'infâmie, l'horreur et la corruption sont des mots fortement empreints d'un jugement de valeur négatif. La prostitution semble se commettre en dépit de la volonté de tout le monde. Le gouvernement fait l'« erreur » de la tolérer ; les « femmes et les filles » sont « séduites » pour fréquenter les lieux de débauche. Elle échappe à l'emprise des êtres et des lois. Pendant ce temps, des « victimes » sont sacrifiées pour « conserver » la partie des femmes qui aurait autrement écopé des attaques d'hommes intempérants. Le philosophe Sade relève une absurdité en employant l'ironie : « voilà un grand profit, un calcul singulièrement sage ! ». Au sujet des « moyens que [l'Europe emploie], avec ses maisons scandaleuses, où de malheureuses victimes sont indécentement dévouées à l'intempérance publique » (*AV*, 5651), le discours de Zamé est catégorique. L'adjectif « scandaleuse » assimile « l'intempérance » à la transgression d'un interdit. Honteuse et avilissante pour le public comme pour ses « malheureuses victimes », la pratique de la prostitution dans les maisons closes d'Europe s'apparente à un sacrilège. Le lexique qu'emploie Zamé lorsqu'il indique que les « victimes » prostituées sont « dévouées » à la concupiscence du public appartient au registre religieux. Le sacrilège advient lorsque la multitude s'empare des victimes dévouées, qui sont par définition réservées à la divinité. La pratique de la prostitution profane et rend profane ce qui appartenait au domaine du sacré.

Dans le premier chapitre de notre mémoire, nous nous sommes employé à relever la position politique ambiguë que le locuteur sadien adopte au regard du pouvoir jacobin. Nous avons vu d'une part, avec Michel Delon, que l'auteur mime le discours

républicain dans la lettre XXXV, probablement pour permettre à son livre de voir le jour sans se frotter à la censure. Nous avons d'autre part constaté, à la suite d'Adrien Paschoud, que l'écrivain s'adonne aussi à une critique acerbe du gouvernement conventionnel, en comparant à demi-mot les comportements de celui-ci à ceux des cannibales du gouvernement théocratique de l'Afrique de Butua. Nous avons vu que l'expression « machine infernale » (AV, 663) pour parler de l'instrument de répression des républicains contient un paradoxe qui peut filer la lecture de l'entière de notre corpus, celui de la coexistence et de la mise en tension de deux voix contradictoires dans le texte : un discours matérialiste athée (par le substantif machine) et un discours religieux (par l'adjectif infernale). Nous avons mis en évidence les implications de ces deux discours au regard de la place du sujet sadien dans le monde. Dans le discours matérialiste, le sujet est décentré par rapport au monde, qui le détermine entièrement. Dans le discours religieux, le sujet est au centre du monde, sur lequel il peut exercer un pouvoir grâce à l'efficacité performative de son Verbe et des offrandes qu'il fait à son dieu. Nous avons observé que le discours matérialiste, dans *Aline et Valcour*, rationalise et banalise les pratiques du meurtre et de la prostitution. À propos de ces deux pratiques, nous nous sommes attelé à montrer, en dépit des rationalisations tentées par les libertins pour justifier leurs crimes, qu'elles s'exercent souvent dans un contexte paré d'une esthétique religieuse, autrement dit qu'elles sont soumises, selon l'expression de Marcel Gauchet, au règne de l'invisible et qu'elles utilisent des techniques de magie sacrificielle pour s'exercer. Le meurtre et la prostitution ont ceci de déshumanisant qu'ils nécessitent de passer par une réification, voire par une marchandisation de l'être humain pour s'accomplir. Daniel Arasse use de la notion de « prostitution » (au sens large) pour parler des politiques jacobines d'exploitation de la violence meurtrière, qui s'exerce par la « mise au regard public [sur l'échafaud] de l'instant sacré où chacun meurt[,] [...] perçue comme une monstrueuse obscénité⁷⁰ ».

⁷⁰ Daniel Arasse, *op. cit.*, p. 63. Prises dans ce sens, les exécutions publiques relèveraient de la pornographie.

Le chapitre suivant analysera plus en détail la relation entre les protagonistes d'*Aline et Valcour* et des acteurs ainsi que des enjeux qui prévalaient pendant la Terreur. La tyrannie que le répressif président de Blamont et le débonnaire financier Dolbourg exercent sur Aline sera d'abord rapprochée de la bipolarité morale, à la fois sanguinaire et philanthropique, qu'a affichée le gouvernement terroriste sous la Convention. Nous tenterons ensuite un parallèle entre le corps d'Aline et le territoire ainsi que le corps social français sous la Terreur. Nous verrons que le personnage de Mme de Blamont a également partie liée avec la nation française et la mère patrie. Le cas de figure de Valcour nous révélera de plus les traits de Sade lui-même. Enfin, un retour sur le voyage de Sainville et de Léonore en Afrique conclura notre analyse, dans une mise en contexte du roman avec l'histoire coloniale française.

CHAPITRE II

UN DRAME COLLECTIF DANS LA SPHÈRE DOMESTIQUE

2.1 La tyrannie à deux visages

Nous avons introduit nos analyses en mettant en relief l'ambiguïté politique du prophétisme sadien et de son objection de conscience, lorsqu'il s'en prend tantôt à la corruption du « despotisme ministériel » (*AV*, 388) sous l'Ancien Régime, tantôt à la Terreur, dont les acteurs auraient été « [p]lus féroces que des cannibales » (*AV*, 662). Nous avons émis l'hypothèse que l'auteur ruse auprès du gouvernement révolutionnaire, puisqu'il ne l'attaque pas toujours de front dans ses dénonciations, mais de biais, en dépeignant des représentants du pouvoir réputés appartenir à un temps révolu (l'Ancien Régime) ou à un espace étranger (l'Afrique).

Alors que la figure du président de Blamont incarne la sévérité des jacobins, celle du financier Dolbourg apparaît presque sympathique au lecteur, tant une candeur l'habite et tant il est bonhomme. Ces deux personnages incarnent ce que nous avons appelé au chapitre précédent les deux visages de la tyrannie, l'un répressif et sanguinaire, l'autre débonnaire et philanthropique. Cette tension anime les débats qui entouraient la peine de mort par la guillotine à l'époque révolutionnaire. Daniel Arasse souligne que « [d]ès lors que la loi [républicaine] maintient la peine capitale, la pensée humanitaire est prise au piège : [il lui faut] faire appliquer avec humanité un châtiment qui répugne à l'humanité⁷¹ ». Dans cette section, qui débute par un détour en Afrique, nous relèverons une même ambiguïté morale, qui sous-tend l'alliance du juge de Blamont et du financier Dolbourg. Alors que la figure du président peut être rapprochée

⁷¹ *Ibid.*, p. 43.

du gouvernement conventionnel, nous verrons que celle de Dolbourg fait penser au roi Louis XVI.

Dans la lettre XXXV, Sainville rapporte de son voyage une image qui rend compte du caractère bipolaire de la tyrannie :

En face du trône, se voyait un autel élevé de trois pieds, sur lequel était une idole, représentant une figure horrible, moitié homme, moitié serpent, ayant les mamelles d'une femme, et les cornes d'un bouc ; elle était teinte de sang. Tel était le dieu du pays. Sur les marches de l'autel... le plus affreux spectacle s'offrit bientôt à mes regards. Le prince venait de faire un sacrifice humain ; l'endroit où je le trouvais était son temple, et les victimes récemment immolées, palpitaient encore aux pieds de l'idole... Les macérations dont les corps de ces malheureuses hosties étaient encore couverts... le sang qui ruisselait de tous côtés... ces têtes séparées des troncs... achevèrent de glacer mes sens... (AV, 556).

L'autel « élevé de trois pieds » rappelle l'érection de la guillotine sur l'échafaud. La figure « horrible », zooanthropomorphe et androgyne, une chimère dont les « mamelles » nourricières adoucissent une scène sanglante par leur féminité, a les attributs diaboliques de la tyrannie à deux visages : l'un débonnaire, qui dédouane l'autre, répressif, qui sacrifie. Aux « pieds » de l'idole, comme à celui de la guillotine, des « têtes séparées d[e] troncs » palpitent. Les palpitations des victimes donnent à penser un fonctionnement de leur système nerveux central après leur décapitation. Un débat occupait les médecins de la période révolutionnaire, qui consistait à savoir si, à la suite de la décollation par la guillotine, le condamné demeurait ou non momentanément conscient de son état de mourant. Daniel Arasse indique que les matérialistes voyaient dans les « convulsions » des guillotins « une irritabilité mécanique [et] de[s] réflexes machinaux⁷² », tandis que les spiritualistes s'imaginaient que la conscience du condamné percevait son propre décès, alors que sa tête était déjà tranchée. La conscience du condamné était réputée expérimenter des tourments *post-mortem* semblables à ceux de l'enfer : « la machine philosophique produit [...] [ainsi]

⁷² *Ibid.*, p. 70

de l'enfer ; elle est bien "infernale" au sens plein du terme⁷³ ». En bon historien de l'art, Daniel Arasse utilise les termes de « *ressemblance iconique*⁷⁴ » pour parler du rapport de la guillotine à la Terreur, comme si l'instrument était devenu une idole sanglante, un emblème fondateur de « l'enthousiasme religieux⁷⁵ » de ses admirateurs.

Le visage répressif du tyran Blamont apparaît dans l'incipit de la première lettre, que Déterville écrit à son ami Valcour :

Nous soupâmes hier [...] chez ta divinité, mon cher Valcour. Que faisais-tu ?... Est-ce jalousie ?... Est-ce bouderie ?... Est-ce crainte ?... Ton absence fut pour nous une énigme, qu'Aline ne put ou ne voulut pas nous expliquer, et dont nous eûmes bien de la peine à comprendre le mot. J'allais demander de tes nouvelles, quand deux grands yeux bleus, respirant à la fois l'amour et la décence, vinrent se fixer sur les miens, et m'avertir de feindre... Je me tus ; peu après je m'approchai ; je voulus demander raison du mystère. Un soupir et un signe de tête furent les seules réponses que j'obtins. Eugénie ne fut pas plus heureuse ; nous ne pressâmes plus ; mais Mme de Blamont soupira, et je l'entendis (*AV*, 391).

L'expression « Nous soupâmes hier [...] chez ta divinité » est empreinte de religiosité en ceci que la soirée a été organisée dans la maison d'Aline, qui apparaît comme le temple d'une « divinité » locale. Dans ce temple secret, une « énigme » est sondée et un « mystère » est célébré. De nombreux personnages semblent cependant figés par la « crainte ». Aline est empêchée par une force extérieure, encore inconnue (le président de Blamont, son père), d'expliquer aux invités du souper l'absence de son amoureux Valcour. Une atmosphère d'oppression plane dans le domaine du président de Blamont, qui muselle les bouches de ses proches : « Aline s'obstinait au silence... Mme de Blamont ne faisait que soupirer » (*AV*, 393). Ceux-ci en sont réduits à communiquer des « yeux », par « un signe de tête » et en soupirant. De connivence pour tenter de résister à la tyrannie du président, ceux qu'il subjugué marquent leur mécontentement sans prononcer de paroles, ce qui rappelle la subtile mention en italique de « *l'ordre du*

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*, p. 18, l'auteur souligne.

⁷⁵ *Ibid.*

jour » (AV, 389, l'auteur souligne), c'est-à-dire de la censure qui fonctionne sous la république et que l'auteur de l'« Essentiel à lire » entend prévenir. De l'« Essentiel à lire » à l'incipit, le sujet de la censure demeure.

La raison des craintes des personnages de cette scène à l'ambiance oppressante est expliquée quelques lignes après l'incipit, par la présence au souper de M. de Blamont, « cet indigne époux d'une trop digne femme » :

il fut tranchant, systématique, et bourru comme s'il eût siégé sur les fleurs de lys ; il se déchaîna contre la tolérance, fit l'apologie de la torture, nous parla avec une sorte de jouissance d'un malheureux que ses confrères et lui faisaient rouer le lendemain ; nous assura que l'homme était méchant par nature, qu'il n'était rien qu'on ne dût faire pour l'enchaîner ; que la crainte était le plus puissant ressort des monarchies, et qu'un tribunal chargé de recevoir des délations était un chef-d'œuvre de politique (AV, 392).

Dans ce portrait du président de Blamont, une dénonciation des jacobins se donne à lire. Si le texte situe le juge de Blamont à l'époque de l'Ancien Régime (comme l'indiquent les « fleurs de lys » sur lesquelles il siège dans l'exercice de ses fonctions, la condamnation à la « torture » sur la roue et la mention des « monarchies »), un autre champ lexical renvoie à des caractéristiques du gouvernement terroriste. Le « tranchant » rappelle l'outil de mise à mort de prédilection des républicains. Le systématisme⁷⁶ de ses exécutants publics ainsi que leur sévérité⁷⁷, ce dont l'adjectif « bourru » rend compte, sont aussi évoqués. Ces trois attributs du visage répressif de la tyrannie étant placés au début de la description du président, on dirait que l'auteur avance sur un terrain dangereux, en nommant d'abord ces caractéristiques, puis qu'il recule sur ses pas, en mentionnant les « fleurs de lys », de manière à rassurer d'éventuels délateurs. La « crainte » que la Terreur a inspirée et le climat de

⁷⁶ Daniel Arasse mentionne que les textes contemporains font état de l'« emploi systématique [de la guillotine] comme *machine à gouvernement* ». Daniel Arasse, *op. cit.*, p. 17, l'auteur souligne. « Utilisée systématiquement, la machine à décapiter transforme le “patient” [...] en cadavre mécanique. » *Ibid.*, p. 136.

⁷⁷ Daniel Arasse cite Saint-Just : « Loin [...] d'être “clémence”, la justice révolutionnaire est “sévérité” (Saint-Just, 26 février 1794). » Il cite de plus Robespierre à ce sujet : « La terreur n'est autre chose que la justice prompte, sévère, inflexible. » Robespierre, 5 février 1794, cité dans *ibid.*, p. 127.

« délation » qui a prévalu au sein de la société française lorsque les jacobins étaient au pouvoir sont du reste des lieux communs sous la Convention.

La domination, figurée dans la première lettre, du président sur ses subalternes synchronise en un instantané deux périodes de l'histoire : l'Ancien Régime (la lettre est datée du 3 juin 1778) et la période révolutionnaire. Cette représentation du juge marque une continuité entre ces deux gouvernements. S'il n'y a pas eu de rupture politique véritable en 1789, la mise à mort du roi apparaît alors comme une vaste mise en scène, un cirque romain télécommandé et exécuté pour la concupiscence scopique d'une foule en manque de catharsis. Daniel Arasse utilise l'expression « théâtre de la guillotine⁷⁸ » pour décrire ce phénomène. Cet aspect spectaculaire de la mise en scène sur l'échafaud est aussi suggéré dans la suite de la première lettre : « [le président de Blamont] nous entretint [...] du projet qu'il a d[e] rassembler une ménagerie, dont [...] il sera la plus méchante bête » (*AV*, 392). La mention d'une « ménagerie » laisse entendre que le président de Blamont projetterait d'entretenir des animaux en captivité et de les exposer à des amateurs curieux pour satisfaire leur plaisir de voir. Un renversement s'opérera lorsque le président se rendra captif et « bête » de foire de son propre zoo humain. Déterville, qui traite au futur le président de « méchante bête », le fait passer du statut d'observateur de sa ménagerie à celui d'objet d'observation repoussant. La performativité de ce discours a une portée insoupçonnée. Elle traverse tout le roman et détermine le juge, sans qu'il n'y paraisse, jusqu'à sa mort violente, que décrit la « Note de l'éditeur » (*AV*, 1107) qui conclut l'ouvrage. Y est laissé entendre le même type de renversement : « le Ciel, qui ne laisse jamais le crime impuni, a permis que ce scélérat fût assassiné par des voleurs, en allant visiter le nord de l'Angleterre » (*AV*, 1108). L'assassinat du juge par une bande de « voleurs », par l'entremise de laquelle le « Ciel » le punit en omettant d'intervenir dans un banal, mais providentiel retour des choses, est semblable à celui de Robespierre, condamné à la guillotine pour ses législations jugées criminelles, et ce, dans l'indifférence populaire. Dans la fin de

⁷⁸ Daniel Arasse, *op. cit.*, p. 62.

Blamont, nous est donnée à sentir la même indifférence que celle qu’ont manifestée les milices populaires au moment de la condamnation, le 28 juillet 1794, de leur dirigeant devenu hors-la-loi⁷⁹. Le voyage au Nord de l’Angleterre est énigmatique. Michel Delon nous donne une clé de lecture dans une note à son édition critique d’*Aline et Valcour*, lorsqu’il écrit que « *Les Liaisons dangereuses* s’achèvent [elles aussi] par une elliptique “Note de l’éditeur” qui se contente de suggérer⁸⁰ » la punition de Mme de Merteuil. Or la punition de Mme de Merteuil implique sa défiguration et un voyage (en Hollande celui-là). Sade est encore plus elliptique que Choderlos de Laclos. La punition du président de Blamont dans le nord de l’Angleterre renvoie, par l’entremise des *Liaisons dangereuses* et de la défiguration de Mme de Merteuil en exil, à celle de Robespierre lors de son suicide manqué avant son exécution : « he managed to blow a large hole in his lower jaw⁸¹ ». La caractérisation de « méchante bête » du président par Détéville dans la première lettre prévoyait déjà sa défiguration elliptique.

Nous avons jusqu’à présent rapproché la représentation du juge de Blamont du visage répressif (puis défiguré) de la tyrannie qu’a exercée le gouvernement terroriste sous la Convention. Le visage répressif du juge de Blamont apparaît encore dans la neuvième lettre qu’il adresse à Dolbourg :

[J]e crains que nous ne soyons réduits à emporter la citadelle d’assaut. Je t’aiderai à la battre en brèche, et pendant que tu formeras tes attaques, je te ménagerai des auxiliaires. Il arrive souvent que quand on a l’intention de se rendre maître d’une ville, on est obligé de s’emparer des hauteurs... on s’établit dans tout ce qui commande, et de là on retombe sur la place sans redouter les résistances. / *Ou bien on négocie... on tourne... on tergiverse. / D’espoir ou de bonheur tour à tour on la berce. / Et sitôt qu’on la tient de sa crédulité / On la punit alors avec rigidité* (AV, 418, l’auteur souligne).

⁷⁹ Colin Jones écrit à ce sujet : « Long before 9 Thermidor, “the irremediable degeneration of the popular movement” had been evident, and “indifference” and “disaffection” were rife in the political life of the sections. » Colin Jones, « The Overthrow of Maximilien Robespierre and the “Indifference” of the People », *The American Historical Review*, 3, 119, 2014, p. 694. Colin Jones cite Albert Soboul, *Les sans-culottes parisiens en l’an II. Mouvement populaire et gouvernement révolutionnaire 2 juin 1793–9 thermidor an II*, Paris, 1958, p. 874 et 916.

⁸⁰ Michel Delon, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », dans *Aline et Valcour*, op. cit., p. 1354.

⁸¹ Colin Jones, op. cit., p. 691.

Dans ce passage, le corps d'Aline est appréhendé dans des termes militaires en tant qu'objet à conquérir par la force. L'« assaut » de la « citadelle » implique, bien que celle-ci soit par définition inexpugnable, qu'elle se fasse « battre », attaquer, maîtriser, comme une « ville » prise par la violence de la guerre. L'attaque des « hauteurs » évoque l'assassinat par empoisonnement de Mme de Blamont et, sur le plan collectif, la corruption de la mère patrie. Le président induit de faux espoirs à sa fille. Il lui promet le « bonheur » et il la « berce » maternellement. Le juge de Blamont révèle finalement son caractère répressif lorsqu'il « punit [Aline] avec rigidité ».

Dans la lettre XXVI, le juge de Blamont avoue à Dolbourg aimer « la France à la folie » en raison de « [c]ette impunité [...], cette assurance de pouvoir tout [y] faire avec un harnois noir, et la caricature ampoulée, raide et rigoriste qu'il faut pour en imposer au vulgaire » (AV, 503). La « folie » du président rappelle le principe économique irrationnel qui mobilise ses actions depuis le début du roman. Cette folie se déguise d'une sévérité, à l'image d'une « caricature ampoulée, raide et rigoriste », qui a le visage répressif de la tyrannie. Le président a tendance à appliquer ses compétences de juge à son rôle de père de famille. Cela transforme sa fille Aline en un enjeu non seulement familial, mais aussi collectif, comme une terre à occuper ou comme un corps social à contrôler, sur lesquels le président exerce sa tyrannie. Aline et sa mère tentent d'amadouer le président de Blamont par les larmes, comme il est rapporté dans la deuxième lettre, que la jeune fille adresse à Valcour : « Le barbare [...] a v[u nos larmes], et n'en a point été attendri... Ô mon ami ! je crois que l'habitude de juger les autres rend nécessairement dur et cruel » (AV, 394). Le président de Blamont a la violence du « barbare ». Il ne peut être « attendri », car il est « dur et cruel ».

La cruauté est une caractéristique attribuée au gouvernement terroriste lorsqu'il est comparé aux barbares de l'Afrique de Butua. Dans l'extrait cité par Adrien Paschoud et analysé au chapitre précédent, les terroristes sont décrits comme « des hommes de sang, se disputant seulement sur la manière d'égorger leurs semblables. Plus féroces que des cannibales, un d'eux a osé offrir une machine infernale pour

trancher des têtes plus vite et plus cruellement » (*AV*, 662-663). Une dénonciation des parlementaires de l’Ancien Régime déclinant, incarnés par le juge de Blamont, est faite par Zamé dans la lettre XXXV : « ces hommes de sang [...] prétendent au triste honneur de massacrer leurs semblables, ces vautours altérés de carnage, que je compare à des cannibales » (*AV*, 638). Si la dénonciation des parlementaires de l’Ancien Régime et celle des terroristes impliquent toutes deux l’expression « hommes de sang », l’évocation d’une violence endémique envers des « semblables » et une comparaison avec des « cannibales », c’est peut-être parce les parlementaires de l’Ancien Régime, qu’incarne Blamont, et les terroristes sont de la même engeance. Un système de renvois lexicaux, tissés à même le texte, condense le sens du roman en une condamnation voilée de la Terreur.

La manière dont le financier Dolbourg est représenté laisse également perplexe le lecteur qui prendrait Sade au mot quand celui-ci affirme sur sa page de titre que son roman aurait été écrit « un an avant la Révolution de France » (*AV*, 385). Le passage suivant de la première lettre, où le pauvre financier fait office de curiosité de la nature, suit immédiatement la première entrée en scène du président de Blamont. La tyrannie y prend cette fois un visage débonnaire :

Il arriva [...] une autre espèce d’individu court et carré, l’échine ornée d’un justaucorps de drap olive, sur lequel régnait, du haut en bas, une broderie large de huit pouces, dont le dessin me parut être celui que Clovis avait sur son manteau royal. Ce petit homme possédait un fort grand pied affublé sur de hauts talons, au moyen desquels s’appuyaient deux jambes énormes. En cherchant à rencontrer sa taille, on ne trouvait qu’un ventre ; désirait-on une idée de sa tête ? on n’apercevait qu’une perruque et une cravate, du milieu desquelles s’échappait, de temps à autre, un fausset discordant qui laissait soupçonner si le gosier dont il émanait, était effectivement celui d’un humain, ou d’une vieille perruche. Ce ridicule mortel, absolument conforme à l’esquisse que j’en trace, se fit annoncer M. Dolbourg (*AV*, 392).

Dans cet extrait, qui décrit Dolbourg dans une attitude empreinte de solennité, le financier tente, par l’emploi d’une toile qui « règne » sur ses épaules, pareille à celle du roi Clovis, de se doter d’un charisme royal. L’idée d’une « tête » manquante, de

même que les caractéristiques du « court » et « petit » homme, laissent imaginer que le corps du financier a été historiquement raccourci. Les hauts talons et le genre féminin d'une « perruche » à la voix défaillante contribuent à la caricature de Dolbourg, dont l'humiliation est agréable à lire et à relire. Cette caricature rappelle le spectacle qui a intéressé la foule française lors de l'entrée sur la place de la Révolution de Louis XVI avant son exécution ainsi que les médisances qui circulaient à son propos et qui faisaient état de sa supposée impuissance⁸². La grosseur des « jambes » et du « ventre » du financier laisse imaginer un jouisseur blasé de se soumettre à ses moindres pulsions animales.

Dans ce passage, l'être humain est réduit au statut bestial. Le charisme qui sacre Dolbourg d'un manteau royal est neutralisé par une naïve curiosité naturaliste, un mode d'appréhension à même de s'intéresser à la « ménagerie » (AV, 392) du président, qui trahit une basse envie d'humilier par le regard. Dolbourg n'est pas un individu d'une espèce, mais une « espèce d'individu », ce qui le situe de manière comique dans le registre taxinomique des naturalistes. Son « fort grand pied » lui donne l'aspect d'un mollusque, plus particulièrement d'une palourde royale. Il est « mortel » comme tous les autres organismes vivants, indifféremment périssables. En tant que créature unique et irremplaçable dans le cycle des générations et des corruptions, il compte pour peu. On reconnaît là le discours matérialiste, cette fois-ci convoqué par Déterville.

Dans l'extrait que nous venons d'analyser, la frontière qui sépare la société d'Ancien Régime (qui sert de toile de fond à cette description acéphale de Dolbourg) et l'entrée solennelle de Louis sur la place de la Révolution en 1793 est abolie. En un coup de plume, l'auteur décrit le fermier général comme hanté à l'avance par le spectre du roi. Dans le passage qui suit cette description de Dolbourg, le financier est mis en échec. Il perd la face et la tête une fois de plus :

⁸² Daniel Arasse décrit l'obscène « humiliation sociale mise en scène dans le parcours [du condamné] et le plaisir populaire pris à ce spectacle ». *Ibid.*, p. 158.

Un bouton de rose qu'Aline [...] jetait à Eugénie [...] vint troubler malheureusement les lois de l'équilibre que s'était imposé le personnage [Dolbourg] pour en déduire sa révérence d'entrée. Il heurta le bouton de rose et définitivement nous arriva par la tête. Ce choc inattendu, cet ébranlement subit des masses, avait un peu dérangé les attraits factices ; la cravate vola d'un côté, la perruque de l'autre, et le malheureux ainsi répandu et dégarni excita dans ma folle Eugénie une attaque de rire à tel point spasmodique qu'on fut obligé de l'emporter dans un cabinet voisin où je cru qu'elle s'évanouirait (*AV*, 392).

Alors que dans la description analysée précédemment nous avons affaire à l'entrée du roi sur la place de la Révolution et à son humiliation publique, dans ce passage nous assistons à son exécution même. Le « bouton de rose » lancé par Aline à Eugénie renvoie, par sa touche féminine, à la délicatesse philanthropique dont se sont réclamés les révolutionnaires pour adoucir les mises à mort sous la guillotine. La mention de l'« ébranlement subit des masses » fait référence au mouvement de déclenchement de la machine. Le « choc inattendu » rappelle aussi la mise en marche du mécanisme et la surprise du condamné, juste avant que le couperet ne tombe sur sa nuque. On aperçoit Dolbourg arriver « définitivement par la tête », donc la tête la première, comme si elle tombait dans un panier. L'« ébranlement subit des masses » bouleverse « les lois de l'équilibre », car le sacrifice du roi, un choc tectonique, devait donner naissance à un nouveau monde, régi par de nouvelles lois. La mention de la « cravate » et de la « perruque » qui volent est elliptique. Elle rappelle le moment précis où le cou a été tranché et où la tête est tombée. Le malheureux Dolbourg est « répandu » par terre et « dégarni » de son chef. La réaction condescendante d'Eugénie évoque la liesse jubilatoire de la foule, le feu de joie sacré à l'instant où le sang a coulé. Ce passage donne l'idée d'un cirque dans lequel le meurtre d'un être humain se transformerait en attraction cathartique pour satisfaire la concupiscence scopique des spectateurs.

La suite est sordide :

Deux laquais ramassèrent le petit homme qui, semblable à une tortue retournée, ne pouvait plus reprendre l'élasticité nécessaire pour se rétablir sur son plat. On le remboîta dans sa perruque, la cravate fut artistement renouée ; Eugénie reparut,

et l'annonce du souper vint heureusement tout remettre en ordre, en obligeant chacun à ne plus s'occuper que d'une même idée (*AV*, 392-393).

Cette scène convoque le souvenir du débarras du cadavre de Louis XVI, rendu « petit » sous la guillotine. Un lecteur averti s'imagine deux larbins faire l'exercice mental de réifier le cadavre du roi, passivement étendu sous la machine, avant de le toucher pour le ramasser. En plus de faire l'objet d'un ramassage, Dolbourg est bestialisé, puisque comparé à une « tortue ». On se figure aisément la « tortue retournée » acéphale, la tête enfoncée dans sa carapace. Le manque d'« élasticité » de l'exécuté, raide comme une barre, est perceptible dans la difficulté qu'éprouve Dolbourg à se « rétablir sur son plat ». La phrase « On le remboîta dans sa perruque, la cravate fut artistement renouée » réaffirme la réification du financier, comme s'il n'était qu'un pantin manipulable, tout en faisant écho à la formule « Le roi est mort, vive le roi ». Que chacun s'en aille « souper » s'il n'a pas perdu l'appétit⁸³.

La mort de Louis XVI, comme un croche-pied dans le cours de l'histoire, donne naissance à un nouveau pouvoir, celui de la finance, qu'incarne le personnage de Dolbourg lorsqu'il reprend ses esprits après sa chute. Daniel Arasse avance que le « 21 janvier [1793], l'instant de la guillotine instaure ce que l'on pourrait appeler une *syncope de la sacralité* [...]. L'impact en est d'autant plus frappant que cet instant est mal visible, garantissant le secret qui enveloppe tout sacré⁸⁴ ». Après la mention du « souper » sur lequel chacun se concentre à la suite de la syncope du financier, Déterville écrit à Valcour : « [Dolbourg] avait cent mille écus de rente, ce que j'aurais parié sur sa figure » (*AV*, 393). Le signe de l'argent, donc d'un pouvoir temporel supposément productif, qui serait, d'après le stéréotype sur lequel Déterville peut parier, débonnaire et à visage humain pour celui qui le possède, apparaît sur la bonne bouille de Dolbourg, dont la « figure » se montre en douce pour la première fois depuis son entrée remarquée. L'argent devient la nouvelle valeur proposée une fois que la tête

⁸³ Daniel Arasse observe un phénomène social semblable en relevant l'exaltation de la foule pendant l'exécution du roi et « le calme revenu [après,] presque aussitôt dans Paris ». Voir *ibid.*, p. 100.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 94, l'auteur souligne.

du roi est tombée, et ceux qui le possèdent deviennent les nouveaux chefs : ils prennent la tête de la société. Une valeur (cent mille écus) peut dès lors être attribuée à la tête de Dolbourg, qui n'était jusqu'alors qu'une immense boule de chair acéphale et monstrueuse, sans « figure ».

Une fois qu'il a recomposé ses traits à l'aide de sa richesse, le financier fait à nouveau figure d'autorité. Il remonte dans la hiérarchie en pouvant prétendre au titre de gendre grâce aux préférences du président de Blamont :

Voulez-vous que ma fille éprouve avec son Valcour ce qui m'est arrivé [...] ? Épouser du parchemin ?... J'aimerais mieux vingt-cinq mille francs par an, que toutes ces généalogies, qui [...] ne brillent que par l'obscurité, et dont on peut dire tout ce qu'on veut, parce que le bout manque (*AV*, 395).

Dans ce passage de la deuxième lettre, le discours rapporté du président soulève la question de l'arbitraire du lien du sang. Le « parchemin » profite aux nobles de la fin de l'Ancien Régime sur un plan plus symbolique que matériel. Pour le président, le sentiment d'appartenance à la noblesse ne repose sur rien. Les origines du parchemin sont plongées dans « l'obscurité ». Une valeur a pris le relais : celle des « vingt-cinq mille francs par an ». Voilà ce qui a un poids véritable pour le président de Blamont et ce que son ami Dolbourg incarne tout bonnement.

Contrairement aux descriptions du président de Blamont, qui selon l'expression de Michel Delon « semble crispé dans sa méchanceté⁸⁵ », plusieurs passages du texte rendent compte du caractère débonnaire de Dolbourg. Le président de Blamont nargue son ami dans la neuvième lettre en se rendant pour lui indispensable :

Je rirais bien de toi, s'il te fallait entreprendre *seul* cette [...] aventure, et réussir *seul*. Tu irais là avec une candeur... une vérité... pas une malheureuse petite énigme, pas une seule tournure, pas un simulacre de feinte ! Et comme on te *débouterait* bientôt de tes ridicules prétentions !... » (*AV*, 419, l'auteur souligne).

⁸⁵ Michel Delon, « Le tremblement de l'identité », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), dans *Sade en toutes lettres. Autour d'Aline et Valcour*, *op. cit.*, p. 66.

La « candeur » et la « vérité » de Dolbourg l'innocent, comme s'il faisait les choses malgré lui, par faiblesse. Le terme « *débouterait* », que l'italique marque d'un double sens, signifie la destitution juridique, mais il peut aussi renvoyer au spectre de Louis XVI, dont le « bout manque » (*AV*, 395) au conditionnel, depuis un univers des possibles.

Dolbourg, alias Mirville, clame son innocence au président de Blamont, alias Delcour, dans un discours rapporté à la seizième lettre, que Déterville écrit à Valcour : « nous ne faisons mourir personne, si nous savons plumer la poule, au moins ne l'égorgeons-nous pas. Notre réputation est mieux établie que la vôtre, et il n'y a personne qui, au fond, ne nous appelle de bonnes gens... » (*AV*, 434). Dans ce passage, Dolbourg fait une distinction éthique entre l'exploitation de « la poule », en la plumant, et son meurtre. Le financier a l'avantage d'être fécond. Il consent à produire de l'argent et du foutre, deux éléments qui peuvent être polarisés positivement et qui entrent en correspondance métaphorique. Les vues du président de Blamont sont différentes. Il projette de rentabiliser pour sa part le meurtre de la « poule », en ajoutant l'insulte à l'injure qui consiste à exploiter les « plumes ».

Ce n'est pas sans raison que la seizième lettre décrit en détail les comportements de Dolbourg à l'égard de son esclave Sophie, une représentante de la classe paysanne. Le spectre du roi Louis le dernier plane à l'arrière-plan des abus du financier. Sophie rapporte à la compagnie de Mme de Blamont que Dolbourg l'a battue et violée : « Je fus traitée avec cette sorte d'ignominie scandaleuse que le pédantisme se permet sur l'enfance... Mais avec une cruauté... avec une rigueur... » (*AV*, 440). Les termes d'« ignominie scandaleuse » place les agissements du financier dans le domaine de l'inexcusable. Le « pédantisme » du riche se « permet » d'agir au détriment de la paysanne, qu'il infantilise. La « cruauté » et la « rigueur » révèlent la véritable nature du bon Dolbourg et le rangent cette fois-ci du côté du visage répressif de la tyrannie. Sophie incarne la victime par excellence d'*Aline et Valcour*. Elle représente la classe pauvre. En plus d'une gérontocratie et d'un machisme, Sade dresse le portrait d'une

oppression de classe. Dans la lettre XXXV, Zamé explique à Sainville sa théorie sociale : « partout je pus réduire l'homme en deux classes [...] : le riche, esclave de ses plaisirs ; [...] l'infortuné, victime du sort » (*AV*, 624). La pauvre Sophie est incarcérée, violée, battue et chassée comme une bête par le riche Dolbourg. Le financier éprouve des regrets dans la lettre XXI en repensant à la violence qu'il a exercée sur son esclave Sophie : « Morbleu ! [...] je crois que je sens des remords » (*AV*, 463). L'exclamation « Morbleu ! » invoque la mort de Dieu tout en prêtant suffisamment de respect au divin pour éviter que soit prononcé son nom, transformé en « bleu ». Ce paradoxe débouche sur les « remords » de Dolbourg, qui le placent face au tribunal de sa conscience. Ce tribunal rend pensable la relation de ce sujet à une conscience suprême (ou du moins à une conscience qui le dépasse), à l'aune de laquelle il peut mesurer sa valeur morale, mais dont il a dans la même phrase décrété la mort. Il est rapporté dans la lettre XXIII que Dolbourg dit à Mme de Blamont qu'il a des problèmes de conscience vis-à-vis des comportements auxquels son ami président l'incite : « Pardon, madame, mais si j'en croyais monsieur votre mari, il me ferait souvent faire des choses ! » (*AV*, 472). Dolbourg se désolidarise de l'influence du président, mais se déresponsabilise aussi de ne pas toujours suivre sa conscience. Le président lui ferait « souvent » faire des choses. Le financier offre à la page suivante une homélie pleine de componction à l'assemblée de Vertfeuille : « il est bien certain que le vice est une chose qui... et puis, d'ailleurs, je dis, il n'y a que la vertu... ». Après cette saillie moraliste d'une ineptie consommée, le président de Blamont coupe la parole au financier : « ma foi, si le logicien Dolbourg s'en mêle je suis battu ; [...] sauvons-nous [...] ; allons déjeuner » (*AV*, 473). Nous voyons là un clin d'œil à l'exécution de Louis XVI lorsque le roi, sur l'échafaud, a voulu s'adresser une dernière fois à la foule pour clamer son innocence avant de mourir, mais que le bruit du tambour, à l'instar du président « battu », lui a coupé la parole⁸⁶.

⁸⁶ Voici l'extrait d'un témoignage que Daniel Arasse rapporte de l'exécution de Louis XVI : « le commandant général Santerre ordonna avec sagesse et prudence aux tambours de continuer le roulement,

Au fond, Dolbourg a bon cœur, toutes proportions gardées. Ce caractère benoît du financier, qui avoue ses torts, le dédouane de la violence qu'il a exercée. Le fermier général est moralement prometteur, mais il choque à la fin du roman. Il viole Aline avec le père de la jeune fille : « leurs exécutions furent au comble... » (*AV*, 1086). Après cet événement, qui amène la jeune fille à se suicider, le financier se repent, comme on l'apprend dans la lettre LXVIII. Voici comment Dolbourg réagit à la mort d'Aline :

[C]'en est trop ; cet épouvantable événement m'ouvre enfin les yeux sur tous les désordres de ma vie ; ce n'est que par mes vices que j'ai inspiré de l'horreur à cette malheureuse ; je suis las de n'être dans le monde qu'un objet de terreur et de mépris ; les derniers rayons de cette vertu sans tache... frappent mon cœur, l'éclairent, et le déchirent... (*AV*, 1094-1095).

Dolbourg a une épiphanie, ébloui par les « rayons » qui auréolent le cadavre d'Aline. Un éveil du financier est décrit par le mouvement de ses « yeux » qui s'ouvrent et de son « cœur » qui est éclairé. L'« objet de terreur » n'est pas une expression dont le choix paraît aléatoire en 1795. Dolbourg est transformé par la portée négative de ses comportements. Le président de Blamont avait prévu le coup dans la lettre LII : « je te vois [...] frémir, pâlir, faire des signes de croix, abjurer tes goûts, tes amis, puis partir » (*AV*, 1008). La « Note de l'éditeur » (*AV*, 1107) qui conclut le roman affirme que le financier fut effectivement réduit à expier ses crimes à la fin de sa vie : « tout à fait revenu de ses travers, [il] habite une petite campagne, loin de Paris, où il mène la vie la plus régulière, avec un bien très médiocre, ayant laissé tout ce qu'il possédait à ses parents et aux pauvres » (*AV*, 1109). Derrière cette conversion de l'ancien collecteur d'impôt, la phrase prêtée à Louis XVI au moment de son exécution, « je meurs innocent⁸⁷ », fait entendre sa plainte une dernière fois.

et aux exécuteurs de remplir leur devoir, puisque le criminel avait déclaré au bas de l'échafaud qu'il n'avait plus rien à dire ». Gaston Louis Emmanuel du Fresne de Beaucourt, *Captivité et derniers moments de Louis XVI*, Paris, Alphonse Picard, t. 1, 1892, p. 381, cité par Daniel Arasse, *ibid.*, p. 111.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 111.

Nous avons tenté de montrer que le surplus de cruauté des jacobins provenait d'une obscénité. Lors des condamnations à la guillotine, en plus de l'injure que celles-ci représentaient, une insulte place effrontément les exécutants du bon côté de l'Histoire, par leur prétendue sollicitude philanthropique à l'égard des criminels décapités. Dans les mots de Daniel Arasse, il s'agit là du « piège redoutable de la raison philanthropique⁸⁸ ». Ce piège allie deux visages axiologiquement polarisés que les républicains ont arborés dans l'exercice de leur pouvoir. Nous avons voulu montrer que ces deux types de pouvoirs, qui n'en font qu'un, sont identifiables aux figures du répressif président de Blamont et de son allié le débonnaire Dolbourg. Une deuxième obscénité est à l'œuvre lorsqu'une condamnation à mort est rentabilisée à des fins politiques, hédonistes et financières. Les visées de Dolbourg et du juge de Blamont font penser à cette rentabilisation du supplice, puisqu'il s'agit pour eux de remporter « les fruits de tous les forfaits » (*AV*, 503). Une troisième obscénité opérait depuis un bon moment déjà lorsqu'il nous a été donné à penser que les représentants du pouvoir français décrits dans notre corpus, malgré leurs prétentions scientistes à la rationalité (notamment par la convocation du discours matérialiste), vouent un culte au diable, avec tout ce que cela comporte d'irrationnel, notamment des pratiques de magie sacrificielle.

Jusqu'à présent, nous avons étudié dans ce chapitre le portrait des représentants du pouvoir français dans *Aline et Valcour*. Dans la prochaine section, nous nous pencherons sur la figuration de certains enjeux qui intéressent ces instances du pouvoir : Aline, le territoire et le corps social ainsi que Mme de Blamont, la mère patrie et la nation.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 23.

2.2 Le féminin à l'image de la France

Dans la section précédente, nous avons analysé la neuvième lettre, où le président de Blamont utilise une métaphore guerrière pour parler de ses projets prostitutionnels en comparant Aline à une « ville » de laquelle il entend « se rendre maître » ainsi qu'à une « place » sur laquelle il projette de « tombe[r]⁸⁹ » (AV, 418). Le corps de la jeune fille y est présenté comme un espace à conquérir et comme un enjeu matériel à contrôler. En suivant notre hypothèse qui stipule que les forces qui traversent les personnages d'*Aline et Valcour* dépassent leur moi individuel et renvoient à des acteurs et à des enjeux qui appartiennent au domaine collectif, nous tisserons des liens entre Aline et le territoire ainsi que le corps social français. Nous associerons aussi le personnage de Mme de Blamont à la nation française et à la mère patrie. Nous tenterons de montrer que le sort des protagonistes féminins d'*Aline et Valcour* est lié à celui qu'envisage Sade pour la France sous la Révolution.

Dans la dixième lettre, qu'Aline écrit à Valcour, la terre du domaine de Vertfeuille est décrite par l'épistolière :

La forêt voisine qui l'ombrage nous procure des promenades charmantes ; les prairies vertes et fraîches qui l'environnent, toujours peuplées de troupeaux gras et bondissants, sont partout ornées de villages et de maisons de campagne ; les jardins agréablement coupés par des canaux limpides, par des bosquets odoriférants, qu'égaient une multitude étonnante de rossignols ; l'immense quantité de fleurs qui s'y succèdent neuf mois de l'année ; l'abondance du gibier et des fruits ; l'air pur et serein qu'on y respire... tout cela [...] contribue [...] à en faire un séjour digne d'orner l'Élysée [...].

Les caractéristiques qui ornent cet environnement naturel sont semblables à celles de la jeune fille. Dans la lettre XX, Valcour écrit au sujet d'Aline qu'« il semble que le Ciel [ne l']ait créée que pour être le charme de ses amis » (AV, 460). Ce « charme » enchante aussi les « promenades » que procure la forêt qui voisine Vertfeuille. Dans la

⁸⁹ Nous reproduisons le passage dont il est question : « Il arrive souvent que quand on a l'intention de se rendre maître d'une ville, on est obligé de s'emparer des hauteurs... on s'établit dans tout ce qui commande, et de là on retombe sur la place sans redouter les résistances » (AV, 418).

première lettre, Déterville écrit à Valcour que la jeune fille est « faite comme les Grâces, fraîche comme Hébé et plus belle que Flore ! » (*AV*, 393). La fraîcheur d’Aline redouble celle des « prairies » de son matrimoine. Les fioritures (les fleurs et la comparaison avec Flore), que la jeune fille et le territoire ont en commun, évoquent les délectations charnelles offertes à la fructification. Rappelons que la métaphore botanique de la « fleur » (*AV*, 586) est convoquée par Sarmiento dans la lettre XXXV pour parler du sexe des vierges de Butua. La présence des « fruits » qui abondent à Vertfeuille fait écho aux visées des libertins, Blamont et Dolbourg, énoncées dans la lettre XXVI, de jouir des « fruits de tous les forfaits » (*AV*, 503). Dans les lignes qui suivent la comparaison d’Aline à des personnages féminins de la mythologie grecque, Déterville résume l’enjeu principal du roman, soit la vente de la jeune fille par son père, le président de Blamont, à son ami financier : « À la stupidité même, oser sacrifier l’esprit le plus tendre et le plus agréable, adapter à un volume épais de matière l’âme la plus déliée et la plus sensible, joindre l’inactivité la plus lourde à un être pétri de talents, quel attentat » (*AV*, 393). L’esprit « agréable » d’Aline est comparable à la coupe des « canaux » qui agrémentent la terre de Vertfeuille. Sa tendresse renvoie à celle des « troupeaux gras et bondissants » qui peuplent les entourages du domaine de Mme de Blamont, probablement de l’espèce des agneaux, dont l’immolation se donne à lire par extrapolation. Catriona Seth commente la présence des troupeaux, qui rappelle « l’iconographie sacrificielle chrétienne ; souvent les personnages, notamment Mme de Blamont et sa fille, évoquent l’immolation dont ils ne veulent point être l’objet⁹⁰ ». Les qualités spirituelles que Déterville reconnaît à Aline, notamment son « esprit » et son « âme », sont projetées d’être sacrifiées à la « stupidité » de Dolbourg. Le financier, décrit comme « un volume épais de matière » prostrée dans « l’inactivité la plus lourde », plaque contre la terre des aspects de la jeune fille censés échapper à la densité du monde matériel (telle son âme « déliée »). Aline a tout de même ceci de matériel qu’elle ressemble à une terre argileuse, « pétri[e] de talents ». Nous ne

⁹⁰ Catriona Seth, « Rassembler une ménagerie », dans *Sade en toutes lettres*, *op. cit.*, p. 183.

percevons pas moins un dispositif de désenchantement qui s'abat sur les fonctions spirituelles d'Aline, ramenée au statut de corps apsychique par la présence écrasante du financier. La limpidité des canaux qui parcourent Vertfeuille, l'air « pur et serein » qu'on y respire rappellent l'idéal de vertu qu'incarne Aline, un parangon de pureté. Dolbourg entend profaner la chasteté de la jeune fille par un « attentat » à sa pudeur. Dans la troisième lettre, Valcour écrit à Aline : « vous purifiez tout ce qui vous touche » (AV, 398). La jeune fille exhale la pureté quand son amoureux la compare au personnage avili de Dolbourg dans la lettre XX : « comment le libertinage souille-t-il un instant l'individu auquel il a été permis de respirer l'air que mon Aline épure ? » (AV, 460). Cette exhalation de propreté répond à l'aspect odoriférant des bosquets du territoire de Vertfeuille.

La terre de Vertfeuille et Aline sont parées d'un enchantement commun, dont la valeur dépasse la stricte exploitation qu'il serait possible de faire d'elles. La jeune fille elle-même n'est pas exempte de tout rapport d'exploitation à la terre, qui lui « procure » des « fruits », la viande de « troupeaux gras et bondissants » ainsi que du « gibier ». Ces considérations alimentaires sont toutefois mêlées à une appréciation de l'enchantement du territoire, qui a une valeur en lui-même. Aline est à la fois charmée, égayée et étonnée par son environnement, « digne d'orner l'Élysée ». Une révérence est portée à la dignité des beautés de la nature, qui offre ses splendeurs en plus de rapporter à manger.

L'« esprit » et l'« âme déliée » d'Aline partagent avec la terre de Vertfeuille une dignité censée échapper au strict calcul intéressé. Cette valeur n'est pourtant pas reconnue par le président de Blamont et par son ami Dolbourg, qui réduisent leurs victimes au statut d'objets exploitables. Nous avons mis en relief précédemment le rapport d'exploitation que permet le discours matérialiste lorsqu'il réifie la vie. La dignité qualitativement inestimable accordée à la créature vivante se trouve alors contaminée par des considérations quantitatives. Jean Deprun commente la philosophie matérialiste de Sade de cette manière : « la nature ne dispose que d'éléments en nombre

fini ; le meurtre, la destruction sous toutes ses formes lui permettent non seulement de multiplier, mais de renouveler ses productions⁹¹ ». Un tel discours désacralise la créature vivante, dont le meurtre peut servir à obtenir un profit à la fois qualitatif (par le renouvellement) et quantitatif (par la multiplication). Au chapitre précédent, nous avons analysé le passage suivant de la lettre XXI, qui fait état des activités secrètes du président de Blamont et du financier Dolbourg : « Ils ont [...] un sérail composé de douze petites filles, dont la plus âgée n'a pas quinze ans, et que l'on renouvelle à raison d'une tous les mois » (*AV*, 466). Nous avons observé que les libertins se purgent des jeunes filles par le sang, une fois qu'ils en ont joui, afin de renouveler la production de leur foutre. Il a aussi été mis en évidence que selon le matérialisme que les roués sadiens convoquent pour justifier leurs crimes, l'être humain décède toujours de mort naturelle (même lorsqu'il est assassiné). Il sert tôt ou tard, quand vient le temps de disposer de son cadavre, d'engrais à la terre qui se régénérera de ses restes. Vis-à-vis de leurs victimes, les libertins sadiens dévoient la sagesse de Voltaire en faisant leur la conclusion de *Candide* : « il faut cultiver notre jardin ».

Le rapport du président de Blamont et du financier Dolbourg aux corps de leurs victimes a les caractéristiques d'une exploitation agricole. Aline et Sophie, chez qui « il est impossible de ne pas observer [...] un air de famille » (*AV*, 448), souffrent toutes les deux des abus des scélérats. En observant le sort de Sophie, révélé dans la seizième lettre, il nous est possible de concevoir celui que les libertins réservent à Aline. Le rapport de Dolbourg au corps de Sophie est abusif, mais les propos du financier placent cette relation sous le registre du soin qu'un jardinier offre à son potager :

[J]e vous ai prise pour vous entretenir [...]. La vieille femme que vous avez vue [...] et qui doit [...] prendre soin de vous, nous répond de votre conduite [...] : une incartade... une évasion, serait sévèrement punie [...]. Vous serez nourrie, vêtue, etc., et vous aurez cent francs par mois pour vos fantaisies ; [...] sans vous en douter, ma mie, vous finirez par vous trouver heureuse (*AV*, 436).

⁹¹ Jean Deprun, « Sade philosophe », *op. cit.*, p. LXVI.

Le terme « entretenir » peut aussi bien s'appliquer à Sophie qu'à un lopin de terre dont Dolbourg entendrait récolter les fruits. Les « soins » que la duègne procure à la jeune fille sont un pouvoir progressiste, qu'il serait cependant naïf de polariser positivement. L'esclave est invitée à se savoir gré vis-à-vis de son maître de sa nourriture et de ses vêtements, mais ces libéralités la maintiennent dans un état de dépendance absolue. La survie de Sophie dépend de la bonne volonté de Dolbourg. D'après le financier, les conditions de vie qu'il propose à Sophie rendraient possible son épanouissement : il lui promet qu'elle s'en trouvera « heureuse ». En plus du visage débonnaire qu'offre le maître à son esclave, un visage répressif est perceptible : « une incartade... une évasion, serait sévèrement punie ». Le pécule de « cent francs par mois » ajoute l'insulte à l'injure tant il représente peu par rapport à la richesse colossale de Dolbourg. Si le maître soigne son esclave, s'il l'entretient, c'est seulement en vue de l'exploiter. La dignité de la jeune fille, considérée à l'extérieur de ce qu'elle peut rapporter à son abuseur, n'est pas prise en compte par lui. Le libertin, aussi progressiste puisse-t-il paraître lorsqu'il maintient en vie son esclave, avoue à sa victime « n'aime[r] à nourrir que les sentiments qui rapportent⁹² » (*AV*, 438). Nous filons la métaphore de l'exploitation agricole jusqu'à observer le soin que prend Dolbourg, alias Mirville, à la culture de son esclave, d'après les dires de celle-ci : « M. de Mirville avait donné [l'ordre] de ne jamais me laisser manquer de livres » (*AV*, 437). Dans la lettre XVIII, la nourrice de Sophie raconte que le financier lui rendait visite alors que sa protégée était encore enfant. Dolbourg conseillait Isabeau sur l'éducation à prodiguer à Sophie : « Coudre, coudre et lire, madame [...], voilà tout ce qu'il faut à une fille » (*AV*, 456). Le souci du financier de cultiver l'esprit de Sophie par la lecture et de veiller à la rectitude de sa croissance par la posture que requiert la couture nous fait associer la jeune fille « pétri[e] de talents » (*AV*, 393) à un potager dont Dolbourg cultiverait la

⁹² Cela entre en contradiction avec le constat que nous avons fait que les scélérats d'*Aline et Valcour* obéissent à une économie de la dilapidation et du gaspillage. Ce que Dolbourg ne dit pas à Sophie au sujet des « sentiments qui rapportent » qu'il aime à nourrir, c'est que les fruits qu'il consomme dans un mouvement alimentaire centripète, il les consume du même coup dans un mouvement d'expulsion centrifuge.

terre : « il [...] voyait l'enfant une heure ou deux, examinait ses petits talents et repartait » (AV, 456). Les soins que le financier accorde à Sophie sont ponctuels. Le jardinier n'est pas rivé à la même fleur toute la journée. Il doit s'occuper de ses autres plantes et laisse chacune s'épanouir sans sa présence constante. Dans la seizième lettre, Dolbourg annonce à son esclave : « Vous n'êtes pas ma seule pensionnaire... c'est ce qui fait que je ne pourrai vous voir que trois fois par semaine, vous serez tranquille le reste du temps » (AV, 436). Sophie est comparable à une terre, laissée au repos (« tranquille ») de manière cyclique. Lorsqu'elle n'est pas victime de l'intempérance de son maître, l'esclave végète « dans un fort beau jardin » (AV, 437), de l'enceinte duquel elle ne sort jamais. Le jardin dans lequel Dolbourg entretient et tient à sa disposition Sophie joue un rôle semblable à la terre de Vertfeuille pour le président de Blamont vis-à-vis de sa famille. Le juge y laisse murir ses victimes en attendant la saison des moissons. Aline écrit à Valcour dans la deuxième lettre : « Une affaire de la plus grande importance enchaînera le président à Paris tout l'été, et je crois que ma mère obtiendra d'aller passer cette saison seule avec moi dans sa petite terre de Vertfeuille » (AV, 395-396). Déterville a toutefois des doutes quant à cette permission accordée par le président de Blamont à sa famille : « je n'en redoute pas moins que tout ceci ne soit qu'une léthargie » (AV, 488). Le poème de la neuvième lettre du président de Blamont légitime les suspicions de Déterville au sujet du calme temporaire qui règne à Vertfeuille : « *Ou bien on négocie... on tourne... on tergiverse. / D'espoir ou de bonheur tour à tour on la berce. / Et sitôt qu'on la tient, de sa crédulité / On la punit alors avec rigidité* » (AV, 418, l'auteur souligne). Par ses négociations, ses tours et ses tergiversations, le président jouit comme un forcené des espoirs qu'il inspire à ses victimes, arrivées à maturité pour la récolte alors qu'elles se trouvent dans la plus grande illusion.

Nous avons vu que le caractère à la fois débonnaire et tyrannique du « soin » (AV, 436) accordé aux victimes des scélérats sadiens, comme s'ils étaient une exploitation agricole, se retrouve dans une autre science de la vie que le maraichage :

la science médicale. Sur la page de titre d'*Aline et Valcour*, après la mention attestant que le roman a été écrit « un an avant la Révolution de France » (AV, 385), une citation de Lucrèce paraît en exergue. Voici la traduction qu'en fait Michel Delon dans une note à son édition critique :

Les médecins quand ils veulent donner aux enfants l'absinthe repoussante, enduisent les bords de la coupe d'un miel doux et doré afin que leur âge imprévoyant se laisse prendre à cette illusion des lèvres et qu'ils boivent jusqu'au bout le breuvage amer, non pas tant victimes que bénéficiaires du mensonge, car ils recouvrent ainsi santé et vigueur⁹³.

Le thème de la médecine paraît en exergue sur la page de titre de notre corpus, après la mention du moment historique révolutionnaire qui a servi de contexte à sa rédaction. Une série d'oppositions marque cette citation d'une bipolarité morale que nous avons déjà observée dans l'exercice d'une tyrannie à deux visages, propre à l'idéologie médicale révolutionnaire. « L'absinthe repoussante » renvoie peut-être à un fond de vérité difficile à avaler, qui laisse un goût « amer » dans la bouche des enfants : le monde adulte, dont leurs parents et les médecins ne sont pas exclus, les a rendus malades par son hostilité et par ses abus répétés. L'ennemi, l'abuseur potentiel est partout. Cette vérité s'oppose au « miel doux et doré », qui représente l'illusion que permet la forme (« les bords de la coupe ») par laquelle cette vérité indigeste est transmise aux enfants. Cela fait écho à un passage de l'« Avis de l'éditeur » qui annonce la lettre XXXV et qui oppose la terrible réalité du royaume théocratique de l'Afrique de Butua aux mensonges de l'île utopique de Tamoé : « tout ce qu'il y a de plus affreux [est] dans la nature, [...] ce [n'est] que dans le pays des chimères que se trouve [...] le juste et le bon » (AV, 387). Cet extrait surdétermine le roman d'un ton pessimiste. Ce pessimisme plonge ses fondements dans un jugement de valeur qui accuse une nature moralement affreuse, opposée aux virtualités des catégories de

⁹³ Michel Delon, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », *op cit.*, p. 1230. Dans son exergue, Sade cite Lucrèce, *De Rerum natura*, livre IV, v. 11-17.

justice et de bonté, que l'on retrouve à Tamoé et chez les victimes des scélérats sadiens. Autant dire que ces catégories ne sont chez Sade d'aucun usage pratique.

Nous avons stipulé dans nos analyses de la pédo-criminalité que le corps des enfants et celui des jeunes filles représentent, dans notre corpus, les enjeux principaux qui occupent les acteurs au pouvoir. Les corps des enfants, dont les libertins sadiens renouvellent les fruits comme s'il s'agissait d'une exploitation agricole, sont aussi régénérés dans l'exergue (« ils recouvrent ainsi santé et vigueur ») par la science médicale⁹⁴. D'après l'idéologie révolutionnaire, au plus fort de la Terreur, le corps social français est lui-même régénéré par un pouvoir politique qui emprunte son autorité moralement ambiguë à la médecine pour justifier ses purges. Daniel Arasse, après avoir observé que « la guillotine parachève l'épuration progressive du “corps politique” », relève que « la cohérence de [la] métaphore physiologique et médicale confirme le rapport presque organique que la conscience révolutionnaire pose entre la guillotine et la santé du corps politique⁹⁵ ». Sade, dans son exergue, prête la voix à l'idéologie médicale révolutionnaire. Antoine de Baecque note pour sa part que depuis longtemps en France le « ''corps'' est véritablement un mot *charnière* : il prend en charge l'organisation politique, sociale et culturelle de l'Ancien Régime, tout en permettant au nouveau de se raconter, de forger un récit de ses propres origines, de sa “mise au monde”⁹⁶ ». La métaphore du corps comme mot charnière qu'étudie Antoine de Baecque engage la participation des corps individuels au corps collectif. Sous l'Ancien Régime, le corps du roi incarnait en lui-même et liait entre eux tous les sujets de son royaume. Le corps métaphorique qui désigne la société républicaine représente lui aussi l'ensemble des citoyens en un tout idéal. Durant la Révolution, l'alimentation

⁹⁴ En plus de la mise en place d'une politique pédiatrique, un programme pédagogique ayant les mêmes buts régénérateurs est institué par les acteurs en amont du projet révolutionnaire : « plus la Révolution avance [...] et plus elle investit sur la formation d'un homme renouvelé par l'instruction et rendu en conséquence patriote et républicain ». Voir Mona Ozouf, *L'Homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, « Nouvelle revue française », 1989, p. 10.

⁹⁵ Daniel Arasse, *op. cit.*, p. 127.

⁹⁶ Antoine de Baecque, *Le Corps de l'histoire. Métaphores et politique (1770-1800)*, Paris, Calmann-Lévy, « Essai histoire », 1993, p. 16, l'auteur souligne.

des fonctions vitales de ce corps social est censée avoir été redistribuée. Le corps social révolutionnaire est représenté comme transfiguré dans une enfance nouvelle, venant de renaître à partir des cendres de l'Ancien Régime.

Nous avons tissé des liens entre les personnages féminins d'Aline et de Sophie et la terre, que les libertins cultivent et qu'ils exploitent. Nous avons associé la santé des enfants de l'exergue à celle du corps social français. Nous allons maintenant associer certaines représentations du corps meurtri d'Aline au corps social français purgé sous la Révolution. Dans la lettre LXV, Valcour raconte à Déterville un rêve éveillé, que Michel Delon, dans une note à son édition critique, qualifie à juste titre de « prémonitoire⁹⁷ » quant au sort réservé à Aline :

À peine [me] fus-je [endormi], qu'un fantôme effroyable apparut aussitôt à mes sens enchaînés... [...] J'écris que je rêvais... mais je n'oserais pas l'affirmer... l'impression fut trop vive... Non, mon ami, je ne rêvais pas... Je l'ai vu ce fantôme... il était vêtu de noir... il avait une figure que je peindrais sans doute... il avait celle du père d'Aline... il tenait à la main... [...] il tenait par les cheveux la tête de cette fille chérie... il la secouait sur mon sein... [...] et il me disait, en m'offrant cet épouvantable spectacle [...] : « Voilà celle que tu veux épouser... frémis, tu ne la reverras plus. » J'ai jeté mes bras vers ce fantôme [...], mais je n'ai pu saisir qu'une ombre : tout a disparu dans l'instant, il n'est plus resté de réel que la terreur et le désespoir (*AV*, 1045-1046).

Au chapitre précédent, nous avons développé l'idée des supposés dons prémonitoires de Sade, qu'indiquent ses facultés extraordinaires de prévoyance, par lesquelles il fait la promotion d'*Aline et Valcour* dans son « Avis de l'éditeur » (*AV*, 387) : « La manière dont [...] notre auteur prévoyait la Révolution [...] est fort extraordinaire » (*AV*, 388). Le rêve de Valcour, comme l'a relevé Michel Delon, anticipe la mort tragique d'Aline en conclusion du roman. Il évoque aussi la violence que subit le corps social français sous la Terreur. Dans le rêve de Valcour, l'habit « noir » du président rappelle sa fonction de magistrat alors qu'il tient « par les cheveux la tête » de sa fille. Le vêtement du juge teinte la violence meurtrière mise en scène dans le cauchemar de l'amant

⁹⁷ Michel Delon, « Notes et variantes [à Aline et Valcour] », *op. cit.*, p. 1346.

d'Aline des couleurs d'une exécution en justice. Le président de Blamont y est une figure abstraite, à la fois juge et bourreau, présent et absent. Il se situe entre le rêve et la réalité. Valcour ne peut en percevoir que le « fantôme ». Les points de suspension qui ponctuent le discours de Valcour contribuent à marquer le caractère sublime du juge. Le récit du cauchemar est marqué tant par la catégorie du sublime que par celle de l'abject puisque les adjectifs « effroyable » et « épouvantable » sont employés pour décrire la scène onirique. Ils font écho au substantif « terreur » à la fin de la citation. Sade donne l'impression d'anticiper, en les dépeignant, les purges terroristes. L'utilisation par Valcour du mot « spectacle » pour raconter la scène en question n'est pas incidente. Daniel Arasse écrit que « l'exécution [sous la guillotine] est l'occasion d'une mise en scène parfaitement réglée, impliquant à la fois un lieu scénique, des acteurs et un public. Les auteurs du temps y insistent souvent : la place de la Révolution est un grand théâtre⁹⁸. » Si Sade a écrit la plus grande partie de son roman « un an avant la Révolution de France » (*AV*, 385) et si les modifications qu'il y a apportées ne concernent que la lettre XXXV, où, tel que l'estime Michel Delon⁹⁹, l'auteur donne une tournure républicaine au discours de Sainville, le philosophe a alors tout l'air d'avoir eu des visions prophétiques quant au sort de la France révolutionnaire.

Dans la description de la fin tragique d'Aline, à la suite de son viol évoqué dans la lettre LXVIII, lorsque la servante de la jeune fille trouve par terre le corps suicidé de sa maîtresse, la métaphore théâtrale revient une fois de plus : « Quel spectacle !... il m'est impossible de vous le peindre... cette chère maîtresse... cet ange du Ciel que je pleurerai toute ma vie... elle était à terre... elle était noyée dans son sang... » (*AV*, 1092). L'impossibilité de peindre la scène tragique renvoie encore au caractère à la fois sublime et abject du « spectacle » de la guillotine, que renforce une fois de plus l'usage abondant des points de suspension. L'« ange du Ciel » précipité « à terre » conjugue

⁹⁸ *Ibid.*, p. 144.

⁹⁹ « Les feuilles que Sade voulait corriger [...] sont vraisemblablement celles qui contenaient l'histoire de Sainville : il en infléchit en effet le contenu dans un sens républicain ». Voir Michel Delon, « Notices [à *Aline et Valcour*], *op. cit.*, p. 1200.

un discours religieux et un discours matérialiste, à la manière du syntagme « machine infernale » (*AV*, 663) que Sade utilise pour décrire la guillotine. L'abattement d'Aline, noyée dans son sang, fait penser au territoire français sous la Révolution. Le suicide de la jeune fille rappelle la violence endémique des républicains « se disputant seulement sur la manière d'égorger leurs semblables » (*AV*, 662). Frank Lestringant invite à faire un parallèle entre Aline, la France révolutionnaire et ce qui se produit à Butua lorsqu'il écrit des habitants de cette nation que leur « royaume se dévore lui-même. Butua vit et agonise sous le régime d'une autophagie meurtrière¹⁰⁰ ». Le suicide d'Aline est une illustration individuelle éloquente de ce qui attend sur le plan collectif la France révolutionnaire placée sous la domination des parlementaires et des financiers.

Les attributs de couleur propres à la physionomie d'Aline sont comparables à ceux du tricolore républicain. Dans l'incipit de la première lettre, la jeune fille est dite avoir « deux grands yeux bleus » (*AV*, 391). Les traits de Sophie, que la dix-septième lettre rapproche de ceux d'Aline, comprennent « [d]es superbes cheveux châtain clair, tirant un peu sur le blond, le même éclat dans la peau, et toutes deux, enfin, paraissent avoir le même fond de caractère » (*AV*, 448). Ce fond de caractère appartient à la candeur que la blancheur de la peau signale par son éclat et que la blondeur des cheveux vient appuyer. Dans la lettre XXIII de Déterville à Valcour, les joues de la demoiselle s'altèrent par la faute de son père le président : « Aline confuse a paru ; le président lui a tenu quelques mauvais propos [...] qui ont achevé de la faire rougir » (*AV*, 473). Le bleu, le blanc et le rouge sont un symbole révolutionnaire. Aline, en plus de personnifier le territoire et le corps social français, peut être associée à la cocarde tricolore. C'est toutefois le personnage de Mme de Blamont qui incarne le mieux la nation française et la mère patrie.

Le caractère de Mme de Blamont est décrit par Déterville dans la première lettre : « je doute qu'il soit possible d'avoir plus d'esprit, une âme plus sensible, autant

¹⁰⁰ Frank Lestringant, *op. cit.*, p. 268.

de grâces dans les manières, autant d'aménité dans les mœurs » (*AV*, 391). Dans ce portrait sublime de la présidente, ses qualités spirituelles (son « esprit » et son « âme ») ainsi que sa valeur morale (sa sensibilité, ses « grâces », ses « manières », son « aménité » et ses « mœurs ») sont mises de l'avant. Le caractère de Mme de Blamont, dès son entrée, fait excellente impression. Cette impression jure pourtant avec le ton pessimiste de l'« Avis de l'éditeur », qui postule que « ce [n'est] que dans le pays des chimères que se trouve [...] le juste et le bon » (*AV*, 387). Nous tenterons de montrer, pour donner suite à ce jugement moral général et négatif, en quoi la mère d'Aline, en dépit des apparences, renferme un vice secret, peut-être moralement aussi abject que celui qui concerne ses persécuteurs. Nous verrons qu'un regard réflexif et un examen de conscience s'imposent pour la présidente si, comme elle le prétend, elle entend protéger sa fille des deux scélérats qui la harcellent et survivre elle-même à la menace du drame qui plane sur sa communauté.

Mme de Blamont mourra « *empoisonnée* » (*AV*, 1054, l'auteur souligne) à la suite de la trahison d'Augustine, l'une de ses servantes, séduite et enrôlée par le président de Blamont pour la tuer. Mladen Kozul commente l'onomastique du personnage d'Augustine. Elle analyse ses passions dans des « termes qui traduisent les trois composantes de la concupiscence dans la théorie augustinienne de la corruption de l'homme à savoir la sensualité, la curiosité et l'orgueil¹⁰¹ ». Selon Mladen Kozul, Augustine porte bien son nom, car elle a été sensuelle, curieuse et orgueilleuse lorsque le président de Blamont l'a corrompue pour qu'elle empoisonne Mme de Blamont, qui partage l'un de ses vices : la curiosité.

Dans la section précédente, nous avons rapproché la scène de l'échafaud révolutionnaire d'un cirque dans lequel le meurtre d'un être humain se transformerait en attraction cathartique pour satisfaire la concupiscence des spectateurs. Nous avons jusqu'ici associé le drame domestique qui occupe la famille du président de Blamont à

¹⁰¹ Mladen Kozul, « Subornation et séductions épouvantables », dans *Sade en toutes lettres*, *op. cit.*, p. 52.

la Terreur, au sujet de laquelle Daniel Arasse écrit qu'elle « vise à établir dans la “conscience publique” le sentiment sublime de la Révolution¹⁰² ». Il ajoute que « le spectateur [des exécutions] assiste à un spectacle où, tel le spectateur kantien d'une tempête déchaînée, il frémit devant le caractère terrible de ce qu'il voit tout en jouissant du fait qu'il en est protégé¹⁰³ ». C'est à cette conscience jouissive du peuple révolutionnaire que nous associons le caractère réputé sublime de Mme de Blamont, dont certains angles morts se révèlent à mesure qu'avance le roman.

Plusieurs passages d'*Aline et Valcour* montrent Mme de Blamont en train de jouir et de frémir des événements terribles qui se jouent autour d'elle. Tout au long du roman, la présidente entretient une curiosité pour la violence que les autres personnages subissent. Cette curiosité ne semble pas l'engager personnellement. Elle se croit en sécurité dans son rôle de spectatrice passive. Elle est ainsi animée par une grande activité dans la quinzième lettre, lorsque la communauté de Vertfeuille trouve Sophie en train d'accoucher seule dans les bois. Ce que nous apprendra la seizième lettre, c'est que Dolbourg, alias Mirville, est le père de l'enfant, né du viol de Sophie. Cette histoire sordide, encore mystérieuse à la quinzième lettre, mais que peut tout de même laisser imaginer la vulnérabilité d'une jeune femme accouchant seule dans les bois, sollicite beaucoup la curiosité de la présidente : « Mme de Blamont voulait donner au moins quelques instants de repos à la mère, tant par humanité que pour s'instruire un peu plus à fond de ce qui pouvait éclaircir une aussi singulière aventure. » D'après Déterville pourtant, l'heure n'est pas aux interrogatoires : « Point d'éclaircissement que nous ne soyons au château dis-je, à Mme de Blamont qui voulait toujours questionner » (*AV*, 430). La présidente se montre curieuse des détails du drame qui concerne Sophie. Déterville ressent mieux que Mme de Blamont l'urgence de la détresse dans laquelle est plongée la parturiente. La présidente est réputée humaine : elle veut « donner au moins quelques instants de repos à la mère ». Elle désire aussi, au-delà des

¹⁰² Daniel Arasse, *op. cit.*, p. 148.

¹⁰³ *Ibid.*

considérations humanitaires qui l'animent, s'instruire un peu « plus à fond » et « toujours questionner » sur cette aventure, susceptible de satisfaire sa curiosité. Dans la seizième lettre, cette curiosité se manifeste une fois de plus à l'endroit du drame qui concerne Sophie. Celle-ci raconte à la compagnie de Vertfeuille les soirées d'orgie qui lient Delcour (qui se révélera à la lettre XXI sous les traits du président de Blamont), qu'elle croit être son père, à Mirville (qui se révélera à la lettre XXI sous les traits de Dolbourg). Lors de ces soirées, les deux roués ont échangé leurs filles pour en jouir respectivement l'un devant l'autre. La présidente réagit au récit de ce chassé-croisé incestueux de cette manière : « Qu'elle indécence ! [...] Eh quoi ! les pères aux yeux de leurs filles ! » Mme de Senneval, un membre de la compagnie de Vertfeuille, avertit alors Mme de Blamont : « n'approfondissons pas ce gouffre d'horreur, cette infortunée [Sophie] nous apprendrait peut-être des atrocités d'un bien autre genre », ce à quoi la présidente répond : « Que savez-vous s'il n'est pas essentiel que nous les sachions ? [...] Mademoiselle [Sophie], continua en rougissant cette femme vraiment honnête et respectable, je ne sais comment vous exposer ma question... mais n'est-il jamais arrivé pis ? » (*AV*, 437). La présidente est avide des détails sordides des abus qu'a subis Sophie. Déterville écrit qu'elle cherche à savoir si Sophie n'a pas aussi été violée par celui qu'elle croit être son père : « Et comme elle [Mme de Blamont] vit que Sophie ne la comprenait point, elle me chargea de lui expliquer bas ce qu'elle voulait dire » (*AV*, 437). Plutôt que de détourner sagement le regard sans vouloir approfondir le « gouffre d'horreur » qui lui est raconté, tel que le propose Mme de Senneval, la présidente croit qu'il est « essentiel » d'en connaître davantage à son sujet. Le rougissement de Mme de Blamont donne l'indice de la honte qu'elle ressent vis-à-vis de l'échauffement passionnel qui l'anime pendant qu'elle cherche à satisfaire sa curiosité pour des anecdotes sordides. Après la mention du rougissement de la présidente, Déterville insiste sur le fait que Mme de Blamont est une « femme vraiment honnête et respectable », comme s'il était permis au lecteur d'en douter. L'adverbe « vraiment » cherche à colmater toute faillibilité morale chez la présidente. Il en devient d'autant plus suspect.

Dans la lettre XXXV, Sainville raconte à la compagnie de Vertfeuille les circonstances qui l'ont séparé de son amoureuse Léonore, peu avant leurs périples respectifs « au centre de l'Afrique » (AV, 387). Avidé d'anecdotes qui promettent leur lot de sordidité, Mme de Blamont interrompt le récit du voyageur : « Poursuivez, poursuivez, monsieur ; cette catastrophe annonce deux histoires qui promettent bien de l'intérêt » (AV, 536). La répétition du verbe « poursuivez » donne à penser l'échauffement passionnel qui meut la présidente et son « intérêt » pour les histoires catastrophiques. Sainville avertit son auditoire qu'il sera « obligé quelquefois de révéler des horreurs qui [...] révolteront » (AV, 554). Le comte de Beulé, un ami de la présidente, intervient sur le thème de l'obscénité :

Ce sont les esprits impurs qui s'offensent de tout. Monsieur, poursuit le comte en s'adressant à Sainville, les dames qui nous entourent ont trop de vertu pour que des relations historiques puissent échauffer leur imagination. [...] Y eût-il même quelques obscénités dans ce que vous allez nous dire, en bien, de telles choses révoltent, dégoûtent, instruisent, mais n'échauffent jamais... Madame [...], continua ce vieux et honnête militaire, en fixant Mme de Blamont, [...] souvenez-vous que l'impératrice Livie, à laquelle je vous ai toujours comparée, disait que *des hommes nus étaient des statues pour des femmes chastes*. Parlez, monsieur [...], ce qui vous est arrivé, ce que vous avez vu, nous paraît trop intéressant pour que nous en voulions rien perdre (AV, 555, l'auteur souligne).

Le comte de Beulé nie l'échauffement passionnel que nous avons deviné chez Mme de Blamont lorsqu'elle rougit de la honte de désirer en savoir davantage sur le viol de Sophie et lorsqu'elle répète le verbe « poursuivez », qui encourage Sainville à raconter son aventure catastrophique. Dans la réflexion du comte de Beulé sur l'obscénité, le spectacle observé, aussi terrible soit-il, n'a pas pour effet de corrompre le spectateur vertueux qui le regarde. Le spectateur est à l'abri de l'obscénité à laquelle il assiste en raison du dégoût qu'il éprouve pour elle. Prise du bon côté, l'obscénité peut même apparaître édifiante pour un spectateur intéressé à s'instruire. Le comte de Beulé est convaincu que Mme de Blamont va rester de marbre lorsqu'elle entendra de la bouche de Sainville le récit des mœurs des Africains de Butua, le « peuple le plus cruel et le plus dissolu de la terre » (AV, 554). Dans la lettre XXXV, Sainville raconte que lors de

son voyage en Afrique, il a été réduit à confier Léonore, qu'il n'a pas reconnue sur le coup, au harem du tyran de Butua : « je venais de [la] livrer moi-même au plus brutal, au plus libertin, au plus odieux des hommes » (*AV*, 608). Mme de Blamont interrompt le discours du voyageur : « Oh, Dieu ! vous [Sainville] me faites frissonner [...] ». La présidente s'adresse alors à l'aventurière : « Léonore ?... Quoi, madame, c'était vous ?... Et vous n'avez pas été... et vous ne fûtes pas mangée ? » Après cette saillie, « [t]oute la société ne put s'empêcher de rire de la vivacité naïve de la restriction plaisante » (*AV*, 609) de madame de Blamont. Aussi naïf, restreint et plaisant puisse paraître ce commentaire de Mme de Blamont aux yeux de la compagnie de Vertfeuille, la présidente, avide de détails sordides, a surtout la « vivacité » de demander à demi-mots à Léonore si le monarque africain ne l'aurait pas violée. Le frisson ressenti par la présidente révèle une fois de plus son intérêt pour la violence que subissent les autres, alors qu'elle se croit à l'abri du danger. Ce frisson ne contredit certes pas entièrement les propos du comte de Beulé lorsqu'il annonce que la présidente ne sera pas « échauff[ée] » en entendant les obscénités que raconte Sainville. Le frisson de Mme de Blamont pourrait plutôt laisser entendre qu'elle a froid, mais cette chair de poule donne surtout l'indice d'une même passion pour les anecdotes sordides que si la présidente s'était échauffée.

Dans son étude d'*Aline et Valcour*, Catherine Gallouët remarque

[l']avidité de l'auditoire devant la promesse d'un récit obscène [...]. L'assemblée, prête à avaler les moindres détails du récit avec la même avidité que les guerriers Jagas dévoraient leur butin de guerre, est bien prête à consommer l'Afrique : l'Afrique n'est pas tant le territoire des autres qu'un produit offert à la consommation, prêt à être avalé par les honnêtes gens de l'assemblée¹⁰⁴.

L'avidité des membres de l'assemblée de Vertfeuille pour le récit obscène de Sainville allant à la rencontre de l'altérité africaine n'engage pas à leurs yeux leur vertu. Loin de croire que l'intérêt qu'ils ont pour l'atrocité des mœurs cannibales des Jagas reflète

¹⁰⁴ Catherine Gallouët, « Sade, noir et blanc : Afrique et Africains dans *Aline et Valcour* », *op. cit.*, p. 76.

leurs propres failles morales, Mme de Blamont et sa compagnie cannibalisent pourtant cette Afrique, prête « à être avalée » comme un « produit » de consommation inoffensif. Cette métaphore du cannibalisme peut être rapprochée de celle qui « sera abondamment employé[e] après Thermidor pour décrire le public des exécutions [...]. La cannibalisation du public tient [...] au type de spectacle proposé¹⁰⁵. » Mme de Blamont et sa compagnie assistent avec avidité à des obscénités, comme la populace devant la guillotine, mais leur réputation idéalisée d'« honnêtes gens » les empêche de croire qu'ils y participent. Un même phénomène de prédation (par le regard ou par l'ouïe) peut être décelé dans la métaphore du cannibalisme utilisée sous la Convention thermidorienne pour parler de l'avidité curieuse de la populace au pied de l'échafaud et dans l'intérêt de la compagnie de Mme de Blamont pour les anecdotes sordides. L'idéalisation du caractère de Mme de Blamont, au même titre que le récit sublime de la conscience révolutionnaire¹⁰⁶, se bute à la réalité abjecte du terrain lorsqu'il nous est donné de surprendre le regard prédateur d'une assistance qui prend une part active, quoiqu'elle en pense, au spectacle obscène qu'on lui propose.

En plus de personnifier une idée moralement ambiguë de la nation, Mme de Blamont personnifie une idée ambiguë de la mère patrie. Nous verrons en quoi le fait que la mère patrie est censée impliquer un sentiment d'appartenance et de protection chez ses habitants est significatif au regard de la structure familiale des Blamont. Le concept de mère patrie est de genre grammaticalement féminin, mais cela occulte son ambiguïté étymologique qui synthétise une notion féminine (mère) et une notion masculine (patrie). À travers ce concept, l'État est perçu comme le couple d'une grande famille. Dans notre analyse de l'exergue de la page de titre du roman, nous avons déjà

¹⁰⁵ Daniel Arasse, *op. cit.* p. 107-108.

¹⁰⁶ « Le spectacle de l'exécution révolutionnaire doit être sublime car, pour ses auteurs, la Révolution est une entreprise *sublime*. Camille Desmoulins le dit explicitement : vouloir “rendre le genre humain heureux et libre”, c'est tenter une “expérience sublime”. » Daniel Arasse cite Camille Desmoulins, *Histoire secrète de la révolution*, dans *Œuvres*, Paris, Librairie de la bibliothèque nationale, 1905, p. 349. Voir *ibid.*, p. 148. L'auteur souligne.

associé le corps social français à des enfants, dont la « santé¹⁰⁷ » et la « vigueur¹⁰⁸ » sont supposés dépendre des soins médicaux purgatifs qui leur sont administrés. La santé d'Aline dépend *a priori* de la protection de sa mère. Mme de Blamont est quant à elle dans un état d'indépendance apparente vis-à-vis de son époux libertin. Dans la deuxième lettre, une note en bas de page du locuteur sadien précise, au sujet de la terre de Vertfeuille, qu'elle « avait été la seule dot de Mme de Blamont » lors de son mariage avec le président de Blamont et qu'« il existait dans le contrat qu'elle se marierait séparée de biens ». La note qualifie le revenu de la présidente de « médiocre [...] relativement à la fortune immense de M. de Blamont » (AV, 396). L'indépendance relative de Mme de Blamont vis-à-vis de son époux est d'ordre économique. Cela rassure la présidente quant au futur de sa fille quand elle lui annonce dans la dixième lettre :

Si votre père vous déshéritait, il ne pourrait pas vous enlever au moins cette petite terre ; elle est bien sûrement à vous, sans que jamais rien puisse vous en priver ; voilà pourquoi je l'arrange, pourquoi je la soigne et je l'embellis ; je veux qu'elle vous oblige à penser à moi quand je ne serai plus (AV, 422).

Mme de Blamont cherche à instiller un sentiment d'appartenance filiale à sa progéniture. Elle lui fait aussi contracter une dette morale, ce que le verbe « oblige » indique. Elle se fait cependant des illusions lorsqu'elle suppose pouvoir protéger Aline de la malveillance de son père. Dans la lettre XXIII, le président de Blamont ordonne à Aline de s'attendre de la part de Dolbourg à une visite matinale dans sa chambre. Devant le tollé de protestations que cette injonction génère chez Mme de Senneval (« rien n'est plus malhonnête que l'ordre que vous donnez ici à votre fille, [...] à la place de Mme de Blamont je ne le souffrirais sûrement pas »), le président répond : « Depuis vingt ans, [...] Mme de Blamont fait ce que je veux ; je prononce, et elle me satisfait » (AV, 474). L'indépendance financière de Mme de Blamont vis-à-vis de son

¹⁰⁷ Michel Delon, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », *op cit.*, p. 1230. Sade cite Lucrèce, *De Rerum natura*, livre IV, v. 11-17.

¹⁰⁸ *Ibid.*

mari n'empêche pas celui-ci de se réclamer d'une autorité absolue sur son épouse et sur sa fille. À un point tel que la présidente se range aux exigences de son mari : « Aline, vous entendez les ordres de votre père, attendez-le demain matin, levée dans votre chambre à l'heure où il lui plaira d'y passer » (*AV*, 474). Dans la troisième lettre, Valcour insiste sur l'appartenance d'Aline à la noble lignée de sa mère en niant toute contribution de la part de son père à la venue au monde de son amoureuse : « adorez-la cette mère tendre, vous n'êtes formée que de son sang... Il est impossible, il est moralement impossible qu'une seule goutte de celui de cet homme cruel puisse couler dans vos veines » (*AV*, 398). Aline contredit Valcour à la treizième lettre. Elle observe que sa mère et son père sont indissociables : « si [une] liaison vicieuse est constatée entre mon père et Dolbourg, [...] qu[e ma mère] aime ou non son mari, [elle] n'en partage pas moins tous ses torts » (*AV*, 426). En dépit de l'autonomie financière de la présidente, celle-ci est dans un état de dépendance vis-à-vis de son mari quant à sa réputation. Pour cette raison précise, après avoir été mise au courant dans la seizième lettre des circonstances entourant l'abus de Sophie auquel elle suspecte son mari d'avoir participé, elle refuse de le dénoncer aux autorités dans la dix-septième lettre : « Mme de Blamont tremblait de compromettre le personnage qu'elle croit enveloppé sous le nom de Delcour [le président de Blamont] » (*AV*, 450). La présidente a peur de « compromettre » son mari parce qu'elle est sous sa tutelle. En cherchant à lui nuire, elle nuirait à sa propre réputation. Lorsque Déterville tente de la raisonner en lui faisant comprendre que son refus de dénoncer en justice les crimes de son mari revient à « donner [sa] fille » à Dolbourg (*AV*, 450), la présidente s'exclame : « Cette idée me révolte, ne me l'offrez seulement pas » (*AV*, 451). Mme de Blamont préfère se bercer d'illusions, tout en préservant temporairement sa réputation, plutôt que de prendre le risque de faire les démarches nécessaires pour protéger sa fille. Quoique la présidente soit bel et bien victime de son mari, elle en devient la complice, par son refus d'agir pour contrer ses projets. Dans la lettre LXVII, Mme de Blamont prononce ses dernières volontés à sa fille en ces termes : « Ô ma fille, tout espoir est perdu maintenant, le dernier conseil que j'ai à te donner est d'obéir à ton père, et de te livrer aveuglément à

celui qu'il te donne... » (*AV*, 1061). Dans cet extrait, la dépendance de Mme de Blamont vis-à-vis de son mari est totale. Cette dépendance atteint les derniers retranchements de son esprit critique, qu'elle abdique complètement au profit d'une complicité aveugle avec les persécuteurs de sa fille. L'ambiguïté de genre que nous avons relevée au sujet de la mère patrie et que nous avons rapprochée de la situation maritale de Mme de Blamont débouche sur une ambiguïté morale. La fonction maternelle, idéalement censée offrir des soins et une protection à l'enfant, se bute à la réalité de la dépendance, voire de la complicité de la mère vis-à-vis des projets criminels du père.

Dans la présente section, nous avons rapproché le personnage d'Aline du territoire et du corps social français sous la Terreur. Il s'agit de deux enjeux que les acteurs au pouvoir (la Convention et la haute finance) veulent s'appropriier et contrôler. Nous avons voulu montrer que le personnage de Mme de Blamont a partie liée avec la nation et avec la mère patrie. En dépit du portrait idéalisé qui en est fait, la présidente partage avec l'État français une ambiguïté morale qui met en échec toute tentative d'idéalisation. Si le territoire et le corps social (Aline) sont censés appartenir à la nation et à la mère patrie (Mme de Blamont), la nation et la mère patrie dépendent en réalité de la Convention (le président de Blamont) et de la caste financière (Dolbourg).

Dans la section suivante, le personnage de Valcour sera rattaché à Sade lui-même, qui, dans un effort patriotique, écrit son roman comme une immense lettre d'avertissement à la France et aux Français, dont il prophétise le sort tragique.

2.3 L'expiation de Valcour

Le récit du passé de Valcour est relaté dans la cinquième lettre, que le jeune homme adresse à Aline. Michel Delon commente cette relation dans une note à son édition critique : « [La critique] a l'habitude de considérer cette "Histoire de Valcour" »

comme autobiographique¹⁰⁹. » Dans ce récit, Valcour raconte son enfance, qui rappelle les origines et la jeunesse de l'auteur :

Allié, par ma mère, à tout ce que le royaume avait de plus grand ; tenant, par mon père, à tout ce que la province de Languedoc pouvait avoir de plus distingué ; né à Paris dans le sein du luxe et de l'abondance, je crus, dès que je pus raisonner, que la nature et la fortune se réunissaient pour me combler de leurs dons¹¹⁰.

De nombreuses caractéristiques propres au personnage de Valcour, mis à part les privilèges de sa caste nobiliaire, nous le font associer à ce que nous savons de Sade. La cinquième lettre consiste en effet en une confession du passé de libertin et de meurtrier du jeune homme¹¹¹. Dans la présente section, nous soulèverons les paradoxes discursifs et moraux qui caractérisent le discours de Valcour.

Celui-ci confesse que durant son service militaire, il s'est amouraché d'une dénommée Adélaïde, qu'il a trompée et qu'il a abandonnée brutalement :

Mon père m'appela [...] à Paris, j'y volai : il s'agissait d'un mariage ; sa santé chancelait, il désirait me voir établi avant de fermer les yeux ; ce projet, les plaisirs, que vous dirai-je enfin ! cette force irrésistible de la main du sort qui nous porte toujours malgré nous où ses lois veulent que nous soyons, tout effaça peu à peu Adélaïde de mon cœur (*AV*, 405).

Dans cet aveu, on sent que l'ancien libertin ne fait pas que confesser ses erreurs passées ; il essaie aussi de les justifier. Le jeune homme dit avoir été obligé d'abandonner Adélaïde en raison d'une « force irrésistible », ce qui est une manière

¹⁰⁹ Michel Delon, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », *op cit.*, p. 1235.

¹¹⁰ Michel Delon fait la comparaison suivante avec l'auteur : « Sade est en effet allié par sa mère à la famille de Condé et tient par son père à tout ce que la Provence pouvait avoir de plus distingué ». *Ibid.*

¹¹¹ Dans son introduction à son édition critique des *Œuvres* de Sade, Michel Delon indique que les crimes attestés qu'a commis le marquis se sont agglomérés à des délits imaginaires que la rumeur a diffusés en faisant de la figure de Sade une véritable légende de turpitudes pour les journaux à faits divers. *L'Observateur anglais* avance par exemple que Sade a été traduit en justice pour avoir « empoisonné [d'aphrodisiaques des] bonbons qu'il distribuait » lors d'une fête. Pidansat de Mairobert, *L'Observateur anglais ou Correspondance secrète entre Milord All'eye et Milord All'ear*, Londres, 1778, t. III, p. 67, cité dans Michel Delon, « Introduction », dans *Œuvres*, *op. cit.*, p. XVI. Michel Delon ajoute que « [l]'idée de meurtre, volontaire ou non, reste à l'horizon de la scène », en rapportant cette autre allégation publiée dans *L'Observateur anglais* : « Je ne puis vous assurer s'il n'est pas résulté de morts de cette débauche, mais certainement beaucoup d'hommes en ont été très malades. » *Ibid.*

d'affirmer qu'il lui était impossible de faire preuve de loyauté étant donné les circonstances. En dépit de la bonne volonté de Valcour, une force le dépasse, régie par des « lois » capricieuses qui le portent « toujours » vers d'autres destinations que celles qu'il aurait souhaité atteindre. L'adverbe « toujours » indique que le jeune homme considère après coup ses fautes comme inévitables, ce qui est encore une façon de les excuser. Valcour conclut d'ailleurs sa confession à Aline en trahissant l'indulgence qu'il a envers lui-même : « Entre-t-il dans ce malheur quelque chose qui puisse me faire perdre votre estime [...] ? J'ose en douter » (*AV*, 413). Il semble que même pour une conscience coupable telle celle de Valcour, il est impossible au sujet parlant d'avoir complètement tort¹¹². Mladen Kozul commente en ce sens les aveux de Valcour : « l'histoire de Valcour reste portée par un discours persuasif, étayé sur une rhétorique judiciaire. Narration démonstrative, elle est agencée pour convaincre de l'innocence du locuteur¹¹³. » L'amant d'Aline, sollicité dans la quatrième lettre par la jeune fille, qui l'enjoint à se dévoiler, avoue son passé de libertin à sa bien-aimée pour forcer immédiatement son pardon. Nous apprenons néanmoins dans la cinquième lettre que le libertinage du jeune homme a coûté la vie à Adelaïde, morte de chagrin, ainsi qu'à Sainval, le frère de la défunte éconduite, que Valcour a dû affronter en duel et qu'il a tué. Voici comment le vainqueur réagit à son crime : « Vil assassin, me dis-je à moi-

¹¹² Tout discours fait l'apologie de celui qui l'énonce. À ce sujet, nous nous en remettons à la réflexion d'Emmanuel Lévinas sur l'éthique en tant que philosophie première. Voir Emmanuel Lévinas, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Paris, Librairie générale française, « Livre de poche », 1990 [1961], 347 p. Le philosophe admet une primauté du discours révélé de la Torah sur le discours argumenté de la philosophie. La révélation fait surgir la question métaphysique du bien et du mal alors que la philosophie cherche d'abord et avant tout à connaître le monde à travers les catégories épistémologiques du vrai et du faux. Pour Lévinas, la philosophie ne peut pas se passer de la révélation, sans quoi elle aboutit à un scientisme qui justifie les pires violences. La révélation peut quant à elle très bien se passer de la philosophie puisqu'elle pose la question de la vérité et du mensonge, qui animait les premiers débats philosophiques contre les sophistes. En ce sens, l'immoralisme pour lequel l'œuvre de Sade est réputée, soutenu par un discours argumenté qui se veut philosophiquement implacable, est visionnaire : il pressent l'hitlérisme que Lévinas a subi. La creuse énigme que pose l'exception sadienne dans l'histoire des idées peut ainsi être interprétée comme un aboutissement logique de la raison des Lumières. À propos de l'hubris intrinsèque à la raison et de son aboutissement chez Sade ainsi que dans les horreurs de l'histoire du XX^e siècle, voir aussi Max Horkheimer et Theodor Adorno, *La Dialectique de la raison. Fragments philosophiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des idées », 1974, 281 p.

¹¹³ Mladen Kozul, « Subornation et séductions épouvantables », dans *Sade en toutes lettres, op. cit.*, p. 47.

même, va combler ton affreuse victoire ; ce n'est pas assez que ton lâche abandon l'ait [Adélaïde] précipitée dans le cercueil ; il faut encore que tu arraches la vie à son malheureux frère » (*AV*, 408). Valcour affirme se sentir coupable de son libertinage et de ses meurtres. Le syntagme autoaccusateur « Vil assassin » en atteste. Ce syntagme nuance l'extrême indulgence que Valcour aura pour lui-même au moment de conclure sa confession. Nous nous serions donc attendu de la part du jeune homme à un changement de comportement. La lettre LX, qu'il adresse à Mme de Blamont, montre pourtant que son repentir n'est pas tout à fait sincère, puisqu'il donne l'idée d'avoir jeté son dévolu sur la mère de son amoureuse :

Oh ! madame, faut-il vous l'avouer ? vos bontés m'enhardissent, elles m'encouragent à vous en demander une nouvelle preuve ; m'éloigner encore de vous..., m'en éloigner pour si longtemps... sans vous voir, sans qu'il me soit permis de me jeter aux genoux de tout ce que j'adore... Auriez-vous la rigueur de m'y condamner ? (*AV*, 1030).

Le syntagme « faut-il vous l'avouer » et le verbe « condamner » appartiennent au discours judiciaire, que Valcour convoquait déjà dans la confession de la cinquième lettre, adressée à Blamont fille. Le jeune homme utilise cette fois ce vocabulaire pour inciter Mme de Blamont à prendre un rendez-vous avec lui. Dans la lettre LX, où Aline n'est pas mentionnée une seule fois, Valcour semble rechuter. En laissant libre cours à l'expression de son désir, il transgresse la limite entre mère et fille et emprunte de nouveau les chemins de traverse de ses années de jeunesse

L'auteur, qui fut un repris de justice durant la plus grande partie de sa vie adulte, a été accusé par la rumeur publique des mêmes forfaits que Valcour. Notons aussi que l'écrivain a fait de l'inconduite sexuelle et de la violence meurtrière les thèmes privilégiés de la plupart de ses œuvres. Roger Mercier avance que cette obsession thématique de Sade pour le crime s'explique par « une nécessité littéraire [de peindre] toutes les aberrations auxquelles peut être entraînée la nature humaine¹¹⁴ ». Il ajoute

¹¹⁴ Roger Mercier, « Sade et le thème des voyages dans *Aline et Valcour* », *loc. cit.*, p. 338.

que le projet de l'auteur serait animé « par un désir de justification personnelle¹¹⁵ ». À la manière des aveux de Valcour dans la cinquième lettre, l'œuvre de Sade (notre corpus compris) peut être interprétée, hormis sa complaisance évidente à se vautrer dans l'abjection, comme un exercice spirituel, l'examen de conscience d'un sujet expiant, qui tente de se soulager des aberrations qui hantent sa conscience en publiant le témoignage. À travers son écriture exhibitionniste, le sujet sadien exigerait que le scandale de son désir aberrant soit connu du public¹¹⁶. En termes thérapeutiques, la divulgation du désir scandaleux du sujet sadien est déjà en soi une forme de reconnaissance et de validation de la part du lecteur, engagé activement dans la découverte des aberrations auxquelles il assiste. Pour qu'il en aille ainsi, le lecteur idéal d'*Aline et Valcour* doit être à même de se mirer dans les aberrations du désir du sujet sadien. La fréquentation de Sade démarginalise alors le désir pervers, en en faisant un principe également distribué chez tous les humains.

Pour appuyer notre réflexion sur cet effet que nous qualifions de thérapeutique, nous analyserons une fois de plus l'exergue d'*Aline et Valcour*, que Michel Delon a traduit dans une note à son édition critique du roman¹¹⁷. Dans la section précédente, nous nous sommes avancé sur ce à quoi réfère l'« absinthe repoussante » qu'administre le médecin aux enfants. Elle représenterait une vérité difficile à avaler : celle de la méchanceté des adultes, qui ont rendu leurs petits malades par leur hostilité et par leurs abus répétés. À cause de leur vulnérabilité, les enfants ne peuvent pas absorber directement cette vérité imbuvable. La candeur propre à l'« âge imprévoyant » des

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ À ce sujet, Pierre Fabre cite Pierre Klossowski, qui donne à Sade un destin expiatoire « à proportion de la culpabilité collective ». Voir Pierre Klossowski, *Sade mon prochain*, Paris, Seuil, « Pierres vives », 1947, p. 17, cité dans Pierre Favre, *op. cit.*, p. 4. De ce point de vue, l'auteur d'*Aline et Valcour* est perçu en tant que victime émissaire de son siècle, et l'obsession pour le crime qu'il affiche se pense comme un symptôme de la tragédie collective révolutionnaire en France.

¹¹⁷ Nous reproduisons le passage dont il est question : « Les médecins quand ils veulent donner aux enfants l'absinthe repoussante, enduisent les bords de la coupe d'un miel doux et doré afin que leur âge imprévoyant se laisse prendre à cette illusion des lèvres et qu'ils boivent jusqu'au bout le breuvage amer, non pas tant victimes que bénéficiaires du mensonge, car ils recouvrent ainsi santé et vigueur ». Michel Delon, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », *loc. cit.*, p. 1230.

petits s'en trouverait corrompue. Ils succomberaient, empoisonnés sous le choc de l'absinthe pure. Le médecin enveloppe donc la dure vérité d'une « illusion », celle du « miel doux et doré », dont il enduit les bords de la coupe d'absinthe. La forme esthétique, les prouesses rhétoriques par lesquelles la vérité est transmise sont importantes. Elles ont une fonction initiatique pour l'enfant. Une fois la vérité cruelle édulcorée par l'art, les enfants sont capables de la métaboliser et de la faire leur. Ils deviennent ainsi immunisés : les petits « recouvrent [...] santé et vigueur ». Dans son exergue, l'auteur d'*Aline et Valcour* se fait *medecine-man*, au bénéfice de son patient lecteur, qu'il place dans la position des enfants. Plutôt que de perpétuer la violence, l'auteur en témoigne, en la consignait sur le papier. Son écriture s'apparente dès lors à un geste pacifique, qui fait preuve d'une grande maîtrise personnelle. On peut du reste interpréter notre corpus comme un don d'amour d'une sincérité désespérée pour le genre humain. C'est du moins ce que l'éditeur fictif laisse entendre dans son « Avis de l'éditeur » en répondant d'avance aux futurs détracteurs de son livre : « *C'est un danger d'aimer les hommes, / C'est un tort de les éclairer. / Tant pis pour ceux qui condamneront cet ouvrage, et qui ne sentiront pas dans quel esprit il a été fait* » (*AV*, 388, l'auteur souligne). Rien de plus facile que de condamner *Aline et Valcour* à cause des thématiques violentes qui en ressortent. Toutefois, pris du bon côté, c'est-à-dire lu dans l'« esprit » que le locuteur sadien suggère, le roman se révèle moralement édifiant (et son auteur, fortement recommandable¹¹⁸).

L'exergue de Lucrèce montre que la virtuosité stylistique de Sade, qui va de pair avec le fond thématique scandaleux qu'on lui connaît, a une fonction initiatique et des vertus immunitaires. Cette perspective donne au roman une valeur morale. Cela étant dit, l'immunité que prétend instiller le médecin Sade à ses lecteurs peut avoir

¹¹⁸ Nous nous faisons l'avocat du diable en nous prêtant au jeu que propose l'éditeur fictif dans son « Avis » lorsqu'il défend les intentions louables qui auraient motivé l'auteur à écrire son roman. Depuis le début de ce mémoire, nous avons décidé de prendre notre corpus au sérieux, même lorsque les thèses qu'on y découvre aboutissent à des contradictions ou à des apories. Nous avons par le fait même choisi d'ignorer le ricanement sardonique du sujet sadien, qu'il est par ailleurs possible de percevoir en filigrane.

l'effet pervers de s'apparenter à une étrange entreprise de séduction. Dans l'introduction à l'édition critique des *Œuvres* de Sade, Michel Delon affirme que le siècle des Lumières « a assuré la promotion de l'écrivain, devenu moniteur de son temps, vedette des salons, objet d'une attention sentimentale [...] »¹¹⁹. Michel Delon affirme aussi qu'à sa sortie de la Bastille, Sade s'est voulu « homme de lettres [...] »¹²⁰. Il ajoute qu'« à la face de ses juges, Sade jette [...] ses arguments de philosophe »¹²¹. Dans la cinquième lettre, Valcour informe pour sa part son amoureuse qu'à la suite de ses déboires judiciaires il a concentré tous ses efforts « vers la littérature et les arts » (*AV*, 412), préférant ceux-ci « à tous les autres plaisirs de la vie, excepté celui d'adorer » sa bien-aimée (*AV*, 413). Les efforts littéraires de Valcour, ses talents rhétoriques ont pour effet non seulement de l'absoudre de ses crimes passés, mais aussi de le rendre encore plus fascinant aux yeux d'Aline, si du moins l'on en juge par la réaction enthousiaste de la jeune fille dans la sixième lettre, qui suit les confessions de son amoureux : « Ô mon ami ! combien vos aveux me touchent ! [...] Ah ! plus vous avez été malheureux, plus mon âme se livre au plaisir de vous aimer ! » (*AV*, 414) Les aveux de Valcour, grâce à la rhétorique habile et persuasive avec laquelle il les formule, n'ont pas seulement eu pour effet de forcer chez son amoureuse le pardon de ses crimes : ils ont achevé de gagner son cœur. Valcour acquiert une densité et une profondeur nouvelles aux yeux de la jeune fille. Celle-ci entre dans une complicité accrue avec son amant criminel lorsqu'elle apprend ses égarements de jeunesse : « combien vous me devenez cher depuis que je connais votre infortune » (*AV*, 414). À la suite des aveux de Valcour, il est rapporté au sujet de Mme de Blamont (que nous avons déjà surprise à s'intriguer d'anecdotes sordides) qu'elle est « bien aise de savoir ce qui [le] regarde » (*AV*, 414). Valcour et Sade semblent avoir en commun de devoir

¹¹⁹ Michel Delon, « Introduction », dans *Œuvres*, *op. cit.*, p. LI.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ *Ibid.*

se rabattre sur leurs talents artistiques pour se faire réhabiliter par leurs lecteurs. Leur rhétorique rend admissible, non sans complaisance, leur échec moral irrémédiable.

Les talents artistiques de Valcour ne s'avèrent pourtant pas d'un si grand secours dans sa prétention à la main d'Aline. Dans la troisième lettre, le jeune homme interpelle son amoureuse dans des termes empreints de supplications : « je vous écrirai du moins... Vous me le permettez ?... Je le pourrai... Hélas ! c'est une consolation sans doute, mais qu'elle est loin de celle que je désire... » (*AV*, 399). Les talents d'écrivain de l'amant sont proportionnels à son impuissance à concrétiser ce qu'il « désire ». Le président de Blamont a interdit au jeune homme de fréquenter sa fille. Valcour est neutralisé par la terreur qu'il éprouve pour le tyrannique magistrat. Son passé de criminel le rattrape, bien qu'il ait échappé aux mains de la justice et qu'il soit (en principe) libre de ses mouvements, puisqu'il n'ose pas désobéir au président de Blamont et se présenter à Vertfeuille, par peur des représailles du juge. Pour cette raison, Valcour est réduit à écrire dans la clandestinité à Aline des lettres attestant de son impuissance à lui venir en aide. Dans la quatorzième lettre, le jeune homme fait part de ses nombreuses craintes à son amoureuse, après que celle-ci lui eut demandé des paroles d'encouragement dans la lettre précédente : « Vous rassurer !... qui, moi ? Ah ! [...] je tremble autant que vous ; le caractère de l'homme [le président de Blamont] dont il s'agit est bien fait pour nous alarmer tous les deux » (*AV*, 426). La couardise de Valcour atteste d'une certaine autodérision de la part de l'auteur, dont la vertu de courage, réputée propre à sa caste, semble faire complètement défaut.

Au début de ce chapitre, nous avons associé la figure du président de Blamont aux terroristes conventionnels. Nous avons par la suite associé le personnage d'Aline au territoire et au corps social français sous la Terreur, pour finalement associer le personnage de Valcour à Sade lui-même. Nous avons tissé un lien entre les aveux de l'amant d'Aline dans la cinquième lettre et l'œuvre sadienne en insistant sur la tentative auto-apologétique qui les sous-tend et sur la possibilité d'une réhabilitation par l'esthétique du passé criminel de leur auteur. Dans notre corpus, Valcour s'adresse à

sa bien-aimée ; l'écrivain publie quant à lui son roman en 1795 pour un public français hypothéqué par la Terreur. Pour Valcour, Aline signifie plus qu'un territoire : elle représente une terre promise. Après sa mise au ban de la collectivité, la réintégration de Sade au sein de la société française par son statut d'écrivain signifierait aussi pour lui une rédemption. Or cette rédemption, si elle peut être accordée à des figures aussi turpides que celles de Valcour et de Sade, peut être accordée à tout le monde sans exception. Nous avons vu dans la première section du présent chapitre que même le scélérat Dolbourg se repent de ses crimes à la fin de sa vie. C'est peut-être dans l'espoir d'une rédemption individuelle et collective que l'auteur publie *Aline et Valcour* sous la Convention thermidorienne, après le traumatisme de la Terreur, au moment où la France fait le bilan du drame sans entrevoir encore de réconciliation possible. Sade montre l'exemple : il fait son devoir d'autocritique et expie individuellement la tragédie collective jusqu'à s'accuser lui-même de tous les crimes imaginaires. Dans *Aline et Valcour*, l'espoir de rédemption semble pourtant déçu. Dans la « Note de l'éditeur [fictif] » qui conclut le roman, il est indiqué qu'à la suite du suicide d'Aline, Valcour s'est laissé dépérir : « il s'est jeté dans les bras de Dieu et a fini ses jours au bout de deux ans dans l'abbaye de Sept-Fonds, qu'il a édifiée par une résignation, une candeur et des austérités les plus sévères¹²² » (*AV*, 1109). Si les crimes de Valcour ont échappé à la justice des hommes, la divinité l'a durement puni. Devenu moine, il cesse de discourir. Le jeune homme fait vœu de silence pour en finir avec l'auto-apologie. Il se repent, mais la sévérité de ses « austérités » indique qu'il mourra en expiant, sans parvenir à la rédemption. Les derniers mots de Déterville, adressés à Valcour dans la lettre LXVII, lorsqu'il lui annonce le suicide d'Aline, ont une portée assassine : « respire, si tu le peux, jusqu'à la dernière ligne » (*AV*, 1079). Cette phrase peut être paraphrasée ainsi : « tu mourras de ta lecture ». Après celle-ci, Valcour décèdera

¹²² Comme s'il avait prévu sa future indigence dans la fin de Valcour, Sade termine sa vie cloîtré chez les religieux de l'hôpital psychiatrique de Charenton.

effectivement de manière précipitée, « au bout de deux ans ». Autant dire que c'est Déterville qui tue Valcour¹²³ en lui annonçant que sa bien-aimée n'est plus.

Dans la présente section, nous avons montré les paradoxes auxquels conduisent les aveux de Valcour dans la cinquième lettre. Ces paradoxes vont plus loin que le simple adage « Faute avouée à demi pardonnée ». L'aveu n'est pas garant d'un repentir véritable, puisque le discours qui soutient la confession se révèle auto-apologétique. Cela nous amène à une réflexion sur le repentir de Valcour et sur sa rédemption ratée. Contrairement au discours suspect d'une conscience qui se dit coupable (et qui se confesse pour obtenir l'absolution), le repentir décelable dans la fin de vie du jeune homme se produit en silence, dans l'expérience intime de sa conscience coupable. Valcour a arrêté d'écrire des lettres, car le véritable repentir est incommunicable. Cette expérience exclut la possibilité de persuader quiconque de son authenticité. Le repentir concerne l'individu seul, dépouillé devant le « Dieu » dans les bras duquel Valcour s'est précipité. Ce personnage montre que les confessions d'une conscience coupable retardent le moment de son repentir silencieux. Le repentir est une expérience d'austérité intérieure. La rédemption à laquelle Valcour n'accédera jamais en serait la conséquence non assurée, mais souhaitable : le dépassement joyeux de l'expiation.

Après un rapide bilan des victimes d'*Aline et Valcour*, qui compte l'empoisonnement de Mme de Blamont, le suicide d'Aline, la disparition de Sophie et le dépérissement de Valcour, nous sommes tenté d'interpréter notre corpus comme un roman tragique. Dans la section suivante, par laquelle notre analyse se terminera, nous verrons que ce jugement esthétique sur le sous-genre littéraire de l'œuvre ne fait pas

¹²³ L'analyse que nous proposons ici s'oppose à celle d'Anne Brousteau, qui avance que, contrairement aux *Liaisons dangereuses*, « [d]ans *Aline et Valcour*, les mots ne tuent pas, pas plus que les lettres ». Elle ajoute que « Valcour survit » à la lettre LXVII, que Déterville lui envoie pour lui annoncer la mort de sa bien-aimée. Anne Brousteau, « La perversion de la forme épistolaire », dans *Sade en toutes lettres*, *op. cit.*, p. 41-42. Il semble qu'Anne Brousteau omette la mention de la « Note de l'éditeur » qui atteste du décès de Valcour, mort dans une abbaye « au bout de deux ans » après avoir lu la nouvelle du suicide d'Aline. Tout au long de notre mémoire, nous avons pris le contre-pied de la thèse d'Anne Brousteau en montrant l'efficacité performative des invocations des personnages d'*Aline et Valcour* et la toute-puissance de leurs discours, parlés comme écrits, pour déstabiliser la matière.

l'unanimité chez la critique. Les jugements divergent en fonction de la réponse fournie à cette question : qui sont les personnages principaux d'*Aline et Valcour* ? Si nous répondons à cette question en nous fiant au titre, Valcour et Aline sont les protagonistes d'un roman qui finit mal. Si la réponse à cette question est Sainville et Léonore, leurs voyages respectifs en Afrique, accomplis dans un cercle parfait autour du monde, de même que leur rassemblement joyeux en sol français font d'*Aline et Valcour* un roman épique. Il s'agit de savoir si le succès des voyageurs fait ou non contrepoids au drame qui concerne les amoureux du titre. L'épopée de Sainville et de Léonore a-t-elle une valeur rédemptrice pour la tragédie de Valcour et d'Aline ? Avant de trancher, nous prendrons le contrepied de la perspective que nous avons adoptée jusqu'à présent : nous considérerons les voyages en Afrique de Sainville et de Léonore relatés dans les lettres XXXV et XXXVIII comme les pièces centrales de l'œuvre. Nous interrogerons le récit des voyageurs pour savoir ce que leur épopée peut nous enseigner au sujet de l'histoire coloniale française.

2.4 *Aline et Valcour*, une tragédie épique ou une épopée tragique ?

La présente section constitue un moment antithétique à certaines hypothèses que nous avons développées jusqu'à présent. Dans notre introduction, en embrayant sur une idée laissée ouverte en conclusion de l'étude d'Adrien Paschoud, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle *Aline et Valcour* serait un roman dont le caractère tragique renverrait aux horreurs de la Terreur, que l'auteur dénoncerait dans son roman. Avec Adrien Paschoud, nous avons suggéré que l'épisode africain des lettres XXXV et XXXVIII servirait de prétexte pour renforcer une objection de conscience contre les terroristes conventionnels. Cette idée se démarque de l'analyse de Catherine Gallouët, qui donne à l'épisode africain une place centrale dans le récit : « Derrière l'histoire sentimentale de l'amour persécuté d'*Aline et Valcour*, annoncée par le titre, une autre histoire, celle de Sainville et Léonore, envahit le roman dont elle occupe le centre et la

plus grande partie¹²⁴. » Blandine Poirier va jusqu'à affirmer que Léonore (jusqu'ici peu présente dans nos analyses) est le personnage principal du roman¹²⁵. Ces deux points de vue donnent un ascendant aux immenses lettres XXXV et XXXVIII (qui contiennent les récits des voyages des aventuriers, rapportés par Déterville à l'intention de Valcour) sur l'effet d'ensemble de l'œuvre. Cette perspective fait du roman une épopée victorieuse pour Sainville et Léonore, dont les voyages en Afrique seraient assimilables à la descente aux enfers propre au genre¹²⁶.

Le genre épique que nous associons aux lettres XXXV et XXXVIII peut être interprété à l'aune de la « mission civilisatrice » que se sont attribuée les acteurs du projet colonial français. Au sujet de cette notion, Pernille RØge et Marion Leclair écrivent ceci :

Le concept de « mission civilisatrice » renvoie aux présupposés éthiques de l'entreprise coloniale française en Afrique et dans d'autres pays pendant la Troisième République. Il stipule la supériorité de la civilisation française sur toutes les autres civilisations et assigne aux Français la tâche, ou plutôt la « mission », d'amener ces civilisations inférieures au niveau de la civilisation française. [...] [L]a « Mission civilisatrice » a servi à la France à justifier son expansion coloniale aux 19^e et 20^e siècles¹²⁷.

L'idée d'une « mission » donne à l'entreprise coloniale française la valeur d'une glorieuse aventure, d'une épopée motivée par des considérations transcendantes, humanitaires et philanthropiques. Une illustration anticipée de ce rôle civilisateur

¹²⁴ Catherine Gallouët, « Sade, noir et blanc : Afrique et Africains dans *Aline et Valcour* », *loc. cit.*, p. 66.

¹²⁵ Blandine Poirier, « Léonore, personnage central d'*Aline et Valcour* ? », *Itinéraires*, 2, 2013-2014, p. 45-56.

¹²⁶ Catherine Gallouët affirme que les récits de voyage dans *Aline et Valcour* anticipent le roman colonial de Joseph Conrad, *Au Cœur des ténèbres*, dont l'intitulé donne aussi l'idée d'une descente aux enfers : « Ainsi l'Afrique de Sade est, absolument, l'Afrique des Lumières, qui se prépare à l'expansion coloniale, l'Afrique des fantasmes blancs sur la négritude, sur la monstruosité cannibale de l'autre inconnu, ceux mêmes qui vont justifier les pires atrocités du colonialisme, comme si Sade, prophète, décelait les rouages secrets de la mentalité européenne dans le "noir continent". Sade, avant Conrad, "au cœur des ténèbres". » Catherine Gallouët, « Sade, noir et blanc : Afrique et Africains dans *Aline et Valcour* », *loc. cit.*, p. 77-78.

¹²⁷ Pernille RØge et Marion Leclair, « L'Économie politique en France et les origines intellectuelles de la "mission civilisatrice" en Afrique », *Dix-huitième siècle*, 1, 44, 2012, p. 117.

qu'endossera la France impériale sur le continent africain est présente dans la lettre XXXVIII, lorsque Léonore se retrouve nez à nez avec le roi de Butua, le barbare Ben Maâcoro, alors qu'elle est faite prisonnière dans son harem. L'aventurière entreprend de dompter la lubricité du monarque, prêt à la violer : « retarde [t]es plaisirs brutaux, pour apprendre à en connaître de [plus] délicats » (*AV*, 790). Intrigué, le tyran répond à cela : « Et quels sont ces plaisirs que tu promets, à la place de ceux que tu me refuses ? » (*AV*, 790) Le consentement du prince à entrer en négociation avec Léonore au sujet de la satisfaction immédiate de ses pulsions donne l'idée de sa possible domestication. La discussion à laquelle Ben Maâcoro accepte de participer médiatise son désir ; elle en diffère la gratification, « retarde ses plaisirs brutaux » et, ce faisant, elle marque son introduction à la civilisation. En saisissant l'opportunité que lui offre la perplexité du monarque, Léonore continue de l'intriguer : « [Les plaisirs que je promets sont ceux] de l'âme, les plus doux de l'homme, les seuls réellement faits pour son bonheur » (*AV*, 790). Ben Maâcoro, figuré comme peu performant cognitivement et soudainement rendu vulnérable, fait part de son embarras à son interlocutrice : « Explique-toi, je n'entends point ! », ce à quoi Léonore répond : « Je t'aimerai. [...] Je ferai plus, je t'estimerai » (*AV*, 790). N'ayant jamais entendu parler des valeurs transcendantes de l'amour et de l'estime que l'aventurière essaie de lui inculquer, le tyran lui demande encore de s'expliquer, cette fois en des termes plus concrets : « quelle volupté en recevrais-je ? », ce à quoi Léonore répond : « Une bien plus pure que celle que tu connais, une qui placera ton âme dans une situation de douceur mille fois plus sensible que tout ce qui a pu l'affecter jusqu'à présent » (*AV*, 790). Les notions de pureté, de douceur et de sensibilité, en plus de celles d'amour et d'estime, que Léonore suggère à Ben Maâcoro entrebâillent l'esprit du prince, qui est dès lors prêt à considérer des valeurs morales transcendantes. Le tyran est séduit et mis hors d'état de nuire : « je sens déjà quelque chose de ce que tu dis » (*AV*, 790).

Les valeurs morales que la blanche Léonore réussit à transmettre au roi noir font écho aux « présupposés éthiques », humanitaires et philanthropiques, qui sous-

tendent le discours des acteurs de la colonisation lorsqu'ils s'attribuent la mission de civiliser l'Afrique. Le concept colonial de « mission civilisatrice » est empreint d'une idée de grandeur. Cette mission est réputée désintéressée et rédemptrice pour le genre humain. Le concept de « mission civilisatrice » implique que les acteurs de l'expansion coloniale sont persuadés que leur conquête est altruiste et qu'elle a pour finalité de faire émerger les barbares de la condition inhumaine dans laquelle ils croupissent. L'accomplissement de cette mission, une aventure dangereuse, mais héroïque et glorieuse, autour du monde, peut être associé au mouvement de résolution, de sortie hors du péril et de triomphe final qu'expérimente le héros dans la conclusion d'un récit épique. Nous reconnaissons avec Catherine Gallouët que l'auteur d'*Aline et Valcour* se fait le « prophète¹²⁸ » de l'empire français. Contrairement à ce qu'avance Catherine Gallouët toutefois, nous montrerons que l'épisode africain de l'œuvre, en dépit des marques de racisme qu'il est possible d'y déceler, ne présente pas une justification sans ambages de l'entreprise coloniale française. Si l'auteur anticipe le discours qui soutiendra l'entreprise coloniale des XIX^e et XX^e siècles ; si, tel que l'affirme Catherine Gallouët, il expose « les rouages secrets de la mentalité européenne¹²⁹ », ce n'est pas seulement pour en faire complaisamment l'apologie. Nous formulons l'hypothèse que l'auteur articule une objection anticipée aux prétentions humanitaires et philanthropiques à l'aide desquelles les acteurs de l'empire français des XIX^e et XX^e siècles ont voulu justifier leurs ambitions de conquête du monde.

Léonore ne se donne évidemment pas pour mission d'entreprendre l'édification morale de Ben Maâcoro. Elle n'a en réalité aucune motivation altruiste à l'égard du monstrueux tyran, pour lequel elle n'éprouve qu'un mépris profond. Dans la lettre XXXVIII, avant son périple à Butua, il est rapporté que Léonore a été envoyée en mission par les autorités coloniales portugaises pour séduire le prince africain dans le but de l'affaiblir et de l'obliger à signer des traités d'alliance qui établiraient les

¹²⁸ Catherine Gallouët, « Sade, noir et blanc : Afrique et Africains dans *Aline et Valcour* », *loc. cit.*, p. 77.

¹²⁹ *Ibid.*

« Portugais en force dans ses états » (*AV*, 798). Le discours de l'aventurière atteste de cette mission, qui a pour finalité véritable de faire tirer à ses mandataires un bénéfice politique et économique : « Enfin l'empereur [Ben Maâcoro] était amoureux ; il ne se conduisait plus que par mes conseils, il ne prenait même plus aucune résolution relative au gouvernement de ses États, sans me demander mon avis » (*AV*, 795). Une fois les traités d'alliance signés entre les autorités coloniales et Ben Maâcoro, Léonore est tirée des griffes du tyran par des gardes de l'armée portugaise. Le monarque de Butua suspecte alors le diplomate portugais avec qui il a signé les traités d'alliance d'avoir « favorisé [la] fuite » (*AV*, 798) de la voyageuse. Craignant que la fuite de l'aventurière ne mette en colère Ben Mâacoro et ne compromette les traités d'alliance qu'il a signés, la diplomatie portugaise défait tout le travail civilisationnel qu'a entrepris Léonore à l'endroit du monarque : le diplomate fait « venir à l'empereur dix femmes blanches dont [...] la moins belle vau[t] infiniment mieux » que Léonore (*AV*, 799). La « mission civilisatrice » des acteurs de l'empire colonial qu'anticipe le roman est tournée en dérision. Les « dix femmes blanches » que fait venir le diplomate portugais pour le monarque de Butua rendent caduque la promulgation des valeurs morales que prétend transmettre Léonore au roi barbare. Ces valeurs sont convoquées dans le seul but d'occulter les enjeux véritables du projet colonial, qui nourrit des intérêts politiques et financiers et qui consiste à occuper le territoire africain et à exploiter ses ressources. La manière dont se conclut l'épisode africain dans la lettre XXXVIII indique qu'à partir du moment où les intérêts politico-économiques des colonisateurs sont assurés, le principe civilisationnel proclamé dans leur discours, à l'instar des valeurs transcendantes que Léonore cherche à transmettre à Ben Maâcoro, est traîné dans la boue.

Dans le chapitre précédent, nous avons observé que le discours médical des autorités révolutionnaires prétend à une allégeance à des valeurs humanitaires en promouvant l'accélération par la guillotine de l'exécution des condamnés à mort pour adoucir les souffrances de ceux-ci. Une même logique (que nous qualifierions avec

Daniel Arasse de « perverse¹³⁰ ») anime les considérations humanitaires dont se sont réclamés en ce sens certains acteurs de la Révolution et la « mission civilisatrice » que se sont attribuée les acteurs de l'expansion coloniale. Elle suit l'adage « l'enfer est pavé de bonnes intentions ». Dans les deux cas, les discours donnent des apparences altruistes à des politiques de domination.

L'idéologie humanitaire présente dans le discours colonial nous rend suspectes les motivations véritables derrière le *Décret d'abolition de l'esclavage* prononcé en 1793 et mis en vigueur en 1794 par la Convention nationale. Ce décret eut pour but affiché de libérer les captifs africains de leur asservissement dans les colonies d'Amérique. Cette loi obéit-elle à des considérations humanitaires et philanthropiques ? Un passage de l'épisode africain dans la lettre XXXV oppose le discours abolitionniste de Sainville au discours esclavagiste du transfuge portugais Sarmiento. Le transfuge défend l'asservissement des Africains dans les colonies d'Amérique en la banalisant : « il n'est pas plus étonnant de voir l'Europe enchaîner l'Afrique, qu'il ne l'est de voir un boucher assommer le bœuf qui sert à te nourrir ; c'est partout la raison du plus fort ; en connais-tu de plus éloquente ? » (AV, 569). Sarmiento naturalise l'asservissement des Africains en le comparant à l'alimentation carnivore, qu'il admet aussi comme une banalité. L'asservissement des Africains dans les colonies d'Europe ne le scandalise ni ne l'étonne. La réponse de Sainville à cette rationalisation de l'asservissement des Africains fait quant à elle penser au discours des partisans français de l'abolition de l'esclavage : « tous les hommes sont frères, tous se doivent à ce titre des secours mutuels, et si la nature en a créé de plus faibles, c'est pour préparer aux autres le charme délicieux de la bienfaisance et de l'humanité » (AV, 569). Dans ce discours, les valeurs transcendantes de fraternité, de bienfaisance et d'humanité sont convoquées par le voyageur pour contrer l'argument esclavagiste de Sarmiento. Les esclaves noirs sont considérés par Sainville comme faibles, ce qui donne au projet des abolitionnistes de la métropole un caractère indispensable pour le

¹³⁰ Daniel Arasse., *op. cit.*, p. 13.

secours des captifs. Dans une note à son édition critique d'*Aline et Valcour*, Michel Delon commente le discours des abolitionistes français : « L'opinion publique du XVIII^e siècle prend peu à peu conscience de l'horreur de la traite et de l'esclavage et réclame des mesures en faveur des noirs¹³¹. » Nous avons vu jusqu'à présent que les valeurs humanitaires et philanthropiques qu'évoque Sainville dans son discours abolitionniste ont aussi été mises de l'avant par les acteurs de la Terreur et par les instances coloniales pour occulter les intérêts politico-économiques de leurs entreprises. Au sujet du discours abolitionniste, Pernille RØge et Marion Leclair rappellent, à la suite de Marcel Dorigny et de Bernard Gainot, que

[la] stratégie des Amis des Noirs [le club abolitionniste le plus influent en France à la fin du XVIII^e siècle] consistait à introduire en Afrique un système colonial qui fût aussi rentable que le système de plantations prévalant dans les Antilles, mais n'employât pas d'esclave¹³².

Derrière les considérations humanitaires et philanthropiques des abolitionistes français, les bénéfices économiques de la conquête du continent africain se planifiaient déjà. En plus des gains financiers que promettaient ouvertement les abolitionnistes, ceux-ci étaient motivés par des intérêts politiques. En août 1791, sur l'île de Saint-Domingue, des noirs en marronage se soulèvent ; leur insurrection contre leurs anciens maîtres réussit. Les insurgés n'eurent pas à compter sur l'humanité et sur la philanthropie des abolitionnistes de la métropole pour se libérer. *Le Décret de l'abolition de l'esclavage* de 1793 et son application en 1794 peuvent être interprétés comme une réaction des Français aux révoltes des marrons à Saint-Domingue¹³³. Les valeurs convoquées par

¹³¹ Michel Delon, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », *loc. cit.*, p. 1266.

¹³² Pernille RØge et Marion Leclair, « L'Économie politique en France et les origines intellectuelles de la "mission civilisatrice" en Afrique », *loc. cit.*, p. 119.

¹³³ Au sujet de la tentative de négociation des abolitionnistes auprès des insurgés, David Diop écrit ceci : « telle que la prônent les Amis des Noirs, [l']abolition progressive dev[ait] se faire sous certaines conditions. Les "Nègres [sic]" sont tenus de démontrer par leur vertu qu'ils la méritent. Ils ne doivent pas la demander par la force, il est préférable qu'on la leur accorde une fois qu'ils auront témoigné de leur loyauté envers les Blancs. À cette représentation d'une abolition méritée est opposée une abolition contrainte par la violence. » David Diop, *Rhétorique nègre [sic] au XVIII^e siècle. Des récits de voyage à la littérature abolitionniste*, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 343-344. À ce même propos, Mathias Middell écrit : « Abolition was – against the expectations of the vast majority of European abolitionist –

les abolitionnistes oblitéreraient stratégiquement leur but politique : mater l'imminence d'un renversement par les armes du système esclavagiste.

Aline et Valcour donne à penser la stratégie d'abolitionnistes qui auraient été amenés à concéder la liberté aux esclaves pour tempérer leur révolte. C'est dans la lettre XXXIV que Sainville et Léonore apparaissent pour la première fois dans le roman. Les aventuriers font effraction à Vertfeuille alors que « M. de Beaulé jou[e] aux échecs avec Mme de Senneval » (AV, 519). Il est alors écrit que le comte est mis « échec et mat » par sa rivale¹³⁴. Le jeu d'échec, qui oppose des pièces blanches à des pièces noires, peut être associé, de par son caractère stratégique, à la ruse de concession qu'auraient employée les abolitionnistes pour mater les insurrections des noirs. Dans la lettre XXXIV, le texte ne spécifie pas la couleur des pièces attribuées aux personnages. Le comte de Beaulé étant reconnu pour sa courtoisie, il serait logique que la gagnante de la partie ait eu la prérogative des pièces blanches. Dans la lettre XXXV, le personnage de Zamé, le chef de l'île utopique de Taméo, nous donne un autre indice de la couleur attribuée à Mme de Senneval. Zamé avance que dans le conflit qui oppose blancs et noirs, il s'agit pour le législateur

de conserver aux blancs le plus que faire se pourra, de la chose qui les rend heureux ; ensuite [de faire] comprendre aux noirs tout ce qu'il [y a] de chimérique dans l'oppression dont ils se plaignent ; puis il [le législateur] pourra leur rendre une partie du bonheur que leur enlève l'oppression des blancs, afin de conserver l'équilibre (AV, 672).

Dans le discours de Zamé, l'oppression des noirs par les blancs n'est pas remise en cause ; elle doit simplement devenir plus tolérable pour ceux qui la subissent. Les blancs s'assurent de leurs privilèges en concédant aux noirs une partie de leurs droits. Sans cette concession, les noirs auraient vite fait de renverser leurs oppresseurs, ce à

not run by European actors mainly but in the contrary in the hands of former slaves, Maroons and free people of colour. » Mathias Middell, « France, the Abolition of Slavery, and Abolitionisms in Eighteenth Century », dans Damien Tricoire (dir.), *Enlightened Colonialism : Civilisation Narrative and Imperial Politics in the Age of Reason*, Londres, Palgrave MacMiller, 2017, p. 247.

¹³⁴ La ruse qu'emploie Léonore vis-à-vis du monarque de Butua dans la lettre XXXVIII fait écho à la mention d'un « échec et mat » dans la lettre XXXIV.

quoi s'oppose Zamé, qui pense qu'il reviendrait au même que se sentent opprimés les uns ou les autres. La partie d'échec relatée dans la lettre XXXIV (dont la joute suppose que certaines pièces soient sacrifiées pour remporter la victoire) et la solution que propose Zamé, dans la lettre suivante, au conflit opposant blancs et noirs donnent toutes deux à penser la stratégie politique de concession que cherchent à mettre en place les acteurs de l'abolition dans la métropole pour tempérer l'esprit de la révolte à Saint-Domingue¹³⁵. Des considérations humanitaires et philanthropiques sont brandies par les acteurs de l'abolition pour occulter des intérêts beaucoup plus terre à terre.

Dans la « Note de l'éditeur » qui conclut le roman, il est mentionné qu'après leurs aventures autour du monde, Sainville et Léonore sont devenus « infiniment riches » (*AV*, 1108). Leurs voyages auront servi à leur émancipation financière et à la consécration de leur amour. Leur succès individuel n'a cependant aucune incidence sur la tragédie qui concerne Valcour et Aline. L'épopée africaine des aventuriers n'a pas de valeur rédemptrice pour les personnages du titre. Elle ne parvient pas à donner un sens (en faisant valoir la logique d'un mal qui aurait été nécessaire pour le bien de la République) aux horreurs de la Terreur. Le retour triomphant d'Ulysse à Ithaque ne saurait justifier, à lui seul, les massacres de l'Illiade.

Nous avons voulu mettre en lumière un leitmotiv relatif à la dynamique de pouvoir déployée par les Conventionnels pour assurer leur mainmise sur la France. Dans la présente section, nous avons montré que cette dynamique est aussi convoquée par les autorités françaises dans la gestion de leurs affaires extérieures. Le discours de ces autorités affiche une allégeance à des valeurs transcendantes telles que l'humanité, comme l'illustre l'idée d'une « mission civilisatrice ». *Aline et Valcour* nous révèle pourtant que derrière la grandiosité propre au discours philanthropique, avec ce qu'elle comporte de présupposés éthiques, se cachent des intérêts beaucoup plus terre à terre,

¹³⁵ L'auteur ne semble pas avoir prévu qu'au moyen d'une guerre sans concessions, le 1er janvier 1804, Haïti allait faire trembler la terre (et la plus puissante armée du monde) en devenant la première république noire à arracher son indépendance.

politiques et économiques. Néanmoins, lorsqu'on observe les finalités dernières du répressif président de Blamont et de son compagnon, le financier Dolbourg, la logique de cette économie politique, qui semble motivée par une rationalité intéressée centrée sur le contrôle et le profit, en oblitère une autre (que Georges Bataille conceptualise sous la notion de « dépense improductive¹³⁶ »), qui a une grandiosité commune avec le discours philanthropique. Cette grandiosité exclut toutefois l'éthique. Elle empreint d'une valeur de prestige l'élan mégalomane du président et de son ami Dolbourg à sacrifier un maximum de personnes, dans une sorte de perte de contrôle frénétique.

¹³⁶ Georges Bataille, « La notion de dépense », dans *La part maudite, précédée de La Notion de dépense*, *op. cit.*, p. 26.

CONCLUSION

DOMPTER LE DRAGON, RÉCOLTER LE TRÉSOR

Nous avons principalement analysé dans ce mémoire deux intrigues présentes dans *Aline et Valcour* qui travaillent à leur compte l'imaginaire de la Révolution française. L'une se déploie à l'intérieur de la sphère domestique des Blamont alors que l'autre se déroule en Afrique, au royaume théocratique de Butua. Nous nous sommes employé à relever un certain nombre de contradictions qui parcourent les dialogues épistolaires des personnages que le drame des Blamont concerne et nous avons soulevé les paradoxes qui traversent les relations de voyage du couple d'aventuriers Sainville et Léonore. Ces contradictions sont aussi présentes dans le discours révolutionnaire.

Le couple d'amis criminels Blamont-Dolbourg synthétise l'exercice d'un pouvoir moralement bipolaire. Alors que le président, dès son entrée en scène, est doté des attributs de la cruauté, le financier Dolbourg apparaît immédiatement dans son caractère débonnaire. Cette opposition fut aussi le propre de l'idéologie médicale révolutionnaire, qui eut des prétentions humanitaires et philanthropiques dans son application de la peine capitale au moyen de ce que Sade surnomme, en raison de la perversion constitutive de la guillotine, la « machine infernale » (*AV*, 663). La contradiction morale, qui allègue des vertus altruistes à l'exercice d'une domination, est aussi présente dans l'idée de « mission civilisatrice » dont l'Occident s'est paré pour justifier son entreprise coloniale.

Le syntagme « machine infernale », présent dans une note en bas de page de la lettre XXXV relatant le périple de Sainville dans l'utopie de Tamoé, évoque deux visions polarisées du monde : l'une matérialiste (avec le substantif machine) et l'autre religieuse (avec l'adjectif infernale). Nous avons vu avec Daniel Arasse que cette manière paradoxale d'appréhender la guillotine était chose commune à l'époque

révolutionnaire. Alors que le discours matérialiste eut pour effet de banaliser les condamnations à mort, le discours religieux invitait à les considérer dans leur caractère sacrilège. C'est ce que fit Sade dans *Aline et Valcour* en établissant un parallèle entre les sacrifices humains du royaume théocratique de l'Afrique de Butua et la scène de l'échafaud républicain. Le spectacle de la peine capitale révolutionnaire se donne dès lors à lire comme un immense culte de sang à ciel ouvert et la guillotine, comme un abominable fétiche de sorcier. Cette observation met en évidence un paradoxe : les républicains, en dépit des prétentions de bon nombre d'entre eux à l'héritage philosophique des Lumières, semblent avoir mis en application ce que l'anthropologue Lucien Lévi-Bruhl désignera, un peu plus de cent ans plus tard, par la notion de « mentalité primitive¹³⁷ ».

Sade n'est donc pas seulement le philosophe athée sur lequel Jean Deprun s'est penché¹³⁸. Dans *Aline et Valcour*, le discours matérialiste est toujours à la bouche des libertins pour rationaliser leurs crimes, mais un autre discours, religieux, est aussi présent. Le paradoxe d'une laïcité sacrilège, pour le locuteur sadien, est une aberration à éviter absolument. Dans *Aline et Valcour*, le discours matérialiste n'exclut pas la

¹³⁷ La « mentalité » dite « primitive » que Lévi-Bruhl a cru découvrir défierait le principe logique de causalité en convoquant l'idée d'une « participation mystique » de la partie d'une totalité à son ensemble. Un événement singulier est doté de la potentialité d'influencer la totalité de la structure auquel il participe. Cette notion de participation est empruntée à Robertson Smith et à Durkheim : « Selon Durkheim, qui empruntait alors ses analyses à l'anthropologue britannique Robertson Smith, le rituel totémique, en tant qu'il repose sur le sacrifice d'un animal ou d'une plante, fait participer les individus au corps d'un être vivant perçu comme l'emblème du groupe social. » Frédéric Keck, « Présentation [de *La Mentalité primitive*] », dans Lucien Lévi-Bruhl, *La Mentalité primitive*, Paris, Flammarion, « Champs classiques », 2010 [1922], p. 14. Cette idée de participation de la partie au tout est perceptible dans le procédé de purge d'individus que les révolutionnaires français ont exploité pour régénérer le corps social. Rappelons que Daniel Arasse utilise les termes de « ressemblance iconique » pour parler du rapport de la guillotine à la Terreur, comme si l'instrument était devenu une idole sanglante, un emblème fondateur de l'« enthousiasme religieux » de ses admirateurs. Voir Daniel Arasse, *loc. cit.*, p. 18. Voir aussi Frédéric Keck, « La participation au sacrifice comme moment originaire de la vie sociale. Robertson Smith, Durkheim, Lévi-Bruhl », *Alter. Revue de phénoménologie*, 17, 2009, p. 137-152.

¹³⁸ Jean Deprun, « Sade philosophe », *op. cit.*, p. LIX-LXIX.

métaphysique ; il en souligne les contours pour laisser se manifester l'emprise violente que l'invisible exerce sur les humains.

Daniel Arasse a montré que le mode d'appréhension matérialiste de la guillotine fut surtout le propre de ceux qui justifiaient la Révolution. Le mode d'appréhension religieux appartient pour sa part davantage aux dénonciateurs de celle-ci. Dans *Aline et Valcour*, l'auteur appelle de ses vœux, par la bouche de Sainville, une France libre de ses oppresseurs¹³⁹. Pourtant, il n'endosse pas les moyens mis en œuvre à cette fin par les terroristes, puisqu'ils s'avèrent eux-mêmes oppressants.

Le sort que l'œuvre réserve aux personnages féminins tels que Sophie, Aline et Mme de Blamont rappelle celui des victimes du drame national français et nous incite à penser que l'auteur, à travers ces personnifications tragiques, aurait prophétisé les malheurs de la France. Selon Michel Delon, Sade aurait probablement retouché certains passages de son manuscrit après 1789 ; ces corrections ne concerneraient cependant que le voyage de Sainville dans la lettre XXXV. Si tel est le cas, il devient difficile d'expliquer autrement que par un don de prophétie les évocations de la Terreur que nous avons décelées ailleurs dans le récit. L'extrême sensibilité qui est le propre des artistes de génie aurait-elle permis à Sade de spéculer sur l'avenir tragique de sa nation et de viser juste ? Ou l'écrivain aurait-il remanié de plus larges pans de son œuvre qu'on ne l'aurait cru jusqu'ici ?

Une posture philosophique pessimiste propre à *Aline et Valcour* donne le ton au livre dès l'« Avis de l'éditeur » (*AV*, 387), alors que le locuteur sadien écrit : « tout ce qu'il y a de plus affreux est dans la nature, [...] ce [n'est] que dans le pays des chimères que se trouve seulement le juste et le bon » (*AV*, 387). Dans son *Idée sur les romans*, Sade explique à ce propos que

¹³⁹ « France ! Tu t'éclaireras un jour, je l'espère : l'énergie de tes citoyens brisera bientôt le sceptre du despotisme et de la tyrannie, et foulant à tes pieds les scélérats qui servent l'un et l'autre, tu sentiras qu'un peuple libre par la nature et par son génie ne doit être gouverné que par lui-même » (*AV*, 541).

l'étude profonde du cœur de l'homme, véritable dédale de la nature, peut seule inspirer le romancier, dont l'ouvrage doit nous faire voir l'homme, non pas seulement ce qu'il est, ou ce qu'il se montre, c'est le devoir de l'historien, mais tel qu'il peut être, tel que doivent le rendre les modifications du vice, et toutes les secousses des passions. Il faut donc les connaître toutes, il faut donc les employer toutes, si l'on veut travailler le genre¹⁴⁰.

L'« étude profonde du cœur de l'homme » qu'entreprend le romancier l'amène au constat lamentable que le cœur humain est méchant. Dans *Aline et Valcour*, personne n'est exempt de ce jugement moral négatif. Même la vertu de Mme de Blamont apparaît comme corrompue par une curiosité malsaine, qui la pousse à s'informer de toutes les anecdotes les plus scabreuses qu'elle peut consommer, alors que ses interlocuteurs tentent pudiquement d'en garder secrets les inutiles détails. Nous avons associé la perversion de Mme de Blamont à celle qui faisait accourir la foule au pied de la guillotine pour assister au spectacle des tueries. Le spectacle de l'échafaud révolutionnaire répondait à une demande de la part des amateurs de charniers. Dans *Aline et Valcour*, encore plus que le Verbe, le regard prédateur apparaît comme doté de la toute-puissance magique de massacrer à distance. Même l'amour qu'Aline éprouve pour Valcour est souillé par cette perversion, dans la mesure où cet amour se confirme chez la jeune fille au moment où celle-ci apprend que son amant a les mains tachées de sang.

Dans *Aline et Valcour*, le mal est sans rémission. La souffrance n'y aboutit à rien. La conscience du sujet sadien est malheureuse, voire stérile. Alors, « faut-il brûler Sade¹⁴¹ » pour autant ? Si tel était le cas, sa critique la plus efficace aurait été tout simplement de ne pas le lire. « Hélas ! Il est trop tard ! » Cette phrase aux accents rousseauistes est celle qu'un survivant prononcerait à la suite de n'importe quelle tragédie.

¹⁴⁰ Donatien Alphonse François de Sade, *Idée sur les romans*, dans *Œuvres complètes du marquis de Sade*, Paris, Cercle du livre précieux, t. X, p. 14, cité dans Roger Mercier, « Sade et le thème des voyages dans *Aline et Valcour* », *op. cit.*, p. 338.

¹⁴¹ Simone de Beauvoir, *op. cit.*

Nous croyons avoir réussi à dégager *Aline et Valcour* de la réputation immoraliste de l'auteur. S'il est difficile de lire Sade de nos jours, ce n'est pas parce qu'il est franchement méchant, mais plutôt parce que c'est un esprit chagrin. Son nihilisme est décourageant. Pour un lecteur qui prend la philosophie de Sade au sérieux, il n'est pas viable de se maintenir indéfiniment aux flancs d'une vallée des larmes vertigineuse. La lecture de Sade a une valeur d'expérience, mais (sans grande surprise) elle n'offre pas de phare à même d'orienter la démarche d'une vie.

Nous avons combiné dans notre mémoire deux interprétations du *Roman philosophique* qui ont fait école pour en pousser la logique jusqu'au bout : celle de Michel Delon, qui perçoit l'effet de symétrie que Sade a créé entre sa représentation de l'Afrique de Butua et son portrait de la France de l'Ancien Régime, et celle d'Adrien Paschoud, qui avance que la barbarie des Africains de Butua renvoie à la cruauté des terroristes conventionnels. Nous avons développé ces deux prémisses à la manière d'un syllogisme. Dans *Aline et Valcour*, la représentation du despotisme des élites de l'Ancien Régime fait elle aussi écho au portrait de la tyrannie des conventionnels. L'une préfigurant l'autre, le roman semble indiquer qu'il n'y a pas eu de véritable révolution.

Aline et Valcour est considéré par la critique sadienne comme un texte exotérique¹⁴². À son contact, nous nous sommes pourtant senti obligé d'en produire une herméneutique. L'élaboration de notre mémoire eut tous les traits d'une expérience initiatique. Telle était d'ailleurs la volonté de l'auteur ; notre analyse de l'exergue de Lucrèce en page de titre de l'œuvre a insisté sur ce dernier point. L'écriture sadienne permet à son lecteur de se laisser travailler par la négativité, dans l'espoir que la vie reprenne ses droits et que l'enfant, devenu adulte, recouvre « santé et vigueur¹⁴³ ». C'est là l'ultime intérêt du *Roman philosophique* : cette œuvre peut agir comme un

¹⁴² Rappelons que Sade a revendiqué cette œuvre.

¹⁴³ Michel Delon, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », *loc. cit.*, p. 1230.

catalyseur pour changer le regard du lecteur sur son existence et sur l'imputabilité que lui en confère la maîtrise.

ÉPILOGUE

LE PARLEMENT DES DIEUX¹⁴⁴

Sont présents :

Yavhé : Dieu d'Abraham, président de l'assemblée.

Jésus : Seigneur des chrétiens.

Krishna : avatar des hindous.

Ogun : orisha de la guerre des Yorubas.

Oshun : orisha de l'amour des Yorubas.

Ishtar : déesse de la guerre et de l'amour des Babyloniens.

Huitzilopochtli : dieu solaire des Aztèques.

Quetzalcoatl : serpent à plumes des Aztèques.

Un ange greffier.

¹⁴⁴ Cet épilogue en forme de dialogue est une réponse à la proposition du psychologue en ethnopsychiatrie Tobie Nathan. Voir Tobie Nathan, « Le Parlement des dieux », 10 février 2018, en ligne, <https://www.youtube.com/watch?v=6dQZYX4tPWQ>, consulté le 22 juin 2021. Le psychologue intervient en France auprès de jeunes radicalisés religieusement en postulant que les fantasmes terroristes de ces jeunes révèlent l'existence de dieux assoiffés de sang : « Dans cette séquence, la mort d'un homme, qui se sacrifie en toute conscience, renforce l'existence de son dieu (selon un décompte inversé : un homme en moins, de la divinité en plus) » (45 :43-45 :57). Tobie Nathan parle d'une « imparable logique religieuse : la transmutation des vies humaines en puissance divine » (46 : 02- 46-08). La loi sur la laïcité française ne sait que faire de la présence de ces dieux. Tobie Nathan, en reconnaissant l'existence phénoménale de ces dieux (ce qui a déjà pour avantage de calmer leur colère destructrice), propose d'établir parmi ceux-ci un parlement, où chacun d'entre eux arriverait avec ses exigences particulières, insisterait sur les interdits au sujet desquels il ne reculerait pas et proposerait des compromis auxquels il pourrait être enclin pour arriver à une bonne entente avec les autres divinités.

Yahvé, sur son nuage : Tout le monde est là ?

L'ange greffier : Allah a décliné notre invitation en disant qu'il n'y a de Dieu que Dieu et qu'il n'apprécie pas cette sinistre parodie.

Yahvé : Je suis d'accord avec Allah qu'il n'y a qu'un seul Dieu : c'est moi. Hoho ! Contrairement à lui, j'ai un certain sens de l'humour. D'ailleurs, ça me fait penser à une blague de mon cru : Adam et Ève sont au jardin d'Eden. Ne voilà-t-il pas que je leur interdis de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Naturellement...

Murmures de reproche dans l'assemblée : Oui, on la connaît ta blague, Yahvé !

Yahvé, les larmes aux yeux : Quand ce qui devait arriver arriva, je leur ai demandé où ils se cachaient et s'ils avaient mangé du fruit de l'arbre défendu! Comme si je ne les avais pas vu faire !

Silence dans l'assemblée.

Yahvé, reprenant son sérieux : Le dieu de Sade est-il présent ?

Jésus : Le diable est au sous-sol en train de chiquer Judas.

Yahvé, se raclant la gorge : Très bien. Est-ce qu'on a atteint le quorum ?

L'ange greffier, agacé : On va faire comme si, sans quoi on ne s'en sortira jamais.

Yahvé : Allez! Pour détendre l'atmosphère, je vous sers du sang de mouton frais ! C'est sur le bras d'Abraham !

Krishna, avec dédain : Seulement un toast au beurre clarifié pour moi.

Yahvé : Toi Krishna, on te connaît. Quand il s'agit de boire du sang animal, tu fais le difficile, mais quand il est venu à la pensée d'Arjuna de massacrer tous ses ennemis, tu l'as encouragé. Il faut te faire un sens !

Huitzilopochtli, déçu : Moi aussi je préfère le sang de mes ennemis.

Ogun : Moi aussi.

Jésus, timidement : Si je peux me permettre, j'ai amené le mien, d'une très bonne année.

Quetzalcoatl, outragé : Pas de sang humain pour moi !

Tous, sauf Quetzalcoatl et Jésus : On veut du sang neuf !

Yahvé, se répondant à lui-même : Silence ! D'abord, il est hors de question de servir du sang humain. Sauf, bien sûr, si ce sang vient d'un humain qui nous en a lui-même offert. Car il a été dit à Noé et ses fils : « Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé¹⁴⁵. »

Jésus : Les larmes de son repentir sont suffisantes pour moi, puisque je vous dis que je vous ai amené le mien.

L'ange greffier, nerveux : Est-ce que je peux fumer ?

Quetzalcoatl à l'ange : Tu me files une clope ?

Yahvé : Hoho ! Tout ça me fait penser à une autre blague de mon cru. Un jour, j'ai ordonné à Abraham de dire à son fils Isaac : allons offrir un holocauste en adoration à notre Dieu...

Murmures de reproches dans l'assemblée : Oui, on la connaît ta blague, Yahvé !

Ishtar, langoureuse : J'aime bien le sang, mais je préfère le foutre. Personnellement, ça me calme les nerfs et il a des vertus civilisatrices parmi les humains.

Oshun : Moi aussi je préfère le foutre.

¹⁴⁵ Genèse 9 : 6, dans *La Sainte Bible*, traduite par Louis Segond, Paris, Alliance biblique universelle, 2007, p. 28.

Krishna, en psychose : C'est là que vous faites erreur toutes les deux ! Ce liquide est très précieux ! L'humain ne doit pas le gaspiller, mais le faire circuler par des exercices de respiration le long de sa colonne vertébrale pour atteindre des états mentaux supérieurs !

L'ange greffier tirant sur sa clope : On n'est pas sorti de l'auberge. Bon d'accord, récapitulons. Sans compter le beurre clarifié, les dieux semblent exiger trois sortes d'offrandes : du sang, des larmes et du foutre. Maintenant il va falloir faire des compromis quant aux modalités de ces offrandes pour que tout le monde soit content.

Jésus, lapidaire : Huitzilopochtli, Ogun, il est hors de question pour les dieux de boire le sang neuf de vos ennemis. Je l'ai déjà payé du mien. Yahvé, sauf ton respect, Paul, mon meilleur ministre, a participé à martyriser mes fidèles avant sa conversion. Même ton prophète Moïse a tué un homme dans son emportement.

Yahvé : Oui et il est mort dans le désert sans avoir vu la terre promise.

Jésus, autoritaire : Quoi qu'il en soit, le sang appelle le sang. On n'en finit plus avec ce cycle infernal. Le meurtrier doit offrir les larmes de son repentir. Lorsqu'il aura assez pleuré, si tu lui permets de sortir vivant de son désert, il devra offrir la sueur de ses muscles au service de son prochain. Puisque vos appétits de sang frais semblent insatiables, je descendrais à laisser les humains manger des animaux. Pour eux, la chair, pour vous le sang, car il a été dit à Noé et ses fils : « Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture : je vous donne tout cela, comme l'herbe verte. \ Seule ment vous ne mangerez point de chair avec son âme, avec son sang¹⁴⁶. » Krishna, t'es sur les hautes. T'as les yeux exorbités. Ton régime au beurre clarifié te rend fébrile et agressif. T'as besoin de manger quelque chose de plus consistant pour redescendre dans ton corps.

¹⁴⁶ Genèse 9 : 3-4, *ibid*.

Oshun, top-là à Ishtar : Selon moi, il a surtout besoin que ses fidèles foutent en son honneur !

Jésus, d'une parole qui ne s'enchaîne pas : Krishna, je condescendrais pour l'humain à encadrer ses émissions de foutre à l'intérieur de l'institution du mariage. Il y a là une manière de compromis qui n'est pas pour l'humain sans renoncements. L'enjeu, c'est que trop souvent, le foutre de l'humain est souillé du sang de ses ennemis. Même mon ancêtre David a tué son capitaine Uriel pour une histoire de cul. Aphrodite, qui brille par son absence aujourd'hui, nous avouerait que la guerre de Troie est entièrement due à cela. Lorsque le foutre est souillé de sang, il s'agit de le clarifier par les larmes du repentir. Le foutre est certes délectable, tout le monde s'entend là-dessus, mais il faut y mettre des freins ! Contrairement à ce que semblent en penser Ishtar et Oshun, cette technologie n'est pas un jeu à prendre à la légère ! C'est une bombe atomique ! Les dieux auront du sang neuf, celui des animaux que mangeront les humains. Ils auront du foutre, dans le cadre de l'institution du mariage des humains. Toutefois, avant que justice et bonheur n'aillent de pair, des générations se perdront dans le désert. Durant ce temps d'attente, l'humain devra se repentir, pleurer, suer, prier, jeûner et avoir la foi qu'un jour adviendra le temps des prospérités, sur la terre promise, entre de vieux camarades rassemblés en mon nom. Alors quoi, en attendant, n'en voulez-vous pas de mon sang ? Il est d'une bonne année. Demandez simplement.

Murmures de satisfaction dans l'assemblée.

Yahvé donne son accord d'un signe de tête à l'ange.

L'ange greffier : La séance est levée (delay).

BIBLIOGRAPHIE

Corpus primaire

Sade, Donatien Alphonse François de, *Aline et Valcour ou le roman philosophique*, dans *Œuvres*, édition établie par Michel Delon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 2011 [1795], p. 395-1109.

Corpus secondaire

Anonyme, « La Genèse », dans *La Sainte Bible*, traduite par Louis Segond, Paris, Alliance biblique universelle, 2007, p. 9-63.

La Mettrie, Julien Offray de, *L'Homme machine*, Leyde, Ellie Luzac fils, 1748, 109 p.

Laclos, Choderlos de, *Les Liaisons dangereuses*, édition établie par Joël Papadopoulos, Paris, Gallimard, « Folio », 1988 [1782], 474 p.

Corpus critique

Arasse, Daniel, *La Guillotine et l'imaginaire de la Terreur*, Paris, Flammarion, « Champs », 1987, 213 p.

Baecque, Antoine de, *Le Corps de l'histoire. Métaphores et politique (1770-1800)*, Paris, Calmann-Lévy, « Essai histoire », 1993, 435 p.

Bataille, Georges, « La Notion de dépense », dans *La Part maudite, précédée de La Notion de dépense*, Paris, Minuit, « Reprise », 2011 [1933], p. 19-38.

Bataille, Georges, *La Valeur d'usage de Sade*, Paris, Lignes, 2015 [1929], 108 p.

Beauvoir, Simone de, *Faut-il brûler Sade ?*, Paris, Gallimard, 2011 [1955], 300 p.

Brousteau, Anne, « La perversion de la forme épistolaire », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Sade en toutes lettres. Autour d'Aline et Valcour*, Paris, Desjonquères, « L'Esprit des lettres », 2004, p. 32-43.

Cave, Christophe, « Barbarie », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Sade en toutes lettres. Autour d'Aline et Valcour*, Paris, Desjonquères, « L'Esprit des lettres », 2004, p. 141-153.

Delon, Michel, « Le tremblement de l'identité », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Sade en toutes lettres. Autour d'Aline et Valcour*, Paris, Desjonquères, « L'Esprit des lettres », 2004, p. 60-69.

Delon, Michel, « Introduction », dans Donatien Alphonse François de Sade, *Œuvres*, édition établie par Michel Delon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 2011 [1990], p. IX-LVIII.

Delon, Michel, « Notes et variantes [à *Aline et Valcour*] », dans Donatien Alphonse François de Sade, *Œuvres*, édition établie par Michel Delon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 2011 [1990], p. 1229-1354.

Delon, Michel, « Notice [à *Aline et Valcour*] », dans Donatien Alphonse François de Sade, *Œuvres*, édition établie par Michel Delon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 2011 [1990], p. 1196-1214.

Deprun, Jean, « Sade philosophe », dans Donatien Alphonse François de Sade, *Œuvres*, édition établie par Michel Delon, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, 2011 [1990], p. LIX-LXIX.

Diop, David, *Rhétorique nègre [sic] au XVIII^e siècle. Des récits de voyage à la littérature abolitionniste*, Paris, Classiques Garnier, 2018, 403 p.

Favre, Pierre, *Sade utopiste. Sexualité, pouvoir et état dans le roman Aline et Valcour*, Paris, Presses universitaires de France, « Science politique », 1967, 106 p.

Gallouët, Catherine, « Sade, noir et blanc : Afrique et Africains dans *Aline et Valcour* », *Lumen*, 24, 2005, p. 65-78.

Gauchet, Marcel, *Le Désenchantement du monde*, Paris, Gallimard, « Folio Essais », 2005 [1985], 457 p.

Jones, Colin, « The Overthrow of Maximilien Robespierre and the “Indifference” of the People », *The American Historical Review*, 3, 119, 2014, p. 689-713.

Keck, Frédéric, « Présentation [de *La Mentalité primitive*] », dans Lucien Lévis-Bruhl, *La Mentalité primitive*, Paris, Flammarion, « Champs classiques », 2010 [1922], p. 7-47.

Kozul, Mladen, « Épistolarité et narration dans *Aline et Valcour* », *SRAZ*, 36-37, 1991-1992, p. 239-250.

Kozul, Mladen, « Subornation et séductions épouvantables », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Sade en toutes lettres. Autour d’Aline et Valcour*, Paris, Desjonquères, « L’Esprit des lettres », 2004, p. 44-59.

Le Brun, Annie, *Soudain un bloc d’abîme, Sade*, Paris, Gallimard, « Folio », 2014 [1986], 335 p.

Lestringant, Frank, *Le Cannibale. Grandeur et décadence*, Paris, Perrin, « Histoire et décadence », 319 p.

Lévinas, Emmanuel, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Paris, Librairie générale française, « Livre de poche », 1990 [1961], 347 p.

Mercier, Roger, « Sade et le thème des voyages dans *Aline et Valcour* », *Dix-huitième Siècle*, 1, 1969, p. 337-352.

Middell, Mathias, « France, the Abolition of Slavery, and Abolitionisms in Eighteenth Century », dans Damien Tricoire (dir.), *Enlightened Colonialism : Civilisation Narrative and Imperial Politics in the Age of Reason*, Londres, Palgrave MacMiller, 2017, p. 247-267.

Miller, Christopher L., *Blank Darkness : Africanist Discourse in French*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1985, 264 p.

Nathan, Tobie, « Le Parlement des dieux », 10 février 2018, en ligne, <https://www.youtube.com/watch?v=6dQZYX4tPWQ>, consulté le 22 juin 2021.

Noël, Jean-Claude, « L'Autre comme "prétexte" dans le genre viatique : le cas de Butua et de Tamoé dans *Aline et Valcour* de Sade », *Studii si cercetari filologice. Seria limbi Romanico*, 3, 2011, p. 74-87.

Ozouf, Mona, *L'Homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Paris, Gallimard, « Nouvelle revue française », 1989, 240 p.

Paschoud, Adrien, « L'Afrique au prisme du romanesque sadien : l'épisode de Butua dans *Aline et Valcour* (1795) », *Dix-huitième siècle*, 1, 44, 2012, p. 291-306.

Poirier, Blandine, « Léonore, personnage central d'*Aline et Valcour* ? », *Itinéraires*, 2, 2013-2014, p. 45-56.

RØge, Pernille et Marion Leclair, « L'Économie politique en France et les origines intellectuelles de la "mission civilisatrice" en Afrique », *Dix-huitième siècle*, 1, 44, 2012, p. 117-130.

Sauvage, Emmanuelle, « Sade et l'exotisme africain : images de Noirs », *Études littéraires*, 3, 37, 2006, p. 97-116.

Seth, Catriona, « Rassembler une ménagerie », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Sade en toutes lettres. Autour d'Aline et Valcour*, Paris, Desjonquères, « L'Esprit des lettres », 2004, p. 180-201.

Soto, Jean de, « Préface », dans Pierre Favre, *Sade utopiste. Sexualité, pouvoir et état dans le roman Aline et Valcour*, Paris, Presse universitaires de France, « Science politique » 1967, p. VII-VIII.